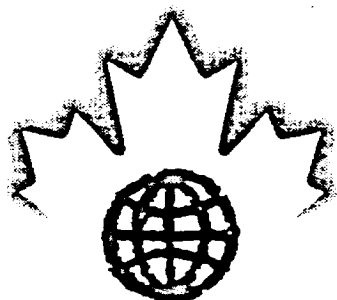


***RAPPORT DU
CANADA À LA
COMMISSION DU
DÉVELOPPEMENT
DURABLE DES
NATIONS UNIES***



Quatrième session de la Commission
Du 18 avril au 3 mai 1996

Canada

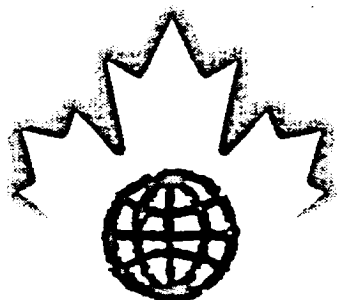
LIBRARY E A/BIBLIOTHEQUE A E
3 5036 20087613 7

DATE DUE		DUE DATE	
DATE DE	RETOUR		

FEB 6 1998

CA1 EA R22 EXF 1996 DOCS
Report of Canada to the United
Nations Commission on Sustainable
43268887

***RAPPORT DU
CANADA À LA
COMMISSION DU
DÉVELOPPEMENT
DURABLE DES
NATIONS UNIES***



Quatrième session de la Commission
Du 18 avril au 3 mai 1996

Canada

Disponible auprès de :

InfoCentre
Ministère des Affaires étrangères et du
Commerce international
Ottawa (Ontario)
CANADA K1A 0G2

Tél. : 1 800 267-8376 (sans frais au
Canada et aux États-Unis)
Télééc. : 1 (613) 996-9709

Informatèque
Ministère de l'Environnement
Ottawa (Ontario) *
CANADA K1A 0H3

Tél. : 1 800 668-6767 (sans frais au
Canada)
Télééc. : 1 (819) 953-2225

Également disponible sur la Voie verte d'Environnement Canada à laquelle on peut accéder sur Internet à l'adresse suivante : <http://www.doe.ca>

© Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1996
N° de cat. E2-136/1996
ISBN 0-662-62201-4



Imprimé sur du papier à base de matériaux récupérés

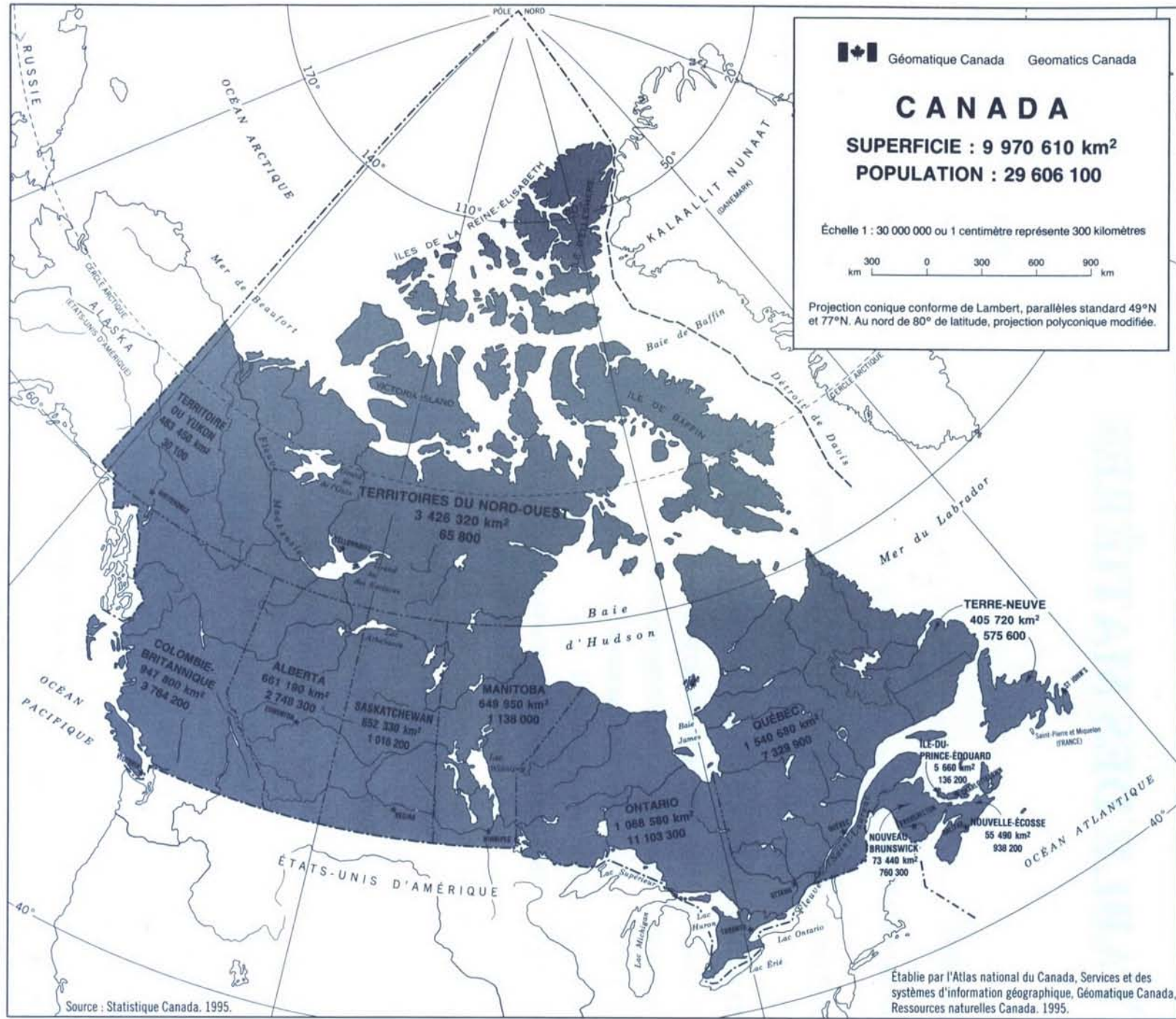
TABLE DES MATIÈRES

	Page
RÉSUMÉ	1
INTRODUCTION	9
PARTIE I TENDANCES GÉNÉRALES EN MATIÈRE DE MISE EN OEUVRE D'ACTION 21	11
PARTIE II QUESTIONS INTERSECTORIELLES	21
Section I Renforcement du rôle des principaux groupes	22
Section II Ressources et mécanismes financiers	26
Section III Technologie respectueuse de l'environnement	29
Section IV Lutte contre la pauvreté	32
Section V Modification des modes de consommation	35
Section VI Dynamique démographique et durabilité	39
Section VII Promotion de l'éducation, de la sensibilisation du public et de la formation	42
Section VIII Intégration du processus de prise de décisions sur l'environnement et le développement	46
Section IX Intégration de l'environnement et du développement aux instruments et mécanismes juridiques internationaux	50
PARTIE III QUESTIONS SECTORIELLES	53
Section I Protection de l'atmosphère	54
Section II Protection des mers et des océans	62
Section III Développement durable des petits États insulaires	70
PARTIE IV SUIVI DES QUESTIONS SECTORIELLES : SESSION 1995 DE LA CDD	73
ANNEXE	83
GLOSSAIRE	94

80°

80°

60°



Source : Statistique Canada, 1995.

Établi par l'Atlas national du Canada, Services et des systèmes d'information géographique, Géomatique Canada, Ressources naturelles Canada, 1995.

110°

80°

Canada

RÉSUMÉ

À la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED), qui s'est tenue à Rio de Janeiro en 1992, la communauté mondiale a adhéré au principe du développement durable. L'une des grandes réalisations de la CNUED a été l'élaboration d'Action 21, un ambitieux plan d'action couvrant quelque 39 enjeux en matière d'environnement et de développement. Par la suite, l'Assemblée générale des Nations Unies a créé la Commission du développement durable (CDD) des Nations Unies qui a pour mission de suivre les progrès réalisés à l'échelle mondiale vers la concrétisation des objectifs définis dans Action 21 et d'autres décisions issues de la CNUED. Chaque session annuelle de la CDD comprend un examen de certains chapitres d'Action 21, alors qu'un examen complet d'Action 21 et d'autres décisions de la CNUED aura lieu en 1997.

La CDD encourage les pays à faire rapport sur les progrès réalisés dans la voie des objectifs d'Action 21, sur les défis que suppose le développement durable et sur les actions futures. Grâce à ces rapports, chaque pays peut partager avec d'autres parties à la CDD les leçons qu'il a apprises depuis la CNUED et les actes qu'il entend poser à l'avenir.

Tendances générales en matière de mise en oeuvre d'Action 21

Le Canada est un pays de diversité, et son programme de développement durable appartient à tous les Canadiens. Les structures politiques et économiques du pays permettent à chacun de nous de contribuer à la recherche de solutions. Ce sentiment d'engagement partagé se manifeste aussi bien dans les progrès que nous avons faits au pays que dans l'appui que nous avons accordé aux initiatives à l'étranger.

Les années qui se sont écoulées depuis la tenue de la CNUED ont été les témoins d'une utilisation accrue de la technologie de l'information au service du développement durable. Internet et d'autres innovations semblables relient les gens et les communautés en leur donnant accès à l'éducation et à l'information, ce qui était autrefois presque impossible. Grâce à ces technologies, les gens et les organisations peuvent échanger de précieux points de vue provenant de sources telles que les connaissances traditionnelles des peuples autochtones sur l'environnement et de nouveaux procédés servant à mesurer la durabilité. De nouvelles formules d'action communautaire mettent l'accent sur la communication des réussites et la revitalisation des communautés. Qui plus est, de nouvelles formes d'aide des gouvernements et du secteur privé favorisent ces processus.

Afin de se conformer aux règlements de plus en plus stricts sur l'environnement et de satisfaire à la demande du consommateur pour l'obtention de produits et services «verts», l'industrie canadienne des pâtes et papiers dirige le développement d'une technologie sans effluent visant l'élimination presque complète des rejets de substances dangereuses dans les masses d'eau. Les efforts déployés par les instituts de recherche du gouvernement et de l'industrie pour orienter leurs travaux sur la mise au point d'une technologie novatrice et propre sont un autre exemple de la nouvelle orientation que le Canada s'est engagé à adopter, délaissant ainsi les remèdes en bout de chaîne en faveur de la prévention de la pollution. Les technologies respectueuses de l'environnement et le savoir-faire rendent possible une telle réorientation et contribuent à améliorer la compétitivité de l'industrie canadienne sur les marchés tant au pays qu'à l'étranger.

Renforcement du rôle des principaux groupes

La participation des principaux groupes de la société à la définition et à la réalisation des objectifs du développement durable est une longue tradition au Canada et représente un aspect normal de l'élaboration des politiques publiques au Canada. Deux importantes tendances caractérisent les activités liées aux principaux groupes depuis la CNUED.

La première tendance se manifeste dans l'effort croissant vers l'instauration d'un dialogue et l'établissement d'un consensus, lorsque cela est possible, entre ces groupes. Les tribunes de consultations ainsi constituées peuvent être pour les décideurs une grande source d'avis sur un large éventail de questions liées aux lois, aux politiques et aux programmes. Ces tribunes offrent aussi aux représentants des principaux groupes la possibilité de trouver des terrains d'entente.

La seconde tendance prend la forme de la multiplication des coalitions entre principaux groupes. Grâce à ces coalitions, ces groupes peuvent travailler ensemble à des dossiers d'intérêt commun et combiner leurs ressources et leurs compétences. En cette période de limitation des budgets de bon nombre d'organisations, c'est là une façon particulièrement efficace de passer aux actes.

Ressources et mécanismes financiers

De l'avis du Canada, des relations économiques solides, mutuellement profitables, entre pays industrialisés et pays en développement, contribuent au développement durable. Le Canada projette d'ouvrir davantage l'accès de ses marchés aux pays les moins développés et d'aider les pays industrialisés qui sont ses partenaires commerciaux à trouver des moyens de profiter des débouchés qu'ouvre l'accord issu du Cycle d'Uruguay.

L'aide publique au développement (APD) demeurera un instrument clé pour atteindre les objectifs prioritaires d'Action 21. Le Canada continuera à réserver la majeure partie de son APD aux pays à faible revenu et aux secteurs où il sera des plus rentables d'encourager un développement autonome, ménageant l'environnement.

Le Canada souscrit fortement aux efforts visant à réformer les Nations Unies et les institutions de Bretton Woods afin de garantir l'efficacité et l'efficience de la promotion du développement durable à l'échelle mondiale.

Technologie respectueuse de l'environnement

Une solide industrie de l'environnement s'est développée au Canada. Le gouvernement fédéral et certaines administrations provinciales ont élaboré des stratégies par lesquelles ils aident des entreprises à déterminer la demande nationale et internationale et à y

répondre. De la sorte, ils contribuent à la réalisation des objectifs généraux du développement durable. Les technologies et les procédés de prévention de la pollution sont des sous-secteurs où les sociétés et les chercheurs canadiens sont particulièrement actifs.

Les pouvoirs publics ont mis en place un certain nombre de mécanismes pour aider les producteurs de technologies environnementales à déterminer les débouchés et à tenter d'en profiter, sous la forme notamment de transfert de technologie aux pays en développement. Ils en ont fait autant pour aider au transfert de la technicité canadienne en matière de politiques et de programmes touchant l'environnement.

Lutte contre la pauvreté

Même si le Canada est un pays riche, le nombre de ses citoyens à faible revenu est en progression. Bon nombre de programmes et de politiques destinés à aider les personnes à faible revenu changent aujourd'hui d'objectif pour s'attacher davantage à rendre cette partie de la population plus facilement employable.

Sur la scène internationale, les programmes d'APD canadienne aident des populations et des communautés à combattre la pauvreté. La réduction du niveau de pauvreté est intégrée dans des programmes de plus vaste portée et repose sur la participation de la communauté. Cette approche cadre bien avec celle que le Canada a encouragé, d'une part, les organes de développement internationaux à adopter dans leurs programmes et, d'autre part, l'Agence canadienne de développement international à appliquer dans sa nouvelle Politique sur la réduction de la pauvreté.

Modification des modes de consommation

Les secteurs public et privé du Canada sont parvenus à réduire leur consommation dans de nombreux domaines, notamment ceux qui donnent lieu à la production de déchets en vrac et de certains polluants. La réduction de la consommation par les particuliers et par les ménages constitue un gros défi, en particulier dans le domaine du transport personnel. Aujourd'hui, divers programmes visent à aider le consommateur à comprendre l'effet sur l'environnement de ses décisions en matière de consommation et à faire des choix plus respectueux de l'environnement. Des expériences sur l'établissement des prix des biens et services font partie du processus.

Dynamique démographique et durabilité

Le Canada a principalement appuyé les efforts déployés relativement à la santé de la population et de la reproduction dans les pays en développement. Les programmes dans ce domaine ont surtout mis l'accent sur la valeur de l'éducation comme moyen efficace de réduire la croissance démographique. Cependant, force a été pour lui d'admettre que

En 1995, le gouvernement fédéral a fait adopter le Code national de l'énergie pour les bâtiments, qui donne des lignes directrices sur des techniques de construction qui permettent d'économiser l'énergie et offrent un bon rapport coût/efficacité. L'Initiative des bâtiments fédéraux aide aussi les ministères fédéraux à réduire leur consommation d'énergie. Dans le cadre de l'Initiative, les ministères réduiront leur consommation d'énergie de 15 à 20 p. 100 de plus et pourront réaliser des économies pouvant dépasser 160 millions de dollars par année. Cette initiative comportera des dépenses en capital de plus de 1 milliard de dollars de la part du secteur privé et créera des emplois équivalant à 20 000 années-personnes.

la plus importante contribution à la réalisation des objectifs en matière de démographie vient de politiques efficaces de développement social et économique. Cette réalité s'est traduite dans les récentes décisions du Canada touchant les politiques et programmes.

La majeure partie du soutien direct du Canada aux programmes visant la population transite par des organismes internationaux. Le Canada entend maintenir, et si cela est possible, augmenter les dépenses dans ce domaine.

Promotion de l'éducation, de la sensibilisation du public et de la formation

Les activités vouées à l'éducation et à l'information du public sur l'environnement et le développement durable se sont intensifiées considérablement ces 20 dernières années. Les Canadiens ont ouvert aux éducateurs des possibilités d'échanger des ressources et des stratégies fructueuses par l'entremise d'organisations, de réseaux et de conférences engageant de multiples intervenants.

Une tendance semblable se manifeste dans le plus vaste domaine de la sensibilisation du public et de l'écocivisme. De nombreux projets en cours incitent la population à prendre des moyens particuliers et concrets pour contribuer à la protection de l'environnement et à la viabilité de l'avenir. Certains de ces projets visent aussi à engager les Canadiens, ouvriers et gens d'affaires, dans les dossiers environnementaux, à leurs lieux de travail et de résidence.

Intégration du processus de prise de décisions sur l'environnement et le développement

Tous les segments de la société canadienne se donnent la main pour que le développement durable devienne réalité.

Pour le gouvernement fédéral, le meilleur moyen d'améliorer le processus décisionnel revient à inclure le développement durable dans les politiques, les programmes et les opérations de tous les ministères et organismes fédéraux :

- en exigeant, par législation, des ministères et organismes, qu'ils préparent une stratégie de développement durable, orientée vers les résultats;
- en créant un mécanisme de responsabilisation légiféré — en l'occurrence le poste de commissaire à l'environnement et au développement durable dont le titulaire suivra de près les progrès faits par le gouvernement au chapitre de l'intégration des principes du développement durable à la prise de décisions et présentera un rapport au Parlement à ce sujet;
- en promulguant une loi sur l'évaluation environnementale pour tenir compte du développement durable dans la planification des projets fédéraux.

Comme l'alphabétisation est un processus d'apprentissage de toute une vie, l'Action 21 souligne l'importance de réduire le taux d'analphabétisme chez les adultes. Les gouvernements et les éducateurs ont besoin de mesures précises des capacités réelles d'écriture et de lecture des Canadiens afin de planifier et de promouvoir des programmes d'amélioration. Depuis 1989, Statistique Canada effectue des évaluations du degré d'alphabétisation des adultes au Canada.

La plupart des gouvernements provinciaux et territoriaux ont maintenant élaboré des plans sur le développement durable et promulgué des lois sur l'évaluation environnementale. Ces plans et ces lois sont de bons outils d'intégration des aspects environnementaux à la planification et à la prise de décisions. Diverses entreprises canadiennes élaborent des lignes directrices, des codes de pratiques et autres afin d'incorporer les facteurs environnementaux dans la conception de leurs activités, de leurs produits, de leurs procédés et de leurs services.

Le Groupe de travail sur les instruments économiques et les obstacles à de saines pratiques environnementales, formé en 1994, constituait la première manifestation concrète de la volonté d'intégrer la dimension environnementale dans le processus budgétaire au Canada. Le budget fédéral de 1995 donnait suite à un certain nombre des recommandations du Groupe de travail applicables à court terme. Les propositions applicables à long terme sont à l'étude.

Intégration de l'environnement et du développement aux instruments et mécanismes juridiques internationaux

Les mesures prises par le Canada durant les récentes négociations internationales attestent du rôle des instruments juridiques internationaux dans la promotion du développement durable. Les négociateurs canadiens ont eu à coeur d'y faire intégrer les revendications concernant l'environnement et le développement, intégration qui se traduit dans les dispositions, entre autres, de l'accord sur la pêche en haute mer et de la Stratégie pour la protection de l'environnement arctique.

Pour faire avancer les négociations mondiales sur le dossier du développement durable, le Canada, en certaines occasions, a accordé une aide aux pays en développement pour qu'ils participent aux négociations internationales. À l'échelle régionale, l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement est un exemple d'entente internationale qui met en évidence les rôles complémentaires de la coopération et de l'application.

Protection de l'atmosphère

Le Canada s'attache de diverses façons à protéger l'atmosphère. Il contribue à l'élargissement des connaissances scientifiques sur l'atmosphère et le climat par ses propres recherches et par la coopération à des programmes internationaux de recherche sur l'atmosphère.

Le Canada soutient également une stratégie nationale de développement énergétique qui comprend des politiques et des programmes de mise en oeuvre de systèmes énergétiques rentables et sans danger pour l'environnement. Les objectifs sont, entre

*Ressources naturelles
Canada a fixé de
nouvelles priorités à
son Programme de
recherche et de
développement
énergétiques, qui
inclura des volets de
recherche sur diverses
questions, soit : les
gaz à effet de serre, les
interactions avec le
climat, la réduction et
l'élimination des gaz à
effet de serre ainsi que
les répercussions
globales de la
stratégie canadienne
sur le secteur de
l'énergie.*

autres, la promotion de l'efficacité énergétique, la réduction de la demande, le recours à des sources d'énergie nouvelles et renouvelables et la réduction des effets néfastes de la consommation d'énergie, tout cela souvent par des actions décidées librement.

Le règlement des questions liées au transport est d'une importance capitale pour la protection de l'atmosphère. Les pouvoirs canadiens ont instauré des programmes visant à réduire ou à éliminer la distorsion des prix, à diminuer les émissions des véhicules et à protéger les ressources. Ces actions font partie d'une approche globale de prévention de la pollution, caractérisée par l'adoption de procédés repensés et de nouvelles technologies qui réduisent les effets sur l'atmosphère. Elles constituent aussi une partie de la réponse du Canada aux questions de pollution transfrontière de l'air, qui concernent également les États-Unis.

Le Canada a placé l'appauvrissement de l'ozone stratosphérique en tête des priorités de ses programmes de recherche, de surveillance et d'information du public. Il a respecté, et même dépassé, ses engagements internationaux sur l'élimination des substances qui détruisent l'ozone.

Protection des mers et des océans

Le Canada utilise de plus en plus une approche des questions océaniques qui intègre les priorités liées à l'environnement et au développement. Le projet de *Loi sur les océans* est le cadre législatif prévu pour la Stratégie nationale de gestion des océans qui adoptera, pour la gestion des océans et des zones côtières, une approche écosystémique basée sur les principes du développement durable.

Par des lois, des règlements et des programmes, les gouvernements assurent une protection accrue du milieu marin contre les agressions d'origine terrestre et marine, conformément à leurs engagements internationaux et à leurs priorités intérieures. L'une de ces priorités est la protection de l'océan Arctique, pour laquelle le Canada collabore avec d'autres pays circumpolaires et avec les peuples autochtones de l'Arctique.

Les questions des pêches représentent une partie importante des activités liées aux océans. La fermeture d'importantes pêches de l'Atlantique a souligné le besoin d'approches plus durables. À l'échelle nationale, les réponses possibles sont notamment de nouvelles politiques, une meilleure formation et une gestion plus efficace des pêches. À l'échelle internationale, le Canada a aussi encouragé une réponse complémentaire visant à protéger les pêches en haute mer dans les zones adjacentes aux eaux territoriales. On a négocié des mesures de contrôle fortement améliorées pour la surveillance des prises de tous les pays dans l'Atlantique Nord-Ouest.

Le Canada a également joué un rôle clé dans les négociations du nouvel accord sur les pêches en haute mer, qui comblera une importante lacune du régime législatif international visant la conservation des stocks de poissons en haute mer. Il a également

collaboré avec d'autres pays, et notamment des pays en développement, en réponse à toute une gamme d'autres préoccupations concernant les pêches et la pollution marine.

Développement durable des petits États insulaires

Par ses programmes d'ADP, le Canada apporte son aide à de nombreux petits États insulaires des Antilles avec lesquels il entretient des relations de longue date. Ces programmes ont pour objectifs principaux l'amélioration des infrastructures de transport et de communications ainsi que le perfectionnement des ressources humaines et des institutions régionales. Le Canada partage avec des États du Pacifique Sud de nombreuses préoccupations liées à la mer et à la pêche. Il a octroyé une aide aux organisations régionales du Pacifique Sud intéressées par la gestion et la mise en valeur des océans.



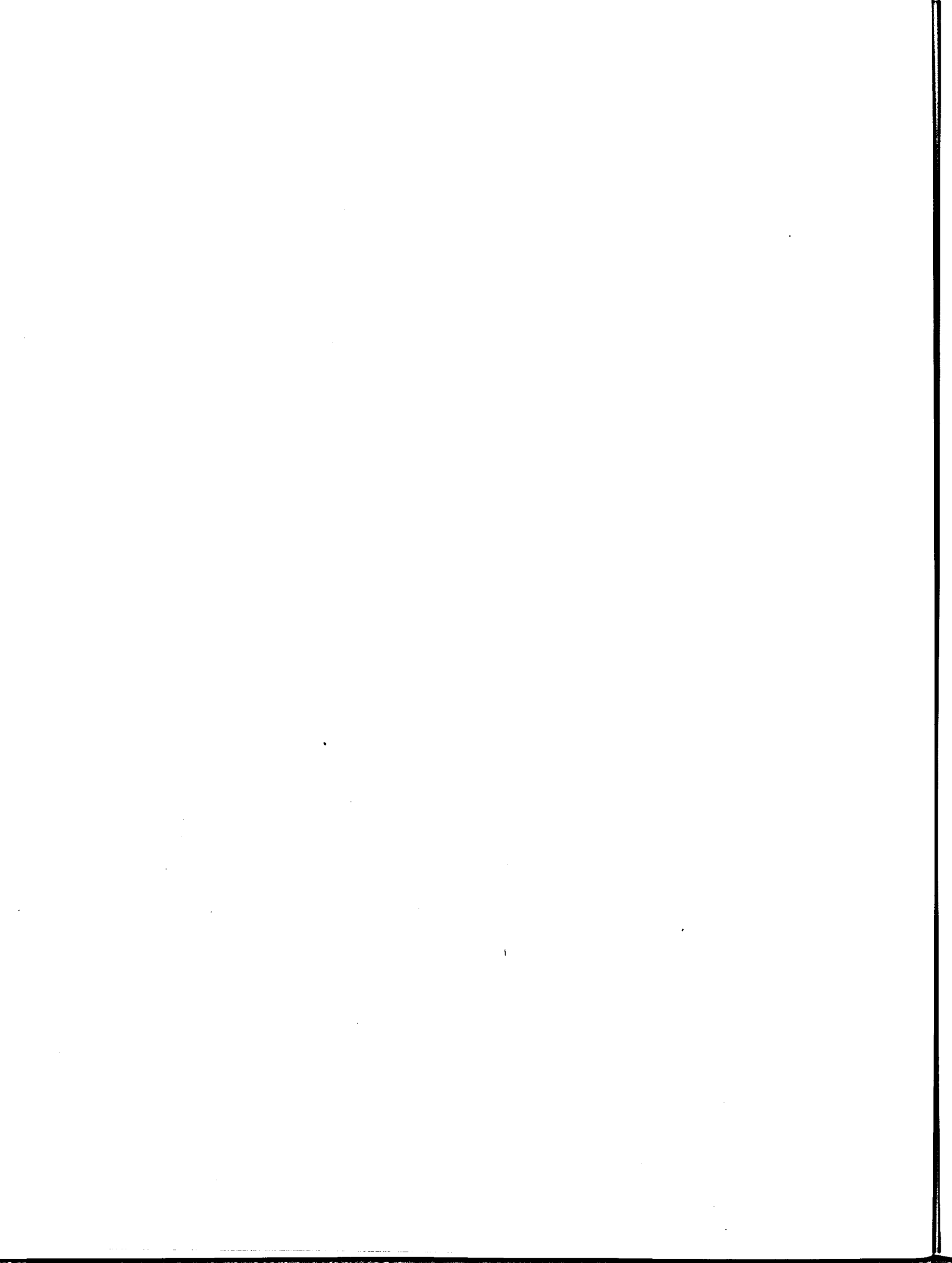
INTRODUCTION

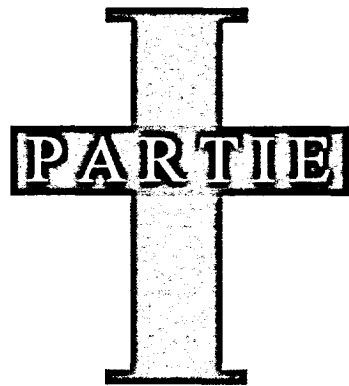
Dans ce troisième rapport du Canada à la Commission du développement durable des Nations Unies (CDD), nous résumons les progrès que nous avons accomplis, les enseignements que nous avons tirés de nos expériences et les défis que nous devons relever pour atteindre les objectifs du développement durable. Le rapport met l'accent sur les chapitres et thèmes d'Action 21 qui seront débattus à la session de 1996 de la CDD. Il ne constitue pas une simple énumération de mesures, mais il tente plutôt d'isoler les tendances et thèmes majeurs des mesures prises par le Canada à l'égard de chacun des chapitres en question. Le rapport contient également une brève description des progrès accomplis récemment sur des sujets traités dans les chapitres concernant les questions sectorielles et abordés, en avril 1995, lors de la session de la CDD.

Dans le rapport, le Canada reprend la définition du développement durable donnée par la Commission mondiale sur l'environnement et le développement (la Commission Brundtland) : «Un développement... [qui répond] aux besoins du présent sans compromettre la possibilité pour les générations à venir de satisfaire les leurs.»

Le Canada reconnaît qu'il incombe à l'ensemble des particuliers, des principaux groupes et des paliers de gouvernement d'intégrer le principe du développement durable dans leurs activités. C'est pourquoi ce rapport puise des exemples à même la diversité des mesures prises par les Canadiens à l'égard d'Action 21. Il faut noter que les dépenses associées à ces mesures sont exprimées en dollars canadiens, à moins qu'il n'en soit précisé autrement.

Le gouvernement du Canada a préparé ce rapport en utilisant, à titre de plan général, les lignes directrices fournies par la CDD. Il a consulté d'autres paliers de gouvernement au pays ainsi que des représentants des principaux groupes intéressés. Cependant, on n'a pu inclure tous les exemples soumis lors des consultations. Néanmoins, le gouvernement s'est inspiré de ces exemples pour dresser un tableau représentatif de l'importance des activités menées à l'échelle du pays.





TENDANCES
GÉNÉRALES EN
MATIÈRE DE MISE
EN OEUVRE
D'ACTION 21

PARTIE I

RENFORCEMENT DU RÔLE DES PRINCIPAUX GROUPES

Aperçu de la situation au Canada

Le pays et ses habitants

Le Canada, pays borné par trois océans, occupe 7 p. 100 des terres de la planète. Comme ses eaux navigables forment le plus long littoral du monde, le Canada est doté d'une grande partie des ressources côtières et marines de la planète, qui ont d'ailleurs largement contribué à sa croissance économique.

La population canadienne s'élève à plus de 29 millions d'habitants et est concentrée sur une bande de moins de 100 km le long de la frontière Canada-États-Unis. Environ les trois quarts des Canadiens vivent dans les régions urbaines. Avec la poursuite de la migration des jeunes vers les centres urbains, la population rurale éloignée des villes est en déclin et en voie de vieillissement.

L'abondance de nos richesses naturelles constitue une caractéristique fondamentale de notre environnement et de notre économie. Ces richesses comportent environ 9 p. 100 des ressources renouvelables en eau douce de la planète, 10 p. 100 des forêts ainsi que d'importantes réserves de combustibles fossiles et de minéraux.

Le climat

Le Canada est une terre de contrastes et d'extrêmes. Bon nombre d'événements météorologiques inhabituels ont été observés dans tout le pays en 1995. L'été s'y est classé au troisième rang pour la température moyenne la plus élevée en 101 ans, pendant la période de juin-juillet. Des localités du sud de l'Alberta ont été inondées par des crues centennales (dont la probabilité d'occurrence ou de dépassement est de 1 p. 100 pendant toute année). De violents orages d'été sont en partie responsables de notre deuxième année la plus mauvaise jamais enregistrée en ce qui concerne les feux de forêts au Canada. De plus, quelque 1 700 icebergs sont passés au large de Terre-Neuve.

La combinaison de ces événements semble appuyer la prévision selon laquelle le climat est réellement en train de changer conformément aux données obtenues grâce aux modèles

L'édition de 1996 du Rapport sur l'état de l'environnement du Canada sera accessible sur la Voie verte d'Environnement Canada, qui a sa page d'accueil sur Internet. Cette publication réputée présente des informations à jour destinées à des publics très variés, notamment les collectivités, les entreprises, les établissements d'enseignement ainsi que les organisations gouvernementales et non gouvernementales. Le rapport complet comprendra 16 chapitres qui seront publiés dès qu'ils seront disponibles, à compter du début de 1996.

de circulation générale. Ces observations illustrent de façon remarquable l'opinion soutenue par le Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat, suivant laquelle les incidences des activités humaines sur l'environnement (comme la consommation des combustibles fossiles) influent grandement sur les changements climatiques.

L'économie canadienne

L'économie du Canada est principalement basée sur les principes de l'économie libérale et elle est fortement intégrée à l'économie mondiale. Comme notre secteur privé jouit d'une importante liberté d'action, il a d'importantes responsabilités à assumer concernant de nombreux aspects du développement durable.

Les gouvernements

Le Canada est un état fédéral composé de dix provinces et de deux territoires. Son système constitutionnel et politique répartit entre les différents paliers de gouvernement (administrations fédérale, provinciales, territoriales et municipales) certains pouvoirs touchant les enjeux environnementaux, économiques et sociaux liés au développement durable. Les gouvernements ont créé des mécanismes destinés à coordonner leurs politiques et activités de développement durable. Ils peuvent également agir de façon indépendante dans leurs sphères de compétence respectives. Par exemple, les provinces sont propriétaires des ressources naturelles sur leur territoire et réglementent l'utilisation de la plupart de celles-ci.

La nature changeante du pouvoir

Les pressions politiques, financières et sociales qui s'exercent au Canada modifient les rôles des gouvernements et leur façon de prendre des décisions. On reconnaît de plus en plus que la transition vers le développement durable constitue une responsabilité partagée entre les différents paliers de gouvernement, les citoyens, les organisations non gouvernementales et les entreprises. Les rôles des gouvernements connaissent aussi une évolution pour ce qui est des relations avec les peuples autochtones au sujet de questions comme le règlement de revendications territoriales et les initiatives en matière d'autonomie gouvernementale basées sur la gestion conjointe des ressources naturelles.

Les processus de prise de décisions sont de plus en plus ouverts aux citoyens et groupes intéressés. La création de tables rondes et l'utilisation répandue de processus faisant appel à tous les secteurs ou segments de la société sont en train de redéfinir l'équilibre entre les décisions de type hiérarchique et celles prises en collaboration.

On peut voir dans la création du poste de commissaire à l'environnement et au développement durable, au palier fédéral, le signe d'un niveau accru de responsabilisation gouvernementale. On trouvera un complément d'information sur cet aspect — et bien d'autres — de la nature changeante du processus de prise de décisions au Canada dans les sections du présent rapport concernant le renforcement du rôle des principaux groupes et l'intégration du processus de prise de décisions sur l'environnement et le développement.

Les coopératives sont des entreprises dont les 12 millions de membres-usagers sont les propriétaires et en assument le contrôle. Étant donné qu'il s'agit d'organisations dirigées par les membres, dont les surplus restent dans la communauté et dont les décisions portent généralement la marque d'une sensibilité aux intérêts et aux besoins de la population, elles renforcent la durabilité sur le plan communautaire. Il existe 9 878 coopératives au Canada.

La Table ronde sur l'environnement et l'économie du Manitoba a créé le Programme du prix d'excellence en matière de développement durable. Depuis 1992, cette province reconnaît les projets et les efforts des Manitobains dont les réalisations illustrent les principes du développement durable. Les catégories des prix sont les suivantes : recherche et développement, petites entreprises, secteur public, grandes entreprises, enseignement, jeunesse, organisations non gouvernementales, ménages et milieux communautaires.

Tendances

Chaque année, le Canada souligne de façon particulière plusieurs tendances de son programme de développement durable. Le présent rapport met l'accent sur la mise au point de nouvelles formules pour aider à comprendre et à enseigner la notion de durabilité. Il examine les tendances de l'action communautaire et il traite de certaines répercussions de la technologie de l'information.

De nouvelles formules favorisant la compréhension et l'enseignement du développement durable

L'éducation est essentielle au développement des valeurs et attitudes dont les Canadiens ont besoin pour comprendre et favoriser le développement durable. Au Canada, on considère que l'éducation est un processus d'apprentissage qui dure toute la vie et on en discute dans la section du présent rapport portant sur l'éducation, la sensibilisation du public et la formation. Parmi les tendances importantes, on note aussi l'utilisation des nouvelles technologies et de nouvelles explications sur notre relation avec la Terre.

Formation à distance

Comme le Canada est un pays à faible densité de population, les techniques de formation à distance y ont toujours été encouragées. Les progrès technologiques offrent à chacun de nouvelles possibilités d'apprentissage tout en supprimant les obstacles dus à la distance séparant les apprenants et les enseignants. Notons, par exemple, des réseaux informatisés d'éducation spécialisée comme STEM-Net à Terre-Neuve, l'autoroute électronique de l'éducation pour l'Ontario, l'ARNet de l'Alberta et le Rescol.

Le Rescol, par exemple, a été mis sur pied pour encourager chacune des 16 000 écoles primaires et secondaires du Canada, ainsi que ses 200 collèges et universités, à se brancher sur Internet d'ici 1998. Conçu par Industrie Canada et lancé en 1993, le Rescol bénéficie de l'appui de nombreux segments de la société dont le secteur privé et les milieux de l'éducation.

Il y a maintenant trois universités canadiennes qui n'utilisent que la formation à distance comme méthode d'enseignement : l'Open University de la Colombie-Britannique, l'Université Athabasca en Alberta et Télé-université, une composante du réseau de l'Université du Québec et la seule université francophone d'Amérique du Nord à offrir ce type d'enseignement.

Connaissances environnementales traditionnelles

Les peuples autochtones du Canada ont des traditions bien ancrées de respect et de compréhension de l'environnement, basées sur une vie en harmonie avec la Terre. Au fil des millénaires, ils ont acquis une connaissance approfondie de leur milieu. La documentation et l'application de ces connaissances environnementales traditionnelles est un domaine de recherche en croissance au Canada.

Le projet pilote de l'institut culturel déné des Territoires du Nord-Ouest constitue un exemple d'un projet communautaire basé sur la participation. Il a été conçu pour documenter les connaissances environnementales traditionnelles des gens de Fort Good Hope et de Colville Lake. L'objectif ultime du projet est l'intégration des connaissances traditionnelles sur l'environnement et des sciences modernes pour une gestion communautaire des ressources naturelles.

Comme exemple d'intégration de systèmes autochtones et non autochtones, on peut citer le cas des «Naturalized Knowledge Systems», projet coopératif regroupant cinq communautés autochtones situées en Alberta, au Manitoba, en Ontario, au Québec et au Nouveau-Brunswick. Ces systèmes intégrés démontrent comment s'effectue, dans une communauté, le transfert de connaissances entre des personnes et des générations; ils montrent aussi comment une communauté a réussi à s'adapter à des changements sociaux et culturels. Entre autres choses, ce projet mettra principalement l'accent sur la clarification des indicateurs environnementaux d'origine autochtone qui sont importants pour les membres de la communauté. L'Akwesasne Mohawk Council et l'Université d'Ottawa travaillent en collaboration avec les cinq communautés autochtones afin de leur communiquer à chacune d'entre elles ces connaissances.

L'«empreinte écologique»

Le concept de l'«empreinte écologique» a été élaboré par la faculté et les étudiants des cycles supérieurs de la School of Community and Regional Planning et par le Task Force on Healthy and Sustainable Communities de l'Université de la Colombie-Britannique. Il est destiné à aider les gens à comprendre les relations entre leurs modes de vie et la nature, et à les aider à prendre conscience des incidences sur la nature de leurs modes de consommation, qu'on pourrait représenter par l'empreinte d'un pied sur le sol.

En effet, l'empreinte écologique est le territoire requis pour supporter en permanence un mode de vie particulier ou défini. Il s'agit d'un outil d'évaluation qui utilise la superficie des terres comme unité de mesure afin de déterminer si les ressources naturelles et la capacité d'absorption des déchets d'une région suffisent pour garantir une bonne qualité de vie à chaque personne d'une communauté. Les diverses catégories de consommation humaine et de production de déchets sont traduites en termes de superficie de terres productives requises pour leur soutien. À partir de ces valeurs, il est possible de calculer la superficie de terres nécessaire à un groupe donné de personnes (ménage, ville ou pays) pour répondre à ses besoins en ressources et soutenir sa production de déchets. Cette superficie est appelée la «capacité de charge requise» ou, plus simplement, elle est désignée par son équivalent graphique, l'empreinte écologique du groupe.

Les empreintes écologiques de certaines régions particulières sont beaucoup plus grandes que la superficie des terres réellement occupées. Par exemple, on a constaté que les résidents de la vallée du bas Fraser, en Colombie-Britannique, réquisitionnent la productivité d'une région 19 fois plus grande que la leur pour satisfaire à leurs niveaux actuels de besoins en denrées alimentaires, en produits forestiers et en combustibles fossiles.

Le 18 juillet 1995, la Confédération des Haudenosaunis des Six-Nations et l'Université de Cambridge ont reçu un prix du Programme des Nations Unies pour l'environnement en reconnaissance de leurs travaux visant la protection de l'environnement et de leur dévouement à cette cause. Le programme «Haudenosaunee Environmental Restoration : Indigenous Strategy for Human Sustainability» est un programme d'action sur l'environnement basé sur les «Naturalized Knowledge Systems» des Haudenosaunis, dont une partie des territoires est située dans la région des Grands Lacs.

Dans le cadre de la Stratégie pour l'environnement arctique (SEA), le Programme de gestion des ressources de la localité vise à appuyer des projets répondant à des priorités et intérêts communautaires. Par exemple, le Programme a contribué à un projet de la Future Society concernant le saumon de la vallée du Stewart. Avant d'accroître les stocks des réseaux des rivières Stewart-Mayo, la société a effectué des relevés portant sur les saumons, les alevins de saumons et d'autres espèces de poissons, ainsi que sur les populations d'oiseaux prédateurs, afin de déterminer combien de saumons quinnats supplémentaires ce réseau pouvait faire vivre. Ce sont des membres de la Première Nation Nacho Nyak Dun et des étudiants de l'école secondaire de l'endroit qui ont effectué les relevés. On trouvera un complément d'information sur la SEA dans la section du présent rapport portant sur la protection des mers et des océans.

Il est possible d'appliquer l'analyse des empreintes écologiques à divers projets, politiques, programmes et technologies. Comme outil de planification, elle permet aux communautés d'examiner les limites de leur consommation en soulignant les carences vraisemblables et d'utiliser ces connaissances pour réduire leur empreinte. Comme outil éducatif, elle favorise une prise de conscience des incidences écologiques liées à la consommation.

Tendances de l'action communautaire

Les Canadiens sont en train de former des groupes devant favoriser le caractère durable de leurs communautés. On peut trouver des groupes communautaires parmi tous les secteurs de la société, et ce, dans chaque province ou territoire. À l'aide de divers outils, ces groupes déterminent les questions à examiner et trouvent des solutions convenues à partir d'un consensus.

Partage de l'information concernant les meilleures pratiques

Les communautés canadiennes apprennent les unes des autres en partageant des renseignements sur les meilleures pratiques, c'est-à-dire des exemples d'activités qu'on pourrait recommander pour d'autres applications, sous une forme identique ou adaptée. Il s'agit d'activités, d'initiatives ou de projets qui ont permis d'améliorer incontestablement la qualité de vie et le milieu communautaire tout en respectant les principes d'un environnement durable.

Ainsi, en Colombie-Britannique, la ville de Vancouver développe de nouvelles zones habitées dans le centre-ville, au bord de l'eau, dans un secteur jadis réservé à des activités industrielles, ferroviaires et portuaires. Quand les travaux seront achevés, ces zones riveraines favoriseront la diversité sociale et la conservation de l'environnement tout en offrant la distinction du design urbain, l'accès du public à des espaces piétonniers et à une bande riveraine ininterrompue ainsi que toute une gamme d'innovations urbaines adaptées à un milieu urbain à forte densité.

La Fédération canadienne des municipalités appuie le principe de l'échange de connaissances relatives aux meilleures pratiques au-delà des frontières canadiennes en encourageant les partenariats entre des municipalités canadiennes et des municipalités d'Afrique, d'Amérique latine et de l'Asie du Sud-Est. Elle facilite également des activités de formation en Chine qui mettent l'accent sur la gestion de l'environnement urbain.

Amélioration des communications

Les communautés utilisent Internet comme lien avec tout un monde de services, d'informations et d'expertise, qui sont requis pour la durabilité. Ce réseau s'est déjà avéré un excellent outil pour relier les gens et les organisations dans les régions rurales et éloignées. L'accès à Internet peut offrir aux communautés de meilleures occasions de croissance et d'emploi. Comme on l'a déjà mentionné ci-dessus, Internet leur permet d'améliorer l'accès aux connaissances et à l'information. Il permettra aussi aux gens de communiquer plus facilement, de faire des affaires et d'échanger de l'information et des

idées. Afin de fournir aux communautés rurales un accès abordable à Internet et de leur permettre d'acquérir les compétences nécessaires pour en tirer pleinement parti, on travaille présentement à la mise sur pied, dans tout le Canada, d'un réseau national de sites d'accès public à l'autoroute de l'information.

Utilisation du patrimoine pour revitaliser les communautés

L'un des aspects du développement durable est la préservation et la revitalisation des bâtiments en place et des caractéristiques actuelles des communautés. Ainsi, la rénovation des grandes avenues commerciales est rendue possible par des partenariats conclus entre les commerçants des centres-villes et les municipalités. Ces activités de rénovation des centres-villes offrent des avantages à la fois économiques et environnementaux, notamment l'utilisation continue des bâtiments et de l'infrastructure en place, surtout par les petites entreprises. Elle se sont également révélées très utiles pour faire contrepoids à l'expansion tentaculaire vers les secteurs à faible densité. La valeur des travaux de restauration dépasse maintenant celle de la construction d'immeubles neufs au Canada.

La conservation du patrimoine contribue également à la revitalisation des milieux ruraux et des régions. Les communautés créent maintenant des partenariats pour développer des corridors à partir de routes panoramiques, de voies navigables historiques, de chemins et de sentiers ou comme moyen de réutiliser des voies ferrées désaffectées.

Action 21

Action 21 est un nouveau programme fédéral destiné à aider les Canadiens à agir au sein de leur communauté pour favoriser un environnement sain. Ce programme d'Environnement Canada comporte deux volets, soit une initiative de sensibilisation du public, qui vise à encourager toute la population à participer activement au règlement de questions environnementales, et un programme de financement communautaire, qui prévoit une aide financière aux organisations non gouvernementales à but non lucratif pour la réalisation de projets locaux liés à l'environnement.

Action 21 prévoit aussi de l'aide aux organisations qui souhaitent agir dans leur communauté. Il permet en outre de financer des projets qui ont des incidences positives sur l'environnement, qui offrent aux Canadiens des occasions d'intervention au niveau local, qui encouragent un plus grand nombre de personnes à agir de façon responsable sur le plan de l'environnement et qui abordent des questions environnementales prioritaires. De plus, conjointement avec Santé Canada, Action 21 permet actuellement de parrainer un projet destiné à aider les communautés à faire le lien entre les questions sanitaires et environnementales, et à améliorer leur capacité d'intervention pour les questions qu'elles jugent prioritaires.

Conscience sociale des entreprises

De nombreuses entreprises ont élaboré des politiques et des pratiques propices au développement durable. L'un des éléments fondamentaux de cette tendance est la

Le premier atelier national sur la durabilité urbaine, qui a eu lieu en juin 1995, a mis l'accent sur des cadres et critères appropriés ainsi que sur la sélection d'indicateurs de base. L'année dernière, on a publié dans Profil du Canada rural les principales tendances basées sur 14 indicateurs et observées dans les régions rurales du Canada. On trouvera un complément d'information sur ces indicateurs dans la section du présent rapport intitulée «L'information pour la prise de décisions : le rôle des indicateurs».

La Banque de développement du Canada offre une variété de produits et de services conçus pour répondre aux besoins de certains groupes d'entrepreneurs comme les femmes, les groupes autochtones, les jeunes gens et les membres de communautés ethniques. L'aide qu'ils reçoivent pour se créer des emplois durables prend la forme de services comme des possibilités de financement spécialisées, de la formation auprès d'entreprises, du counseling et du mentorat. Bon nombre des initiatives de la Banque sont élaborées et réalisées dans le cadre de partenariats réunissant des groupes et associations du secteur privé et des ministères.

En 1992, la Shell Canada Chemical Company a mis sur pied un comité consultatif externe sur la durabilité des lignes de produits pour l'étude de l'aspect durabilité de ses unités commerciales et de ses produits. Les 11 membres du comité, experts dans toute une gamme de disciplines, ont depuis élaboré des critères de durabilité tenant compte des incidences et des risques possibles par rapport au cycle de vie et ils les ont incorporés dans un outil d'évaluation destiné aux lignes de produits et aux investissements de capitaux.

Le Conference Board du Canada a mis sur pied en 1995 le Centre canadien des relations entre l'entreprise et la collectivité pour s'occuper des questions de conscience sociale de plus en plus complexes auxquelles sont confrontées les entreprises. Le Centre s'est donné pour but d'aider les organisations commerciales à participer de façon plus efficace au développement et à l'enrichissement des communautés au sein desquelles elles oeuvrent.

participation des entreprises à des efforts semblables au niveau communautaire, dont certains sont directement liés aux priorités du milieu des affaires. Par exemple, la Consumer Gas Company, de concert avec un certain nombre d'autres sociétés, participe à l'Initiative éco-communautaire d'Ottawa-Carleton, en Ontario, un projet de conservation d'énergie qui profite aussi bien aux utilisateurs qu'à cette société.

L'appui accordé par des entreprises aux activités de développement durable est un phénomène relativement nouveau, fondé sur une longue tradition de participation du milieu des affaires à des activités caritatives, sanitaires, culturelles et sportives. La manifestation de la conscience sociale des entreprises prend de nombreuses formes, par exemple la contribution de biens et services, le partage de capacités et d'expertise, et l'aide financière.

Sensibilisation du public

Les entreprises portent maintenant les enjeux environnementaux à l'attention du public, et la réaction de ce dernier influence les politiques gouvernementales. Par exemple, en octobre 1994, The Body Shop, une entreprise de produits de soins de la peau et de cosmétiques, a lancé une campagne pour la promotion d'une loi canadienne visant à protéger les espèces en péril. Celle-ci prévoyait la distribution d'information chez les détaillants partout au pays, une pétition et une campagne de lettres destinées à la ministre fédérale de l'Environnement alors en poste. Des jeunes enfants, prétendant être des animaux appartenant à des espèces en péril, ont envoyé quelque 5 000 lettres et dessins au nom de ceux-ci. Le clou de la campagne fut la présentation d'une pétition de 75 000 signatures à la Ministre le 17 novembre 1994, appuyant son projet de dépôt d'une loi sur la protection des espèces en péril, un instrument demandé par divers groupes non gouvernementaux et des citoyens sensibilisés. Le même jour, tout en promettant de déposer la loi, la Ministre a diffusé un document intitulé *La législation sur les espèces en péril au Canada : un document de travail*, invitant le public à exprimer son point de vue. Le 17 août 1995, la Ministre a publié une version «en langage courant» d'un document ayant pour titre *La Loi sur la protection des espèces en péril au Canada : proposition législative*, afin d'obtenir d'autres observations du public à ce sujet.

Comme cette question relève d'une compétence partagée, le gouvernement fédéral a dirigé l'établissement d'un mécanisme national garantissant la protection et le rétablissement des espèces en péril dans l'ensemble du Canada.

Coopération internationale

Le Canada a une longue tradition de coopération internationale. Le principal organisme d'aide publique au développement est l'Agence canadienne de développement international. Pour celle-ci, la notion du développement durable repose sur les cinq piliers de la durabilité (ses exigences environnementales, économiques, politiques, sociales et culturelles). On trouvera de l'information sur l'aide publique au développement dans la section du présent rapport portant sur les ressources et les mécanismes financiers.

Le Centre de recherches pour le développement international (CRDI) et l'Institut international de développement durable (IIDD) sont deux autres organisations qui jouent un rôle important dans le développement international.

Financé grâce à des subventions fédérales, le CRDI aide des chercheurs de pays en développement à trouver des solutions. Ses travaux mettent notamment l'accent sur des problèmes liés à la sécurité alimentaire, au développement et à l'utilisation de la technologie, à la préservation de la biodiversité et à l'intégration de politiques sociales, économiques et environnementales.

Créé en 1970, le CRDI est le premier établissement de recherche du monde oeuvrant exclusivement au développement international et il a servi de modèle pour la création d'organisations semblables aux États-Unis, en Suède, en Australie et en Allemagne. Depuis son incorporation comme société publique, le CRDI a financé plus de 5 000 projets dans près de 100 pays; il compte des bureaux au Canada, en Afrique, en Asie et en Amérique latine.

Des organisations indépendantes telles l'IIDD possèdent une grande expertise et réalisent de multiples activités. L'IIDD a été créé afin de promouvoir le développement durable auprès des décideurs, tant au Canada qu'à l'étranger. Ses programmes mettent l'accent sur l'identification et l'application de principes tels que les Principes d'un commerce assurant un développement durable, utilisés pour l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce et pour l'Organisation mondiale du commerce; des relevés des meilleures pratiques et cas observés; des mesures des progrès réalisés vers la concrétisation du développement durable; la création d'indicateurs du développement durable à l'échelle régionale et au niveau organisationnel, et leur application aux écozones. L'une des réalisations les plus remarquées de l'IIDD est le *Bulletin des négociations de la Terre*, qui présente une couverture quotidienne des négociations des Nations Unies touchant l'environnement et le développement.

Défis à relever

À mesure qu'il progresse sur la voie de la réalisation de ses objectifs de développement durable, le Canada est appelé à relever de nombreux défis, dont quelques-uns sont décrits ci-dessous.

Promotion de l'écocivisme

L'écocivisme est un processus qui consiste à changer son mode de décision personnelle et à élargir sa perception des enjeux du développement durable. Par exemple, nous devons trouver un équilibre entre la consommation humaine et la productivité limitée de la nature pour garantir la durabilité des communautés à l'échelle locale, régionale et mondiale. Il est clair que, pour les Canadiens, cette exigence se traduira par une réduction de la consommation, nécessitant elle-même un changement de leurs attitudes et de leurs habitudes.

Pour marquer le 50^e anniversaire des Nations Unies, les Amis des Nations Unies ont demandé à un comité international de conseillers de choisir 50 communautés modèles ayant adopté une démarche collective remarquable relativement aux questions environnementales et au développement social de leurs membres. Trois des 50 gagnants provenaient du Canada, soit la communauté Sanikiluaq des Territoires du Nord-Ouest, la Première Nation de Walpole Island en Ontario et la communauté crie Oujé-Bougoumou au Québec.

Le Réseau d'information nordique permet à ses utilisateurs, par l'intermédiaire d'un babillard électronique, de discuter de questions d'environnement et de développement, et de trouver dans sa métabase de données des informations comportant des références géographiques. Il est devenu un outil très utile pour l'industrie, le milieu des affaires, les bureaux d'aménagement du territoire, les communautés, les groupes d'intérêt, les ministères, les décideurs des régions nordiques ainsi que les établissements de recherche et d'enseignement.

À cause des contraintes de financement, les établissements d'enseignement public ont dû réduire la gamme des cours offerts aux étudiants. Pour les cours qui restent, le défi consiste à promouvoir l'écocivisme chez les étudiants, notamment en les sensibilisant à l'environnement et en leur faisant prendre conscience de leurs responsabilités face à celui-ci.

Réponse aux attentes d'une population vieillissante

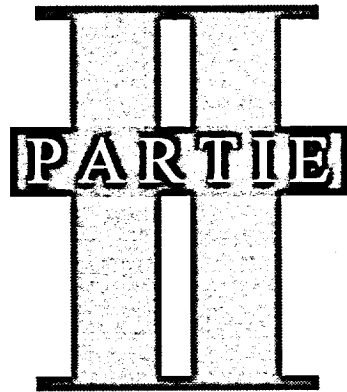
Au cours des prochaines décennies, le Canada connaîtra un changement profond de son tissu social en raison de la croissance relative de la fraction de sa population qui atteindra et dépassera l'âge de 65 ans. Cette croissance rapide devrait se poursuivre durant une bonne partie du prochain siècle, atteignant son point culminant en 2031, quand tous les membres vivants de la génération du «baby-boom» s'y retrouveront. Alors que l'on prévoit de fortes augmentations dans toutes les catégories d'âge de plus de 65 ans, il est important que les planificateurs des politiques et des programmes tiennent compte du nombre croissant de personnes âgées de 75 ans et plus, et de leurs besoins en logement, en services de santé et autres ainsi qu'en installations spéciales.

Adaptation aux conséquences de l'autoroute de l'information

L'expression «autoroute de l'information» désigne maintenant tous les changements concernant l'informatique, les communications, de même que les produits et processus associés, qui touchent aujourd'hui la société et l'économie canadiennes. L'autoroute de l'information représente la transition entre une économie basée sur la production de biens et une économie dont la principale préoccupation sera la production d'information et l'addition de valeur à celle-ci. Pour conserver des modes de vie durables, les Canadiens devront, durant les prochaines années, résoudre un certain nombre de problèmes importants concernant la nature changeante du travail, des emplois et des carrières ainsi que l'accès à la technologie, à l'emploi et à la formation.

Contraintes financières

Tous les paliers de l'administration canadienne, les organisations non gouvernementales et les communautés, grandes et petites, sont aux prises avec d'importantes contraintes financières. De même, la marge de manoeuvre en matière de taxation, à tous les paliers de gouvernement, est de plus en plus étroite. Les organisations gouvernementales et non gouvernementales recherchent activement des façons innovatrices de partager leurs ressources et leurs connaissances, ainsi que de susciter une forte participation du public, de façon à promouvoir l'avènement d'une économie et d'une société qui respecteront les principes de la durabilité dans un contexte de ressources financières limitées.



III
PARTIE

QUESTIONS
INTERSECTORIELLES

PARTIE II, SECTION I

RENFORCEMENT DU RÔLE DES PRINCIPAUX GROUPES

Introduction

Les chapitres 23 à 31 d'Action 21 soulignent la nécessité d'engager tous les segments ou secteurs de la société dans la promotion du développement durable. Depuis nombre d'années, le Canada a fait de la participation générale du public au processus décisionnel une de ses priorités, tendance qui s'est accentuée depuis la fin de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED). Comme l'activité des principaux groupes prend des formes diverses au Canada, cette section du rapport s'attache à deux tendances qui ont pris de l'importance depuis 1992.

La participation aux décisions : maturité du dialogue intersectoriel

Les pouvoirs publics ont intensifié leurs efforts en vue de trouver des moyens efficaces d'engager les principaux groupes et les citoyens dans la conception du programme de développement durable. Les tribunes réunissant des représentants de nombreux groupes différents sont devenues des véhicules déterminants dans ces processus de consultation. L'objectif visé avec ces tribunes est d'encourager le débat et la formation d'un consensus sur les intérêts traditionnels des principaux groupes.

Ces processus s'inscrivent dans la ligne des consultations publiques prescrites par les lois de base sur l'environnement comme la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement*, la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*, la *Loi sur la qualité de l'environnement* du Québec et l'*Environmental Protection and Enhancement Act* de l'Alberta (loi albertaine sur la protection et l'assainissement de l'environnement). L'élaboration et la mise en oeuvre de ces lois ont appelé la participation de la gamme complète des groupes voués à la défense de l'environnement, de l'industrie, de travailleurs, d'Autochtones et d'autres groupes importants et de citoyens.

Le même genre de mécanismes de consultation a été employé dans l'élaboration de politiques, de programmes et de réponses destinés à relever des défis particuliers en matière d'environnement. Ces défis sont posés par divers dossiers dont les travaux sur les problèmes liés aux écosystèmes des Grands Lacs et du Saint-Laurent, au littoral de

l'Atlantique, à la vallée du Fraser en Colombie-Britannique et aux bassins des rivières du Nord.

Les pouvoirs provinciaux ont aussi mis en place des mécanismes consultatifs pour susciter des réactions concrètes du public aux défis du développement durable. Le Nouveau-Brunswick, par l'entremise de sa Commission sur l'utilisation des terres et l'environnement rural, comme la Colombie-Britannique, par sa commission des ressources et de l'environnement, engagent les citoyens, les communautés et les organisations dans la planification des ressources et la gestion intégrée de l'environnement. Au Québec, les conseils environnementaux régionaux, créés par les organisations non gouvernementales, facilitent l'instauration d'un consensus chez les intervenants.

Ces mécanismes consultatifs se retrouvent aussi à l'échelon municipal. Par exemple, le projet Vision 2020, dans Hamilton-Wentworth, traduit la volonté de donner aux citoyens et à leurs organisations un rôle dans le façonnement de l'avenir et du bien-être économiques de leur communauté.

En majeure partie, ce dialogue intersectoriel fait fond sur le travail accompli à la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie, qui a été l'objet de discussions approfondies dans des rapports antérieurs. La Table ronde nationale, ainsi que d'autres tables rondes provinciales et locales, ont ouvert de nouvelles voies vers un consensus en matière de développement durable. Ces processus ont aidé à engager divers segments de la société dans la recherche d'autres réponses.

Il est aussi possible de trouver à l'extérieur des administrations publiques des initiatives visant à engager des groupes principaux dans des dossiers clés. L'Initiative minière de Whitehorse (l'industrie canadienne des minéraux et des métaux), la Table ronde sur le développement durable des forêts (le secteur canadien des pâtes et papiers) et le Collectif des instruments économiques mis sur pied par la Table ronde nationale en sont tous des exemples.

Bon nombre pensent que le dialogue intersectoriel a amélioré la qualité des décisions prises par les secteurs public et privé. Il a aussi contribué à la compréhension et au respect mutuels des principaux groupes, les intéressés oubliant leurs étiquettes pour chercher ensemble des solutions.

La création de coalitions : développement d'une synergie et d'une action concertée pour le développement durable

Il existe des preuves encourageantes que les principaux groupes partagent maintenant leurs ressources et leur technicité et qu'ils trouvent des moyens de s'occuper ensemble de dossiers particuliers et de relever des défis précis. Sous l'impulsion de groupes environnementaux voués aux changements climatiques et à la biodiversité, des coalitions se forment et profitent des ressources et des points forts des groupes participants pour promouvoir l'action.

Les groupements de travailleurs et d'industriels coopèrent également au règlement des questions liées à l'environnement en milieu de travail. Par exemple, les Travailleurs et travailleuses canadiens de l'automobile et Chrysler Canada ont formé un comité national mixte de l'environnement chargé de préparer des programmes éducatifs sur l'environnement à l'intention des communautés et ainsi de s'assurer une vaste participation aux échelons local et national.

Les organisations de travailleurs visent aussi les écoles pour promouvoir le développement durable. Au Québec, la Fondation en éducation relative à l'environnement et le Comité interministériel de l'éducation relative à l'environnement ont conjugué leurs forces à celles du ministère de l'Éducation et de celui de l'Environnement et de la Faune, de RECYC-QUÉBEC, de la Centrale de l'enseignement du Québec, des commissions scolaires et d'Hydro-Québec pour élaborer des programmes et des outils éducatifs visant à sensibiliser davantage les écoliers au développement durable.

Par l'intermédiaire du Centre canadien de recherches sur le développement durable, on tente de susciter une collaboration accrue entre les universités, les pouvoirs publics, le secteur privé et les organisations non gouvernementales.

Des organisations sans but lucratif, comme l'Association canadienne de normalisation (CSA), jouent aussi un rôle clé de rassembleurs de groupes pour servir une cause commune. Avec des représentants de nombreux segments de la société, la CSA élabore des objectifs, des normes et des lignes directrices concernant la qualité de l'environnement, dont se serviront l'industrie, les petites et moyennes entreprises, les collectivités et le secteur public pour gérer l'environnement.

Les peuples autochtones participent de plus en plus avec d'autres groupes aux initiatives liées au développement durable. Bon nombre s'intéressent aux questions de gestion des ressources, qui appellent un partage du pouvoir de décision avec les gouvernements provinciaux, notamment l'utilisation des terres, les pratiques de foresterie, l'utilisation des ressources par les Autochtones et le développement économique. Par exemple, le Conseil de gestion de la harde de caribous de la Porcupine, dans le Nord canadien, compte des représentants de peuples Gwich'in et Inuvialuit ainsi que de trois paliers de gouvernement. Il gère des dossiers liés aux plus grosses hardes de caribous du monde par un consensus traditionnel. De même, l'entente entre les gouvernements fédéral et québécois et les Algonquins du lac Barrière conduira à la préparation d'un plan de gestion intégrée des forêts et de la faune, fondé sur les principes du développement durable.

Les organisations de jeunes, de femmes et de personnes du troisième âge étendent de plus en plus leurs réseaux afin d'établir des liens, sur un large éventail de sujets, avec la communauté scientifique, des organisations vouées à la santé et des établissements d'enseignement. Certains de ces réseaux sont décrits à la section de ce rapport portant sur la promotion de l'éducation, de la sensibilisation du public et de la formation.

Défis et prochaines étapes

De nombreuses organisations non gouvernementales du Canada sont soumises à des restrictions budgétaires alors que des demandes viennent de plus en plus grever leurs ressources. Cette situation les force à user davantage de stratégie dans l'attribution de ressources aux efforts de consultation et de regroupement d'opinions. Elles accordent maintenant plus d'importance à l'évaluation des effets éventuels de leurs efforts avant de s'engager dans de nouvelles activités. Nombre d'entre elles cherchent à établir des partenariats avec d'autres intervenants afin de maximiser leur contribution. Les résultats de ces vastes coalitions sont, dans certains cas, très prometteurs, tandis que, dans d'autres, les progrès sont moins manifestes. Le grand défi qui se présente à bon nombre de ces organisations revient à traduire les stratégies en plans d'actions concrètes couvrant leurs secteurs d'intérêt.

L'une des tâches clés des institutions canadiennes consiste à lier leur engagement à l'égard de l'environnement et du développement durable à des processus de responsabilisation ouverts et transparents. En raison de leur nature et de leur portée, les enjeux du développement durable appellent des mécanismes de responsabilisation pleinement sensibles à l'expression pluraliste des besoins et des intérêts de tous les principaux groupes de la société canadienne.

La véritable contribution des principaux groupes au règlement des enjeux du développement durable sera, en dernière analyse, évaluée par leur influence sur les décisions et les mesures prises. Dans une plus vaste perspective, cette contribution dépendra aussi de l'aptitude des principaux groupes et de leurs organisations à coopérer avec d'autres segments de la société. Pour y parvenir, ils devront partager avec plus d'efficacité leurs expériences, les enseignements tirés de celles-ci et les meilleures pratiques, tant à l'intérieur d'un secteur donné qu'entre des secteurs. Les nouvelles voies de communication ouvertes grâce à la présence du Canada sur l'autoroute de l'information devraient faciliter le partage et l'apprentissage des expériences et des meilleures pratiques.

PARTIE II, SECTION II

RESSOURCES ET MÉCANISMES FINANCIERS

Introduction

Le Canada croit qu'un des éléments clés de la coopération internationale, qui contribuent au développement durable dans le monde, réside dans l'attribution d'une aide, financière particulièrement, aux pays en développement pour les aider à honorer les engagements qu'ils ont pris à l'égard d'Action 21. L'aide financière des pays industrialisés aux pays en développement devrait s'ajouter aux ressources nationales financières, techniques et humaines mobilisées par les pays en développement, mobilisation qui est fondamentale dans la mise en oeuvre d'Action 21. À ce titre, le gros de l'aide du Canada est acheminé par le programme fédéral d'aide publique au développement (APD). Des organisations comme le Centre de recherches pour le développement international (CRDI), dont le siège est à Ottawa, et l'Institut international du développement durable, situé à Winnipeg, accomplissent aussi un travail d'importance.

Mécanismes innovateurs

Le Canada est de plus en plus convaincu que le développement durable passe par l'instauration et le maintien de relations économiques solides, mutuellement profitables, entre pays industrialisés et pays en développement. Dans l'énoncé de politique étrangère qu'il a publié au début de 1995, *Le Canada dans le monde*, le gouvernement fédéral s'est engagé à élargir ses relations en matière de commerce et d'investissements avec les pays en développement.

Conscient du rôle du commerce international dans la promotion du développement durable, le Canada a fait part de son intention de s'acquitter pleinement des engagements qu'il a pris dans les négociations commerciales du Cycle d'Uruguay, auxquelles ont participé plusieurs pays et qui ont pris fin en 1994. L'un de ces engagements revêt un intérêt particulier pour les pays les moins développés : il s'agit de la promesse du gouvernement du Canada de réformer son Tarif de préférence général pour ménager aux pays les moins développés un meilleur accès au marché canadien. L'Agence canadienne de développement international (ACDI) a aussi entrepris une étude sur les répercussions du Cycle d'Uruguay sur les pays en développement, dans le dessein, entre autres, de cerner

pour les organisations vouées à l'APD un rôle leur permettant d'atténuer les effets négatifs des résultats du Cycle d'Uruguay sur les pays en développement tout en les aidant à tirer profit des nouveaux débouchés commerciaux qui en découlent. Les résultats de cette étude de l'ACDI devraient être connus vers le milieu de 1996.

Aide publique canadienne au développement

L'APD est considérée comme la principale source d'aide financière externe dont disposent les pays en développement pour mettre en oeuvre l'Action 21. Le Canada maintient son engagement à porter à long terme son APD à 0,7 p. 100 de son produit national brut, comme il l'a confirmé à la CNUED. La disponibilité des ressources financières nécessaires à cette fin sera tributaire de la vigueur de l'économie canadienne.

Le Canada dans le monde établit l'objectif de l'ADP canadienne, soit «de soutenir le développement durable dans les pays en développement afin de réduire la pauvreté et de rendre le monde plus sûr, plus juste et plus prospère». Dans cette perspective, le Canada continuera à réserver la majeure partie de son APD aux pays à faible revenu. Les ressources de l'APD seront consacrées principalement à six priorités : les besoins humains fondamentaux; les femmes et le développement; les services d'infrastructure; les droits de la personne, la démocratie et le bon gouvernement; le développement du secteur privé; l'environnement. Pour chacune de ces priorités, le Canada ciblera son aide là où elle stimulera le plus efficacement le développement autosuffisant et respectueux de l'environnement. L'objectif sera de promouvoir des relations de longue durée, mutuellement profitables, entre le Canada et les pays en développement.

Aide multilatérale au développement et mécanismes de financement

De l'avis du Canada, l'instauration d'un système économique et financier international, propice au développement durable, doit être l'une des pierres angulaires de la mise en oeuvre d'Action 21. Le Canada souscrit fortement aux efforts de réforme des organisations internationales afin de garantir une promotion efficace et efficiente du développement durable dans le monde. Au 18^e Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), le Canada a vigoureusement appuyé la décision du PNUE de réorienter son programme afin de pouvoir réaliser cet objectif.

De plus, le Canada a pris une part active au suivi du Sommet de 1995 du G-7 en matière de réforme des institutions financières internationales. Le Canada perçoit les banques multilatérales de développement comme un élément fondamental du cheminement vers le développement durable. Le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) est aussi un outil clé qui aide à relever les défis courants que posent la biodiversité, les changements climatiques, les eaux internationales et l'appauvrissement de la couche d'ozone. À titre de participant à cette tâche, le Canada a promis de verser 111,1 millions de dollars aux fins du réapprovisionnement du FEM pour la période allant de 1994 à 1996.

Il faudra alléger davantage la dette des pays surendettés pour leur donner la chance de mobiliser efficacement leurs ressources en vue d'un développement durable. Au G-7 et au Club de Paris (le groupe des grands États créanciers du monde), le Canada a été un ardent défenseur de l'allégement de la dette des pays en développement et il a incité d'autres États créanciers à penser à des mécanismes susceptibles d'atténuer le fardeau de cette dette qui entrave sérieusement les efforts de ces pays au chapitre du développement durable. C'est ce genre de coopération entre pays industrialisés et pays en développement qui permettra de disposer des ressources nécessaires à la mise en oeuvre d'Action 21 et de bien les mobiliser pour parvenir à nos objectifs communs.

Défis et prochaines étapes

La mobilisation de ressources financières appropriées demeure l'un des principaux obstacles à la réalisation d'Action 21. Compte tenu des graves contraintes qui frappent l'APD, il importe de plus en plus que pays industrialisés et pays en développement recherchent et appliquent ensemble des mécanismes de financement autres que les moyens traditionnels. À cette fin, le Canada continuera de participer activement à la réunion intersessionnelle de la Commission du développement durable (CDD) portant sur les finances, la tribune la plus appropriée et la plus productive pour ce type de discussions.

PARTIE II, SECTION III

TECHNOLOGIE RESPECTUEUSE

DE L'ENVIRONNEMENT

Introduction

L'un des principes fondamentaux d'Action 21 est que le développement durable passe par des percées sensibles dans la mise au point et le transfert de technologies respectueuses de l'environnement. Entre 1992 et 1995, le Canada a franchi de grands pas dans le transfert de technologie tant sur son territoire que vers l'extérieur. Parmi les facteurs clés de ce progrès, citons l'élaboration de politiques gouvernementales qui encouragent l'usage et le transfert de technologies propres, une vigoureuse industrie canadienne de l'environnement, les initiatives du secteur privé ainsi que l'action concertée des pouvoirs publics, du secteur privé, des organisations non gouvernementales et d'autres partenaires nationaux et internationaux.

Politiques et initiatives publiques

Les gouvernements canadiens ont instauré des politiques et des pris des initiatives qui facilitent l'usage et le transfert de technologies ménageant l'environnement. Par exemple, la politique fédérale sur la prévention de la pollution incite l'industrie à mettre en application des technologies et des méthodes «propres» et à abandonner les remèdes «en bout de chaîne». Le recours à divers outils de gestion de l'environnement comme les règlements, les mesures volontaires et les instruments économiques contribuent aussi à façonner le processus de transfert et de perfectionnement de la technologie. Les initiatives gouvernementales concernant «l'industrie verte», comme la stratégie lancée par le gouvernement canadien et intitulée *Une stratégie pour l'industrie canadienne de l'environnement* (SICE), profitent aux technologies canadiennes et à l'industrie de l'environnement.

L'industrie canadienne de l'environnement — Une industrie clé

Le Canada a créé une industrie de l'environnement vigoureuse dont la croissance annuelle devrait atteindre 10 p. 100 au cours des cinq prochaines années. D'ici l'an 2000, ses ventes devraient se chiffrer à 22 milliards de dollars. Ce secteur est aujourd'hui représenté par l'Association canadienne des industries de l'environnement, une organisation cadre qui chapeaute neuf associations autonomes provinciales et territoriales. Cette industrie

Une entreprise de Vancouver met au point un système de propulsion automobile où l'électricité est produite par une pile à hydrogène. Contrairement aux véhicules conventionnels, qui émettent des hydrocarbures, du dioxyde de carbone, des particules et d'autres polluants, la réaction chimique qui survient entre l'hydrogène et l'oxygène à l'intérieur de la cellule ne produit que de l'eau. Cette technologie des plus avancées contribuera à réduire les problèmes liés au smog au niveau local et les émissions de gaz à effet de serre à l'échelle mondiale. L'initiative prise conjointement par le gouvernement et l'industrie afin de mettre au point et de commercialiser la technologie sans émission est une réussite. On prévoit démontrer l'application de la technologie de la pile à hydrogène sur un parc d'autobus urbains.

satisfait aux nouveaux besoins technologiques de nombreux autres secteurs industriels du Canada et de l'étranger. Les technologies, les procédés, les produits et les services environnementaux, mis au point au Canada, jouent un rôle clé dans la mise en valeur des ressources canadiennes tout en protégeant l'environnement. Par exemple, les nouvelles technologies permettront à quelques fabriques de pâtes et papiers de se conformer aux règlements plus stricts sur l'environnement et aux exigences grandissantes du consommateur concernant la protection de l'environnement.

Initiatives du secteur privé

Certaines initiatives du secteur privé sont le fruit du développement de nouvelles technologies. Par exemple, une société de la Colombie-Britannique, en association avec les gouvernements du Canada et de la Colombie-Britannique et avec B.C. Transit, met au point un système de propulsion automobile où l'électricité est produite par une pile à hydrogène. On prévoit que cette technologie novatrice sera appliquée, dans quelques années, aux autobus et aux voitures à l'échelle commerciale.

D'autres initiatives sont aiguillonnées par la nécessité de trouver de nouveaux procédés qui permettent de réduire les coûts et les effets sur l'environnement. Ainsi, une usine d'assemblage automobile de l'Ontario rétribue-t-elle actuellement ses fournisseurs de produits chimiques selon le nombre de véhicules produits, à un prix fixe par unité. Antérieurement, elle leur payait la quantité totale de produits chimiques qu'elle utilisait. Ces fournisseurs ont réagi en mettant au point des technologies nouvelles ou adaptées qui réduisent considérablement la consommation de produits chimiques.

Le Canada compte un grand nombre de sociétés offrant des services spécialisés en gestion de l'environnement. Au Québec, l'une d'elles assure ses services dans une optique autochtone, en faisant fond sur les connaissances écologiques traditionnelles et sur les technologies de pointe.

Le transfert de technologie — Partenariats nationaux et internationaux

Depuis la CNUED, on s'est beaucoup attaché à élargir l'accès aux technologies environnementales et à forger de nouveaux partenariats en transfert et commercialisation de la technologie. En 1994, le gouvernement fédéral, certains gouvernements provinciaux et territoriaux, des sociétés privées et des associations de l'industrie de l'environnement ont uni leurs efforts et ont créé trois centres canadiens pour l'avancement des technologies environnementales (CECATE) dans l'ensemble du pays. Ces CECATE accordent leur soutien aux petites et moyennes entreprises spécialisées en environnement. Les centres s'attachent à assurer divers services : information sur les technologies internationales, aide en matière d'évaluation de technologie, conseils sur la réglementation et les finances, aide à l'exportation, consultation commerciale et autres services liés au transfert et à la commercialisation de la technologie.

Les instituts gouvernementaux oeuvrant dans les domaines des sciences et de la technologie procèdent à la recherche-développement sur les technologies

environnementales. Les instituts nationaux ont conduit une bonne partie de leurs récents travaux de recherche en association avec le secteur privé, les universités et d'autres administrations publiques, dont celles de pays étrangers.

Sur la scène internationale, le Canada s'est livré activement au transfert de technologie à d'autres pays comme la Chine, le Mexique et le Chili. Les initiatives prises ont été, entre autres, des missions commerciales consacrées à l'environnement, des protocoles d'entente bilatéraux, et d'autres initiatives et liens institutionnels. Le Canada a fait profiter de son expertise en matière de règlements et de politiques sur l'environnement ainsi que de programmes techniques à plusieurs pays en développement aux termes de l'Initiative internationale de gestion de l'environnement, qui est partie intégrante de la SICE. Dans le même ordre d'idées, le CRDI exploite un programme permanent sur les technologies durables, dont le siège est en Asie, qui facilite la mise au point, la diffusion et l'adoption de technologies de production moins polluantes. L'ACDI supervise bon nombre des programmes internationaux du Canada liés à la technologie.

Produits et réseaux de l'information

Le Canada a mis au point des procédés autorisant le transfert de technologie ainsi que l'accès à l'information sur la technologie. Des réseaux informatisés ont été construits pour faciliter l'échange d'information.

À titre d'exemples de produits et de réseaux de l'information, citons :

- ENV-I-NET, un babillard électronique en direct, qui diffuse de l'information sur les technologies de l'environnement et sur les priorités des pays en développement qui bénéficieront d'un financement d'organisations financières multilatérales et internationales.
- Solutions environnementales canadiennes, un outil multimédia, orienté vers le fournisseur, qui offre aux sociétés canadiennes l'occasion d'utiliser leurs technologies, leurs produits et leurs services dans l'intérêt des pays en développement et des économies en transition.

Défis et prochaines étapes

Le Canada a accompli de grands progrès dans les domaines de la promotion, de la facilitation et du financement de l'accessibilité et du transfert de technologies respectueuses de l'environnement, tout en protégeant la propriété intellectuelle et en adhérant à des pratiques commerciales loyales. Pour l'avenir, il faut préserver et renforcer la créativité, la motivation et l'esprit de partenariat qui ont conduit à l'élaboration de cette infrastructure. De toute urgence, il faut accélérer le transfert de technologies de l'environnement rentables et novatrices vers les pays en développement et les pays en transition vers l'économie de marché. Les entreprises et les institutions privées, du Canada et des pays bénéficiaires, joueront un rôle déterminant dans la concrétisation de cet objectif.

Le Canada est l'un des chefs de file dans l'avancement des sciences atmosphériques grâce auxquelles on pourra faire comprendre à la population mondiale ce qu'est l'amincissement de la couche d'ozone. La signature du Protocole de Montréal interdisant les substances destructrices de l'ozone marque une étape importante des démarches effectuées par le Canada pour obtenir l'engagement de pays du monde entier à résoudre ce problème planétaire. Grâce au Protocole, l'industrie canadienne de l'environnement a élaboré et commercialisé avec succès plusieurs technologies novatrices d'avant-garde qui permettent soit de récupérer et de recycler les CFC déjà en usage ou de produire des matériaux de remplacement sans CFC. Les technologies vertes et le savoir-faire qui s'y rattache permettent de combler les lacunes entre la compréhension d'un problème mondial et les mesures à prendre pour parvenir à des résultats.

PARTIE II, SECTION IV

LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

Introduction

Le chapitre 3 d'Action 21 reconnaît les liens entre la pauvreté et l'environnement. Il souligne que les ressources naturelles sont souvent les seules ressources des démunis du monde et que ceux-ci doivent disposer d'autres moyens d'existence durables pour éviter la dépendance destructrice à l'égard des ressources primaires. Il demande aux États d'aider les pauvres à parvenir à une existence dans un environnement durable. À cette fin, il propose un grand nombre de mesures. La réponse du Canada à ce chapitre est tout autant nationale qu'internationale.

Lutte contre la pauvreté au Canada

Le Canada est un pays industrialisé et pourtant le nombre de Canadiens vivant dans la pauvreté a augmenté ces dernières années. «Vivre dans la pauvreté» renvoie habituellement à un niveau de vie inférieur au seuil de faible revenu, qui est calculé à partir du pourcentage du revenu consacré à la satisfaction des besoins fondamentaux, et aussi à partir de la taille de la famille et du lieu de résidence. Cette donnée indique que le pourcentage de la population du Canada vivant dans la pauvreté est passé de 15,2 p. 100 en 1990 à 17,9 p. 100 en 1993.

Divers programmes ont été instaurés pour combattre la pauvreté au Canada, dont les suivants sont parmi ceux qui engagent le plus de transferts de ressources :

- le Programme d'assurance-chômage du gouvernement fédéral qui assure un soutien du revenu à ceux qui perdent leur emploi;
- un éventail de programmes liés aux services sociaux, au revenu, à la santé et au logement sont créés à l'intention des personnes nécessiteuses par les gouvernements provinciaux, territoriaux et municipaux et sont, pour la plupart, financés par le gouvernement fédéral en vertu du Régime d'assistance publique du Canada;
- le soutien du revenu accordé aux personnes âgées par le Programme de la sécurité de la vieillesse et par le Supplément de revenu garanti.

Les programmes sociaux du gouvernement fédéral et ceux de nombreuses provinces sont maintenant l'objet de réformes visant à les orienter davantage vers l'amélioration de la capacité des Canadiens à trouver et à garder un emploi grâce à de meilleures compétences.

Un certain nombre de mécanismes ont été mis en place pour consulter les Canadiens, les communautés et les organisations non gouvernementales à l'échelon national et communautaire, au sujet de la pauvreté, et comprennent par exemple, tant des audiences parlementaires officielles que des activités communautaires informelles.

Lutte contre la pauvreté dans le monde

Par son programme d'APD, le Canada aide grandement les pauvres du monde à disposer de moyens de subsistance durable. Le programme bilatéral canadien d'APD, géré par l'ACDI, garde encore une portée mondiale.

Les partenaires de l'ACDI sont nombreux. Par l'entremise de sa Direction générale du partenariat canadien, elle recourt à divers moyens dont le versement de fonds aux organisations non gouvernementales canadiennes qui travaillent sur le terrain avec des partenaires de pays en développement. Ces projets sont en général conçus et mis en place avec l'étroite collaboration des communautés locales.

Les projets sur la réduction de la pauvreté sont des éléments d'importance des programmes bilatéraux du Canada en Afrique, en Asie et en Amérique latine. Le pourcentage de ces projets est passé de 7,4 p. 100 en 1983 à 34,4 p. 100 en 1993.

L'ACDI privilégie les projets dotés d'un bon mécanisme d'exécution et visant à atténuer la pauvreté chez un groupe cible bien défini. Dans cette optique, entre 1987 et 1992, elle a consacré quelque 13,6 p. 100 du total des projets bilatéraux aux démunis.

Le Programme d'entretien des routes rurales (PERR), qui se déroule au Bangladesh, en est un bon exemple. Il vise à régler deux grands problèmes : l'absence de travaux d'entretien de routine des routes en terre battue conduisant de la ferme au marché et l'incapacité des pouvoirs publics du Bangladesh à assister les femmes démunies non couvertes par les programmes de soutien et d'emploi.

De 1989 à 1995, le PERR a engagé 60 000 démunies pour l'entretien de 60 000 milles (96 540 km) de routes, contre un salaire et une assistance visant à atténuer graduellement leur dénuement. Le succès de ce programme tient surtout à trois facteurs :

- il permet d'aider directement les plus désavantagés;
- il satisfait au besoin immédiat des femmes de trouver un emploi régulier et de disposer d'un revenu approprié, tout en ayant les effets à plus long terme de les initier à une occupation non traditionnelle, de renforcer leur rôle dans la famille et d'améliorer leur statut dans la communauté;
- il apporte une solution pratique au problème de l'entretien des routes.

Dans les organismes multilatéraux, le Canada a eu pour stratégie de promouvoir l'intégration de la pauvreté aux programmes ordinaires, tout en insistant sur le développement participatif et le ciblage de groupes précis. Le Canada a soutenu que la

réduction de la pauvreté passe par le dialogue et les réformes stratégiques. Avec d'autres pays, il s'est employé à faire inscrire la pauvreté dans les programmes de la Banque mondiale et des Nations Unies (par exemple, le *Rapport mondial sur le développement humain*, le Sommet mondial des Nations Unies pour le développement social).

Dans l'examen de son expérience à propos des programmes de réduction de la pauvreté, l'ACDI a conclu à la nécessité pour elle d'élaborer une stratégie d'ensemble de réduction de la pauvreté, avec des objectifs clairs et des programmes adaptés aux capacités du Canada.

Défis et prochaines étapes

Les autorités canadiennes cherchent de nouveaux outils qui leur permettront de régler plus efficacement le problème de la pauvreté sur leur territoire malgré les contraintes imposées par la diminution des ressources; toutefois, la pauvreté dans les pays en développement devient aussi plus manifestement une priorité en matière d'action.

En juin 1995, dans la Politique de l'ACDI sur la réduction de la pauvreté, l'Agence s'est engagée à plusieurs actions particulières visant à améliorer l'intervention canadienne face à la pauvreté dans les pays en développement. Par exemple, elle intégrera des profils de pauvreté et des stratégies de réduction aux politiques touchant les pays et les régions, qui guident ses activités dans des régions et pays donnés. Ce faisant, son principal objectif est de s'assurer que ses stratégies complètent celles des pays bénéficiaires.

De façon plus générale, par la nouvelle politique, l'ACDI s'engage à veiller à ce que ses programmes cadrent bien avec l'objectif de réduction de la pauvreté énoncé dans la politique étrangère du Canada. Elle concentrera ses programmes dans les secteurs où elle possède un avantage comparatif, notamment les projets visant la réduction de la pauvreté et les interventions stratégiques. Le principal défi de la mise en oeuvre de la nouvelle politique sera d'étayer des solutions durables, au problème de la pauvreté, avec les ressources limitées actuellement octroyées au programme d'aide au développement.

PARTIE II, SECTION V

MODIFICATION DES MODES DE CONSOMMATION

Introduction

Au chapitre 4 d'Action 21, les gouvernements s'engagent à mieux comprendre le rôle de la consommation dans le développement durable et les moyens de rationaliser davantage les modes de consommation. Ils entreprennent également l'élaboration de politiques et de stratégies nationales visant à encourager la modification des modes de consommation.

La présente section ne décrit qu'un petit nombre des mesures et initiatives prises au Canada par les particuliers, les organisations et les gouvernements pour s'attaquer aux questions de consommation. D'autres exemples, qui se rapportent aux objectifs énoncés au chapitre 4, sont mentionnés dans d'autres sections de ce rapport, particulièrement dans celle consacrée à la technologie respectueuse de l'environnement. Plusieurs autres exemples sont donnés à la section sur la consommation du *Rapport du Canada à la Commission du développement durable des Nations Unies*, déposé en 1994.

Meilleure compréhension de la production et de la consommation

Les Canadiens adoptent actuellement diverses mesures dans le but de mieux comprendre le rôle de la consommation et ses effets sur le développement durable. Un grand nombre de ces mesures portent sur l'établissement de bases de données, d'indicateurs et d'approches reliés aux comptes nationaux qui analysent divers aspects de la production et de la consommation.

Par exemple, la Base de données nationale sur la consommation d'énergie compile les données sur la consommation d'énergie des différents secteurs, permettant d'évaluer les améliorations de l'efficacité énergétique. Le Système national de surveillance de l'emballage, mis sur pied dans le cadre du Protocole national sur l'emballage du Conseil canadien des ministres de l'environnement, permet de suivre de près les progrès réalisés vers l'atteinte de nos objectifs nationaux, soit de réduire de 50 p. 100, d'ici l'an 2000, la mise en décharge des déchets d'emballage. Également, le gouvernement fédéral, la CSA et plusieurs producteurs canadiens de matières premières mettent au point une Base de données canadienne sur les matières premières qui fournira des moyennes de données

Statistique Canada élabore actuellement un ensemble de comptes sur les ressources naturelles et l'environnement qui serviront de comptes accessoires au Système des comptes nationaux. Ces comptes permettront de consigner les stocks et l'utilisation des ressources naturelles ainsi que la production de déchets au Canada en plus des dépenses actuelles et des immobilisations au chapitre de la conservation ou de la protection des ressources naturelles et de l'environnement.

de l'industrie sur les apports en énergie et en matières premières ainsi que sur les rejets dans l'environnement aux stades de l'extraction et de la production des matières premières.

Au chapitre 4 d'Action 21, les gouvernements s'engagent à «étudier comment les pays peuvent développer leur économie et prospérer tout en réduisant la consommation d'énergie et de matériaux et la production de matières nocives». Certaines des initiatives décrites à la section de ce rapport portant sur la technologie respectueuse de l'environnement indiquent comment les nouvelles technologies et les nouveaux procédés peuvent aider à atteindre cet objectif.

Politiques et stratégies nationales visant à encourager la modification des modes de consommation

Le chapitre 4 porte sur des questions comme : promouvoir une meilleure utilisation de l'énergie et des ressources, réduire au minimum la production de déchets, orienter les choix des particuliers vers des produits écologiques, accroître le contenu environnemental des achats gouvernementaux et s'orienter vers une tarification qui tient compte de l'environnement.

Il existe des exemples de toutes ces activités au Canada. On a cependant connu plus de succès à modifier la consommation des institutions et des industries qu'à modifier les habitudes des particuliers et des ménages.

Les Canadiens trouvent des moyens de réduire au minimum la production de déchets en vrac et de certains polluants. La stratégie de prévention de la pollution du gouvernement fédéral favorise l'adoption de procédés, de pratiques, de matières et de produits qui évitent ou qui réduisent au minimum la création de polluants et de déchets. Les gouvernements fédéral et provinciaux poursuivent leurs efforts en vue d'atteindre leur objectif de réduire de 50 p. 100, d'ici l'an 2000, la quantité (correspondant aux niveaux de 1988) de déchets solides et de déchets d'emballage mis en décharge. Les derniers chiffres provenant de l'Inventaire national de déchets solides indiquent que la réduction des déchets solides urbains depuis 1992 atteignait 13 p. 100.

De nombreuses mesures s'adressaient à l'industrie et au gouvernement en raison de leur grande consommation d'énergie, de matières premières et d'autres produits. Une production plus efficace permet une consommation globale plus durable. Le parc industriel de Burnside, en Nouvelle-Écosse, est un bel exemple des efforts déployés pour améliorer l'efficacité de l'utilisation des matières. Les petites entreprises y utilisent les déchets produits par les autres commerces du parc industriel, déchets qui, autrement, seraient mis en décharge. La plupart des gouvernements provinciaux et le gouvernement fédéral ont également adopté des politiques d'achat respectueuses de l'environnement.

Les gouvernements fédéral et provinciaux ont signé des ententes de prévention de la pollution avec les secteurs de la fabrication de véhicules automobiles, du nettoyage à sec, du traitement de surface des métaux et de l'imprimerie et du graphisme. Ces ententes astreignent les entreprises à des réductions vérifiables de la production, de l'utilisation et

Au Québec, la consigne publique sur les contenants à remplissage unique de bière et de boisson gazeuse a permis la récupération aux fins de recyclage de près de 73 p. 100 des contenants mis sur le marché, ce qui représentait 31 000 tonnes de contenants en 1994, soit 741 millions de contenants (données les plus récentes disponibles).

du rejet de certaines substances. De tels efforts en matière de prévention de la pollution améliorent également l'efficacité de la consommation de matières au Canada.

Les pouvoirs publics canadiens continuent également d'aider les particuliers à orienter leur choix vers des produits écologiques. Terra-Choice Environmental Services poursuit le programme Choix environnemental du gouvernement fédéral en évaluant les produits et en fournissant de l'information aux consommateurs canadiens grâce à l'utilisation de l'étiquette Éco-Logo. De plus, en vertu de la *Loi sur l'efficacité énergétique*, le gouvernement fédéral exige l'apposition d'étiquettes contenant de l'information relative au rendement énergétique sur certains produits consommant de l'énergie.

Des initiatives dans le domaine difficile de la tarification écologique sont en cours. Par exemple, certaines municipalités encouragent la réduction des déchets en facturant aux ménages l'enlèvement des ordures au poids. Vernon, en Colombie-Britannique, a introduit une structure de tarification de l'eau basée sur la consommation mesurée à l'aide de compteurs, qui a entraîné une réduction de 28 p. 100 de l'utilisation de l'eau par les ménages. À Halifax, en Nouvelle-Écosse, la facture d'eau des ménages compare maintenant la consommation par rapport à la même période l'année précédente. Les gouvernements ont imposé des droits sur le prix d'achat de produits comme la peinture et les pneus, les batteries et les conditionneurs d'air pour les véhicules automobiles.

Défis et prochaines étapes

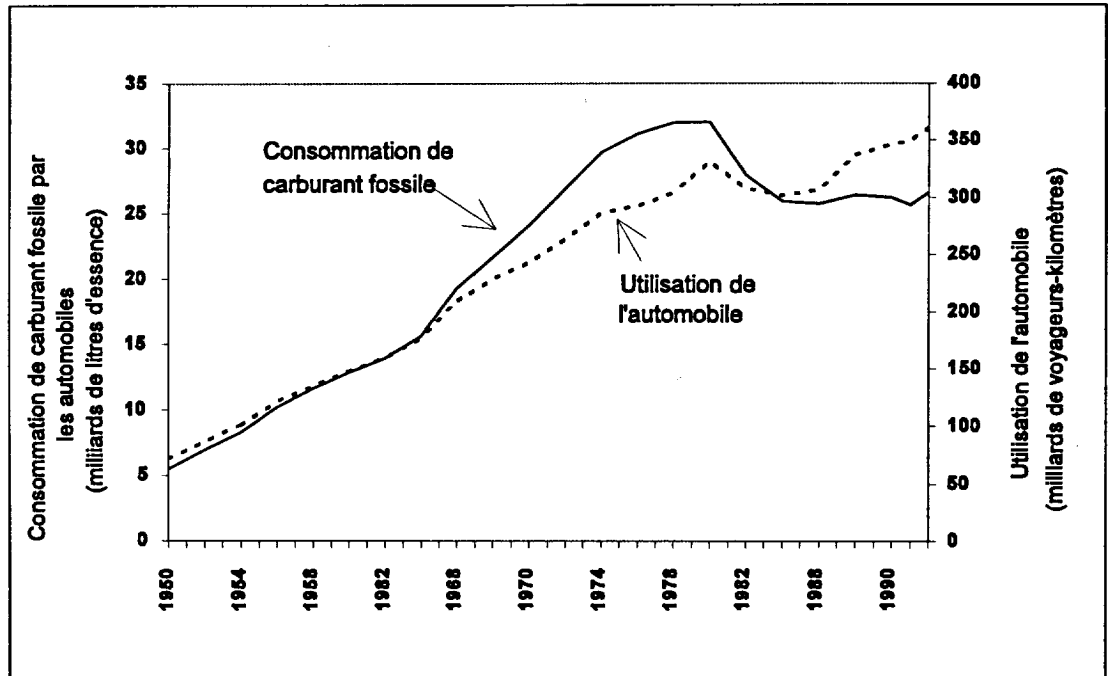
Les principaux agents économiques au Canada font de grands progrès en ce qui concerne l'amélioration de leur mode de consommation; il faudra toutefois réaliser davantage de progrès dans la modification des habitudes de consommation des particuliers pour atteindre l'objectif fixé en matière de développement durable.

Le plus grand défi sera probablement celui de rendre le transport privé plus durable. L'utilisation des transports en commun dans les villes (nombre total de kilomètres parcourus) est à la hausse; ce type de transport représente cependant moins de 5 p. 100 des transports motorisés dans les régions urbaines alors que l'utilisation de l'automobile continue d'y augmenter. Une étude de 1992 indiquait que 82 p. 100 des kilomètres parcourus par les particuliers au Canada le sont en automobile (voir figure à la page suivante). Le rendement énergétique des automobiles s'améliore, mais trop lentement pour empêcher la consommation canadienne totale d'énergie et de carburant fossile d'augmenter en raison de l'expansion des déplacements en automobile.

Les vastes étendues et les rudes conditions climatiques du Canada, combinées à la liberté de ses marchés, font qu'il est difficile pour les citoyens de modifier rapidement leurs habitudes de consommation personnelles. C'est donc tout un défi que de promouvoir de façon efficace l'adoption par les consommateurs d'une éthique de conservation.

En 1992, l'Association canadienne du personnel administratif universitaire a décerné un prix de qualité et productivité à l'Université Dalhousie de la Nouvelle-Écosse. L'Université avait parrainé un projet combinant la réduction et le recyclage des déchets sur son campus dans le cadre d'un nouveau cours donnant droit à un crédit et ayant trait à la gestion des déchets et à l'environnement. Le module d'enseignement sur l'environnement et les projets de démonstration élaborés dans le contexte du projet avaient été conçus de façon à être transférables à d'autres établissements.

Indicateur : La consommation de carburant fossile par les automobiles



Sources : Commission royale sur le transport des voyageurs au Canada, Association canadienne du transport urbain, Environnement Canada et Statistique Canada.

Réalisation : Direction générale de l'état de l'environnement, Environnement Canada.

Entre 1984 et 1992, la consommation de carburant fossile s'est stabilisée, car les améliorations du rendement énergétique ont connu un ralentissement et ont été annulées par une augmentation des déplacements en automobile.

PARTIE II, SECTION VI

DYNAMIQUE DÉMOGRAPHIQUE

ET DURABILITÉ

Introduction

Le chapitre 5 d'Action 21 met l'accent sur le rapport entre les questions relatives à la population, d'une part, et le développement durable, d'autre part. Les répercussions environnementales du changement démographique ne constituent pas une importante préoccupation nationale au Canada en raison du taux de natalité et de la densité de population relativement faibles.

La principale politique démographique du Canada porte sur son appui aux efforts déployés en matière de population et de santé de la reproduction dans les pays en développement. Le Canada reconnaît cependant que des politiques de développement socio-économique efficaces sont essentielles pour atteindre les objectifs démographiques. Depuis bien des années, le programme canadien d'APD aide les gouvernements nationaux, les agences internationales, les organisations non gouvernementales et les organismes communautaires à s'attaquer aux problèmes démographiques.

La présente section décrit l'évolution des politiques et des programmes démographiques du pays depuis la CNUED.

Évolution des politiques démographiques internationales du Canada

La politique étrangère du Canada reconnaît l'importance des problèmes démographiques qui peuvent avoir un impact sur la réalisation des objectifs en matière de développement durable et sur la sécurité mondiale. Ces facteurs, et plusieurs autres, ont tous donné lieu à des problèmes démographiques d'une grande importance pour le public au cours des dernières années, qui se reflètent dans l'énoncé de politique étrangère canadienne de 1995 qui considère la planification familiale comme partie de l'engagement du Canada à faire des besoins essentiels des personnes une priorité du programme d'APD. Ces problèmes jouent également un rôle dans d'autres priorités, comme les femmes et le développement, et l'environnement.

Les problèmes démographiques ont été un important point à l'ordre du jour de la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD), au Caire, et de la Quatrième conférence mondiale sur les femmes, à Beijing. Le Canada a participé activement aux deux conférences afin de garantir des résultats positifs.

La perspective des questions démographiques a changé durant les dernières années. En 1994, l'ACDI a mis au point un Énoncé sur la population et le développement durable, qui fixe les quatre objectifs suivants :

- promouvoir une meilleure compréhension de l'incidence de la dynamique de la population sur les progrès réalisés en vue du développement durable;
- appuyer le développement de politiques et stratégies qui amènent une solution aux pressions démographiques sur le développement durable;
- favoriser la prestation de services intégrés en matière de santé de la reproduction visant à répondre aux besoins des femmes, des hommes et des adolescents; ces services doivent être axés sur des programmes de planification familiale de haute qualité qui incluent des activités d'information, d'éducation et de communication;
- appuyer des programmes qui mettent l'accent sur la santé, l'éducation et les activités rémunératrices pour les femmes, afin de contribuer à l'atteinte de niveaux de population compatibles avec un développement durable.

Exécution de programmes démographiques efficaces

Le Canada reconnaît que certains programmes qui touchent les questions de population ne le font qu'indirectement. Par exemple, on a établi un lien entre le développement économique et les taux de fertilité peu élevés dans une société.

L'appui direct du Canada aux programmes démographiques s'est élevé à environ 30 millions de dollars par année pendant les deux dernières années. Une grande partie de cet appui s'est faite grâce à trois programmes complémentaires : le Fonds des Nations Unies pour la population, le quatrième projet du Bangladesh en matière de population et la Fédération internationale pour le planning familial.

Défis et prochaines étapes

Les questions de population sont des questions délicates. Elles se trouvent au cœur même des relations humaines. Le Canada a toujours appuyé les progrès constants réalisés depuis la CNUED par l'intermédiaire du Programme d'action de la CIPD et, plus récemment, à la conférence de Beijing. Le Canada accueille favorablement l'élargissement des questions démographiques, qui passent de l'accent traditionnellement mis sur la planification familiale à des questions beaucoup vastes comme la santé des femmes, la santé de la reproduction, les facteurs socio-économiques et l'éducation qui se répercutent sur le changement démographique.

Dans son programme d'APD, le Canada continuera sur sa lancée en ce qui a trait aux démarches qui sont axées sur les besoins des particuliers et qui reconnaissent toute la gamme des considérations influant sur les niveaux de population. Afin de souligner cet appui, le Canada s'est engagé à maintenir et, dans la mesure du possible, à accroître son appui aux activités démographiques. De plus, il a pris cet engagement à un moment où le programme d'APD fait face à des restrictions budgétaires.

PARTIE II, SECTION VII

PROMOTION DE L'ÉDUCATION, DE LA SENSIBILISATION DU PUBLIC ET DE LA FORMATION

Introduction

Le chapitre 36 d'Action 21 souligne l'importance de promouvoir l'éducation, la sensibilisation du public et la formation en vue du développement durable. Les efforts visant à réaliser ces objectifs au Canada sont basés sur plus de 20 ans d'expérience nationale.

Éducation

Étant donné que l'enseignement au primaire et au secondaire est de compétence provinciale au Canada, il n'existe aucune stratégie nationale d'éducation axée sur le développement durable. Néanmoins, les éducateurs, les organisations d'éducation, les étudiants et les groupes intéressés ont pris toutes sortes de mesures pour établir des réseaux ainsi que pour créer et fournir du matériel didactique en matière d'environnement. Certaines de ces mesures sont décrites ci-dessous.

En octobre 1992, seulement quatre mois après la tenue de la CNUED, le Congrès mondial sur l'éducation et la communication en environnement et en développement (ECO-ED) a eu lieu à Toronto. L'un des principaux objectifs était d'accroître le potentiel de l'éducation relative à l'environnement de façon à relever le défi de la CNUED en créant de nouveaux partenariats et en échangeant de l'information et des points de vue. ECO-ED a réuni plus de 260 conférenciers et 4 500 participants provenant de 84 pays.

En 1992, treize associations d'éducation nationales ont accepté de former une coalition des chefs de file en éducation (Coalition of Education Leaders) afin de faire la promotion de l'écocivisme dans leur collectivité respective.

En 1993, le Réseau canadien d'éducation et de communication relatives à l'environnement (EECOM) a été formé dans le but d'aider les éducateurs en milieux scolaire et extra-scolaire

Une société albertaine, appelée FEESA — An Environmental Education Society, fait participer depuis dix ans le monde des affaires, le gouvernement et les groupes communautaires voués à la défense de l'environnement à une approche basée sur le consensus en matière d'éducation favorisant le développement durable.

Au Québec, plus de 200 écoles ont mérité le statut d'«école verte Brundtland» car elles ont respecté certaines conditions concernant la protection de l'environnement et la promotion du développement durable.

à créer des liens et à mieux coordonner les activités d'éducation portant sur l'environnement. L'EECOM facilite également l'identification et le partage des ressources.

Afin de s'assurer que tous les paliers de gouvernement collaborent à la promotion de l'éducation en environnement au Canada, le Conseil canadien des ministres de l'environnement a mis sur pied un groupe de travail sur l'éducation en environnement en 1993 qui travaille également en collaboration avec le Conseil des ministres de l'éducation (Canada).

Au niveau post-secondaire, le gouvernement du Nouveau-Brunswick a établi deux chaires en développement durable pour étudier et promouvoir ce concept : une à l'Université de Moncton, de langue française, et l'autre à l'Université du Nouveau-Brunswick, de langue anglaise. Le financement de ces deux chaires est assuré pour les cinq premières années à la fois par le gouvernement et l'industrie.

De nombreux gouvernements, organisations environnementales non gouvernementales et associations industrielles ont élaboré des programmes liés à l'éducation relative au développement durable. Par exemple, le programme «L'éducation au service de la Terre» fait la promotion de l'éducation en matière de durabilité dans le système scolaire officiel partout au pays. La Fondation Evergreen appuie la remise à l'état naturel des terrains d'école, et la Fondation Harmonie tient en été, à l'intention des éducateurs, des ateliers sur les valeurs environnementales. L'Association forestière canadienne a tenu partout au pays des ateliers sur les forêts durables destinés aux professeurs et a compilé un catalogue exhaustif du matériel didactique portant sur la forêt.

Sensibilisation du public

À l'école et dans la collectivité, les jeunes sont souvent au centre des mesures prises pour le développement durable. Les élèves ont mis sur pied des groupes environnementaux et organisé des conférences pour renseigner d'autres élèves, leurs établissements et la collectivité.

En 1994, les jeunes et leurs partenaires des gouvernements, des organisations non gouvernementales et des associations d'enseignement et des particuliers ont participé à l'élaboration du *Guide d'action pour la jeunesse pour Action 21*. Ce guide sera distribué à toutes les écoles et à certains groupes communautaires. Il sera également disponible sous forme électronique sur le Rescol, un réseau parrainé par le gouvernement et accessible sur Internet. Les jeunes qui fréquentent les 16 000 écoles du Canada auront ainsi la possibilité d'échanger de l'information sur les projets de développement durable, qui ont été entrepris dans leur propre collectivité, et de trouver des façons de mettre au point leur propre Action 21.

Dans le cadre d'un partenariat avec Environnement Canada, les Girl Guides of Canada/Guides du Canada ont mis en application le programme «L'eau pour demain» pour plus de 250 000 membres et chefs. Le programme encourage les guides à économiser les

L'Alliance-éducation, une organisation sans but lucratif de gens d'affaires, d'enseignants et de chefs de file de communautés, aide les étudiants à comprendre l'importance de l'éducation en rapport avec le lieu de travail grâce à son initiative «Invitons nos jeunes au travail». Le 8 novembre 1995, on a invité des élèves de 9^e année (d'environ 14 ans) de toutes les régions de l'Ontario à visiter les lieux de travail d'un parent ou d'un membre ou ami de leur famille ou encore d'un tuteur ou d'un bénévole. Cette initiative, étendue à toute la province, sera probablement reprise dans d'autres parties du Canada.

La revue Green Teacher a été lancée depuis près de cinq ans dans le cadre des efforts déployés pour sensibiliser la population à l'éducation en environnement. À l'heure actuelle, le nombre de ses lecteurs s'élève à 8 000 éducateurs canadiens et à 3 000 américains. Des articles portant sur les activités réalisées par des éducateurs en environnement et en développement sont publiés côte à côte afin de permettre aux lecteurs d'établir aisément des liens entre ces deux thèmes. Il y deux ans, un numéro complet a été consacré à la notion de durabilité.

Le Conseil canadien des ressources humaines de l'industrie de l'environnement est un organisme créé par l'industrie. Sa mission est de former suffisamment de personnes possédant les aptitudes et les connaissances appropriées pour répondre aux besoins environnementaux des secteurs public et privé.

ressources en eau grâce à une utilisation intelligente et efficace de l'eau à la maison, à l'école et dans la collectivité. Le Conseil mondial des guides a reconnu le succès de ce programme. Diverses composantes ont été adoptées dans d'autres pays.

La Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie a produit un guide à l'intention des éducateurs et des animateurs pour les initier au processus des tables rondes et au développement durable. Cet outil a été à la base d'ateliers donnés à plus de 2 000 étudiants du secondaire au Canada.

Le gouvernement fédéral a annoncé récemment un nouveau programme, Action 21, pour aider les Canadiens à prendre des mesures visant à assurer un environnement sain. Action 21 a deux volets : un programme de financement communautaire pour les organisations non gouvernementales à but non lucratif, et une initiative de sensibilisation du public pour encourager les Canadiens à faire des choix écologiques dans leur vie de tous les jours.

De nombreuses organisations au pays font la promotion de l'écocivisme dans leur collectivité au moyen de divers programmes dont le programme Envirotowns de la Clean Nova Scotia Foundation.

Formation

On assiste à une augmentation de la formation professionnelle liée aux questions environnementales. Le Congrès du travail du Canada a conçu un programme sur les droits environnementaux des travailleurs, qui exige la création de comités environnementaux conjoints syndicat-direction afin d'élargir le mandat des comités de santé et de sécurité actuels. Il favorise également l'adoption d'un droit à l'information environnementale fournie par les employeurs et d'un droit de refuser de polluer, qui est l'élargissement du droit de refuser un travail dangereux ou insalubre.

Certaines entreprises ont engagé des spécialistes en formation pour amener leurs employés à changer leur comportement environnemental en milieu de travail.

Les universités forment actuellement les chefs de demain en matière d'environnement en offrant des programmes en science de l'environnement, gestion de l'environnement et autres sujets liés à l'utilisation durable des ressources.

Défis et prochaines étapes

Malgré des progrès considérables, plusieurs obstacles jonchent la route de la promotion de l'éducation, de la sensibilisation du public et de la formation relatives à l'environnement au Canada. À l'absence d'une stratégie intégrée d'éducation environnementale vient s'ajouter celle d'une formation officielle donnée aux éducateurs en matière d'environnement et de durabilité.

Les programmes d'éducation et de sensibilisation du public concernant l'environnement sont soumis aux mêmes restrictions budgétaires que bien d'autres domaines. Dans le secteur privé, les programmes de formation sont également lents à voir le jour.

Il est de plus en plus important que les particuliers et les organisations coopèrent afin d'améliorer l'accès à l'information sur le développement durable ainsi que sa compréhension. Il faudra absolument rejoindre les groupes qui pourront avoir été exclus.

PARTIE II, SECTION VIII

INTÉGRATION DU PROCESSUS DE PRISE DE DÉCISIONS SUR L'ENVIRONNEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT

Introduction

Le chapitre 8 d'Action 21 souligne la nécessité de mieux intégrer des considérations sur l'environnement et le développement aux stades de l'établissement des politiques, de la planification et de la gestion. C'est une nécessité dont l'importance va croissant au Canada depuis des années.

Au pays, les gouvernements reconnaissent que le développement durable exige une vision globale de la planification et de la prise de décisions. Ils comprennent que cette vision doit refléter les points de vue et attentes des Canadiens. Pour l'appliquer, les décideurs doivent chercher davantage à travailler en collaboration avec d'autres intervenants et à exploiter toute la gamme des outils nécessaires à l'atteinte des objectifs du développement durable.

Les processus intégrés de prise de décisions ont connu une évolution considérable au Canada ces dernières années. Nous présentons ici les principales mesures prises dans les secteurs public et privé en vue d'intégrer la prise de décisions.

D'autres sections du présent rapport, dont celle portant sur le renforcement du rôle des principaux groupes, montrent que la participation et la consultation du public sont devenues des éléments essentiels du processus. Un fondement scientifique solide est un autre important élément de la démarche amorcée par le Canada pour améliorer la prise de décisions en matière d'environnement. La section du rapport de l'an dernier à la CDD ayant trait à la science au service du développement durable résume bon nombre des principales activités en cours.

Amélioration de la prise de décisions à tous les paliers

Gouvernement fédéral

En 1994, dans le Discours du Trône, le gouvernement fédéral a souligné la nécessité d'adopter une vision globale à l'égard des politiques sociale, économique, environnementale et extérieure. Cet engagement s'est matérialisé récemment sous la forme d'une série d'initiatives législatives et stratégiques.

Également en 1994, le gouvernement a incorporé le développement durable dans le nouveau mandat des ministres de l'Industrie, de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, et des Ressources naturelles. En outre, il a intégré le développement durable dans des lois de première importance, telles la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*, la *Loi de mise en oeuvre de l'Accord de libre-échange nord-américain* et la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement*.

Le Groupe de travail sur les instruments économiques et les obstacles à de saines pratiques environnementales, formé en 1994, constituait la première manifestation concrète de la volonté d'intégrer la dimension environnementale dans le processus budgétaire au Canada. Le budget fédéral de 1995 donnait suite à un certain nombre des recommandations du Groupe de travail applicables à court terme. Les propositions applicables à long terme sont à l'étude.

La *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*, entrée en vigueur en 1995, donne une orientation écologique à la planification de tous les projets fédéraux. Elle exige qu'on effectue une évaluation environnementale avant de prendre toute mesure d'importance liée à un projet fédéral.

De plus, le gouvernement a apporté des modifications à la *Loi sur le vérificateur général* dans le but de créer un poste de commissaire à l'environnement et au développement durable. D'ici deux ans, chaque ministère fédéral sera tenu de présenter au Parlement une stratégie de développement durable. Pour aider les ministères à élaborer leur stratégie, le gouvernement fédéral a publié le *Guide de l'écogouvernement*. Ce document présente les objectifs du développement durable ainsi que les outils d'orientation et de gestion qui faciliteront la transition vers le développement durable. Il indique en outre que les stratégies de développement durable des ministères doivent avoir une grande portée, être axées sur des réalisations concrètes et être élaborées de concert avec les partenaires. L'élaboration et la mise en oeuvre de ces stratégies exigeront un esprit d'innovation en matière de politiques et de gestion et un souci d'amélioration continue. Chaque année, le Commissaire présentera au Parlement un rapport sur les progrès accomplis par les ministères dans l'atteinte des objectifs du développement durable.

Les tables rondes sont devenues un moyen de traiter les questions de développement durable dans toutes les sphères de la société et les collectivités. Le ministère du Développement rural du Manitoba a encouragé l'utilisation de ce moyen : il existe actuellement dans cette province 62 tables rondes réunissant des représentants de la moitié des 202 municipalités.

Gouvernements des provinces et des territoires

Les gouvernements des provinces et des territoires ont presque tous élaboré des stratégies de développement durable ou de conservation ou sont en voie de le faire. Chacun vise à sa manière l'intégration environnement-économie.

Au cours des 20 dernières années, toutes les provinces et un territoire ont également adopté des lois sur l'évaluation environnementale. La plupart de ces lois prescrivent l'adoption de mécanismes favorisant la participation du public aux évaluations et l'examen, par des entités indépendantes, des évaluations qui s'avèrent complexes ou encore qui retiennent beaucoup l'attention de la population ou des médias. Souvent, les gouvernements prévoient l'application de mécanismes de médiation et de résolution des conflits tout au long du processus d'évaluation.

Par ailleurs, les gouvernements provinciaux et territoriaux ont amorcé d'autres initiatives visant la prise de décisions intégrée, dont voici des exemples :

- Il a été question dans des rapports précédents du rôle de la commission responsable des ressources et de l'environnement de la Colombie-Britannique. Celle-ci a recours aux plans régionaux d'aménagement du territoire dans le processus de prise de décisions et à la participation du public à ce processus pour résoudre des conflits et promouvoir une approche globale et durable de la mise en valeur des ressources naturelles dans la province.
- En 1992, l'Alberta a adopté une vision globale de la protection de l'atmosphère, des eaux et des sols; elle a regroupé huit lois relatives à l'environnement dans l'*Environmental Protection Act*.
- La *Charte des droits environnementaux* de l'Ontario, qui a eu force de loi en février 1994, permet notamment :
 - d'obliger 14 ministères de la province à produire des énoncés de valeurs environnementales;
 - de créer un registre électronique public des projets de politiques et de lois ayant une incidence sur l'environnement;
 - de faciliter l'accès aux tribunaux;
 - de créer un poste de commissaire à l'environnement relevant de l'Assemblée législative et chargé d'enquêter sur les présumées contraventions aux lois environnementales.

Au Canada, il arrive souvent que les gouvernements collaborent à l'élaboration de solutions nationales à des problèmes nationaux et internationaux. On cherche aussi à harmoniser les lignes de conduite et les cadres de réglementation dans le but d'accroître l'efficacité et l'efficience des activités de gestion de l'environnement dans l'ensemble du pays. Dans ce sens, on a conclu de nombreux accords de collaboration fédéraux-provinciaux.

Secteur privé

Beaucoup d'entreprises travaillent à la conception de systèmes de gestion de l'environnement (SGE) afin d'intégrer des considérations environnementales dans leurs activités, processus, produits et services. En 1994, la société d'experts-conseils en gestion KPMG a mené un sondage auprès d'entreprises, d'établissements hospitaliers et universitaires, de municipalités et de commissions scolaires. Environ 69 p. 100 des répondants ont déclaré qu'il existait un SGE dans l'entité qu'ils représentaient. La CSA coordonne les activités d'amélioration continue des SGE des organisations et sociétés de toutes les régions du Canada.

Les associations d'entreprises et de gens d'affaires travaillent à l'amélioration des processus décisionnels dans le but d'assurer le développement durable. Différentes organisations, telles le Conseil canadien des chefs d'entreprises et l'Institut canadien des comptables agréés, ont établi des principes qui peuvent présider à l'élaboration de codes d'éthique environnementale, à la création de SGE et à l'exécution de vérifications environnementales.

L'Association canadienne des fabricants de produits chimiques, l'Association minière du Canada, l'Association canadienne des producteurs pétroliers et l'Association des industries aérospatiales du Canada ont établi des politiques, des principes et, dans certains cas, des directives en matière d'environnement afin d'aider leurs membres à tenir compte de la dimension environnementale dans leurs activités.

Défis et prochaines étapes

Ces cinq dernières années, gouvernements, entreprises et groupes d'intérêts ont pris diverses initiatives pour intégrer les aspects sociaux, environnementaux et économiques dans les activités de planification et la prise de décisions. Dans nombre de cas, il s'agit de nouvelles initiatives qui nécessiteront des ajustements à mesure qu'elles seront mises en oeuvre.

Il est vrai qu'on a fait des efforts considérables dans tous les secteurs d'activité au Canada pour tenir compte de l'aspect écologique dans la prise de décisions; cependant, il est parfois difficile de déterminer jusqu'à quel point on s'oriente véritablement et efficacement vers le développement durable. Les objectifs précis et les indicateurs sont d'importants moyens d'améliorer la prise de décisions; ils peuvent faire progresser les choses en établissant une structure de responsabilisation et un contexte clair dans lesquels la planification peut s'opérer tant dans le secteur public que dans le secteur privé.

PARTIE II, SECTION IX

INTÉGRATION DE

L'ENVIRONNEMENT ET DU

DÉVELOPPEMENT AUX

INSTRUMENTS ET MÉCANISMES

JURIDIQUES INTERNATIONAUX

Introduction

Le chapitre 39 d'Action 21 reconnaît l'importance du droit international dans l'atteinte des objectifs fixés à la CNUED. Il souligne la nécessité d'intégrer les questions liées à l'environnement et au développement durable dans les accords en vigueur et à venir, en particulier ceux qui ont une portée économique. Il souligne également la nécessité d'aider les pays en développement à participer à l'élaboration des traités et d'augmenter leur capacité à légiférer en ces matières. Une autre préoccupation importante a trait à l'élaboration de moyens de favoriser la mise en oeuvre efficace d'accords et de mécanismes internationaux pour faciliter le règlement des différends.

L'expérience canadienne

Depuis la CNUED, le Canada a participé à une série de négociations mondiales dans lesquelles on a accordé une attention particulière aux besoins et aux capacités des pays en développement. Ainsi, le Canada a contribué au financement du processus et de la participation des pays en développement à la négociation et à la mise en application de la Convention sur la désertification.

De même, le Canada a travaillé avec des pays en développement pendant la Conférence des Nations Unies sur les stocks chevauchants et les stocks de poissons grands migrateurs. Cette question est traitée en détail à la section du rapport ayant trait à la protection des mers et des océans. Au cours du processus, le Canada a collaboré étroitement avec de

nombreux pays, notamment des pays en développement, qui partageaient son point de vue sur la conservation et l'utilisation de ces stocks de poissons.

Le Protocole visant à modifier la Convention concernant les oiseaux migrateurs est un exemple d'un train d'importantes modifications à finalité écologique apportées à un accord conclu il y a longtemps. La Convention, qui date de 1916, ne tenait pas compte des activités de chasse et de pêche traditionnelles ni de l'évolution des droits des Autochtones du Canada. C'est une des principales raisons pour lesquelles on a négocié le Protocole. La présence de représentants des Autochtones dans la délégation du Canada a contribué au succès des négociations.

La Stratégie pour la protection de l'environnement arctique constitue un autre exemple du traitement intégré des enjeux environnementaux et économiques d'envergure internationale. Les pays circumpolaires ont convenu de collaborer dans le but de protéger, d'améliorer et de remettre en état l'environnement arctique tout en cherchant à assurer l'utilisation durable de ses ressources naturelles par les habitants de l'Arctique. Un aspect important de la Stratégie est la reconnaissance des valeurs, des pratiques et des besoins culturels des Autochtones.

L'Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement (ANACE), dont il a été question dans les précédents rapports du Canada à la CDD, est une initiative trilatérale qui tient compte des préoccupations liées au développement et à l'environnement. Cet accord, conclu par le Canada, les États-Unis et le Mexique, est entré en vigueur le 1^{er} janvier 1994; il accompagne l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA).

L'ANACE appelle à la coopération entre les États partenaires, mais aussi à l'intérieur des États. L'accord intergouvernemental visant la mise en oeuvre de l'ANACE au Canada, que l'Alberta est la première province à signer, reconnaît que les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux ont des rôles distincts et complémentaires à jouer pour l'atteinte des objectifs de l'ANACE et des objectifs environnementaux de l'ALENA. Une autre étape marquante a été l'adoption, dans le cadre de l'ANACE, du mécanisme permettant aux particuliers et aux organisations de présenter des documents alléguant qu'une partie à l'Accord n'a pas mis en application efficacement ses lois environnementales.

Le Canada a grandement intérêt à combiner commerce et environnement dans les instruments juridiques internationaux. Il participe activement à des instances comme la Session conjointe d'experts en commerce et en environnement de l'Organisation de coopération et de développement économiques et le Comité du commerce et de l'environnement de l'Organisation mondiale du commerce.

Défis et prochaines étapes

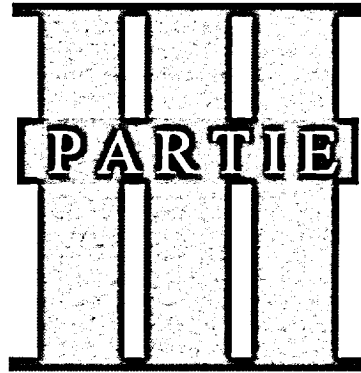
La répartition des responsabilités en matière de développement durable au Canada est une question complexe. Elle présente un défi constant quand le Canada se prépare à participer

à la négociation d'instruments juridiques internationaux, y participe et met en oeuvre ces instruments.

Même si c'est le gouvernement fédéral qui négocie les traités internationaux au nom du Canada, la responsabilité en matière d'environnement et de développement durable relève tout autant des provinces. Le partage des compétences exige souvent que les parties intéressées collaborent pour que le Canada s'acquitte entièrement de ses obligations internationales.

Qui plus est, il arrive que divers ministères des deux paliers de gouvernement participent à des négociations ou à la mise en oeuvre d'instruments. Les ministères peuvent avoir des objectifs et des points de vue différents, et le grand public, les organisations non gouvernementales et le monde des affaires mettent également leurs intérêts en jeu. Tenir des consultations efficaces, assurer la coopération entre les intéressés et coordonner leurs positions s'avèrent une entreprise à la fois exigeante et stimulante.

Les instruments juridiques sont à l'image des décisions de principe qui les sous-tendent. Dès lors, l'intégration de l'environnement et du développement aux instruments juridiques internationaux doit commencer au stade de l'élaboration des politiques. Les mécanismes juridiques peuvent apporter un soutien par l'établissement de règles internationales traduisant cette intégration et des moyens d'encourager le respect de ces règles.



QUESTIONS
SECTORIELLES

PARTIE III, SECTION I

PROTECTION DE L'ATMOSPHÈRE

Introduction

Le chapitre 9 d'Action 21 définit quatre grands domaines de programmes visant à protéger les ressources atmosphériques. La réaction du Canada à cet égard repose sur des partenariats entre les gouvernements, le secteur privé, les collectivités, les universités et les institutions.

Amélioration des bases scientifiques de la prise de décisions

La recherche scientifique est essentielle à la prise de décisions judicieuses sur les questions liées aux changements atmosphériques. Le *Rapport du Canada à la Commission du développement durable (CDD) des Nations Unies* de l'an dernier présentait en détail des exemples des travaux du Canada en ce domaine, en particulier aux sections concernant la science au service du développement durable et la préservation de la diversité biologique.

Sur le plan international, le Canada participe activement aux travaux du Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat et accueille le groupe d'appui technique du Groupe de travail III. Le Conseil du Programme climatologique canadien supervise la participation du Canada au Programme climatologique mondial et au Système mondial d'observation du climat. Le Canada, en tant que membre de l'Organisation météorologique mondiale, collabore très étroitement avec la Chine en lui offrant transfert de technologie et formation pour son site de Veille de l'atmosphère du globe, situé sur le plateau du Tibet. Dans le cadre du Mémoire d'entente entre le ministère de l'Environnement du Canada et l'Administration météorologique d'État, République populaire de Chine sur des questions de coopération dans le domaine de la météorologie, on prévoit exécuter durant les deux prochaines années des travaux sur les changements climatiques et la météorologie agricole, avec des expériences dans le sud de la mer de Chine.

Le Programme canadien des changements à l'échelle du globe, de la Société royale du Canada, relie des activités internationales, comme le Programme international

Sept programmes de gestion des écosystèmes sont en cours (comme l'Étude d'impact sur le bassin du Mackenzie et le Projet du bassin des Grands Lacs et du Saint-Laurent) afin de fournir des informations sur la capacité d'adaptation de divers écosystèmes aux changements atmosphériques et sur les incidences qu'auront ces changements sur une vaste gamme d'activités économiques.

Géosphère-Biosphère et le programme sur les dimensions sociales des changements de l'environnement planétaire. Le Canada collabore également à l'Inter-American Institute for Global Change Research, un réseau de centres de recherche situés dans les deux hémisphères.

Le Canada évalue actuellement les progrès réalisés grâce à son Plan de gestion des NO_x/COV, ainsi que dans le sens de ses objectifs concernant le dépôt acide aux termes de l'Accord Canada-États-Unis sur la qualité de l'air, pour déterminer l'efficacité de leurs objectifs respectifs de limitation. Les réseaux nationaux concernant la qualité de l'air urbain et le dépôt humide sont complétés par la surveillance qu'effectuent les provinces, les municipalités et l'industrie. Le Canada a l'intention d'étendre sa base de données nationale pour suivre de façon plus exhaustive les changements subis par la qualité de l'air ambiant et le dépôt atmosphérique, et pour évaluer la contribution des sources situées dans d'autres provinces ou d'autres pays.

Le Canada poursuit l'établissement de charges critiques (niveau de dépôt causant des dommages non significatifs à l'environnement). Ces seuils sont fixés dans le contexte de vastes consultations entre les gouvernements fédéral et provinciaux, des représentants de l'industrie et des groupes d'intérêts. On élargit actuellement les objectifs concernant les polluants atmosphériques pour y inclure les polluants dangereux. Dans le cadre de recherches, on examine s'il est approprié de fixer des objectifs pour certains polluants qui nuisent directement à la santé.

Vers le développement durable des ressources énergétiques

Le Canada préconise le recours à des systèmes énergétiques rentables et sans danger pour l'environnement. En favorisant l'efficacité énergétique et l'utilisation de sources d'énergie renouvelables, on peut réduire au minimum les effets néfastes de la consommation d'énergie et ouvrir des avenues à de nouvelles entreprises.

Le Programme d'action national concernant les changements climatiques (PANCC) du Canada définit des moyens de s'acquitter des engagements que notre pays a contractés aux termes de la Convention-cadre sur les changements climatiques dans les domaines de l'atténuation, de l'adaptation, de la recherche et de l'éducation ainsi que de la coopération internationale. Tous les gouvernements des provinces et territoires sont maintenant engagés dans le PANCC et feront rapport sur leurs programmes destinés à freiner l'accroissement des émissions de gaz à effet de serre. La plus grande partie de cette activité repose sur une utilisation plus efficace des ressources énergétiques et sur le passage à des sources renouvelables lorsque cela est possible. Le Canada a l'intention de stabiliser, d'ici l'an 2000, ses émissions de gaz à effet de serre aux niveaux de 1990 et de mettre au point divers scénarios viables pour réduire davantage ses émissions d'ici l'an 2005. Plusieurs paliers de gouvernement encouragent l'efficacité, en tablant sur les occasions de réduire d'autres incidences environnementales, dont la détérioration de la qualité de l'air ambiant et le dépôt acide.

Le gouvernement du Canada reconnaît qu'il doit montrer la voie en prêchant par l'exemple, c'est-à-dire en commençant chez soi. C'est pourquoi il s'efforcera de dépasser, pour ses propres opérations, l'objectif qui a été fixé, soit de stabiliser, d'ici l'an 2000, ses émissions de gaz à effet de serre aux niveaux de 1990 et de les réduire de 20 p. 100 d'ici l'an 2005.

Le Programme de l'efficacité énergétique et des énergies de remplacement se compose de 37 initiatives de réglementation, d'information et de recherche-développement. Il encourage par exemple l'utilisation de codes nationaux de l'énergie modèles pour les immeubles et habitations, qui établissent des objectifs volontaires d'efficacité énergétique et favorisent l'adoption de nouvelles techniques éco-énergétiques et de carburants de remplacement pour les transports.

Plusieurs municipalités canadiennes projettent de réduire, d'ici l'an 2005, leurs émissions de gaz à effet de serre de 20 p. 100 par rapport aux niveaux de référence de 1988. Elles ont formé le «Club des 20 %» pour partager des stratégies d'atténuation rentables.

Sur la scène internationale, le Canada aide les pays en développement à se doter d'une capacité propre pour qu'ils puissent commencer à s'attaquer aux incidences environnementales de la mise en valeur et de l'utilisation de l'énergie. Une grande partie de ces travaux est effectuée au moyen de véhicules multilatéraux, comme le Fonds pour l'environnement mondial, auxquels il participe activement. Le Canada contribue aussi aux secrétariats de diverses conventions (changements climatiques et diversité biologique), au Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et à la Banque mondiale.

Défis de l'écotransport

Les priorités du Canada en matière de transport sont axées sur la sécurité, la conservation des ressources et la prévention, la réduction ou l'élimination de la pollution. En mettant au point des véhicules et des carburants moins polluants, en investissant dans des systèmes de transport à haut rendement énergétique et en réduisant les besoins en transport par la modification des modes de vie et l'urbanisme, le Canada tente de réduire les émissions indésirables de dioxyde de carbone, d'oxydes d'azote et de composés organiques volatils.

Le Collectif sur les transports et les changements climatiques a formulé des recommandations sur l'établissement d'un prix du transport par la comptabilisation du coût complet et sur d'autres sujets connexes. Ces recommandations aideront le Canada à mettre sur pied des systèmes de transport axés sur la durabilité en atténuant les distorsions du marché causées par les subventions et d'autres facteurs extérieurs. Les recommandations du Groupe de travail sur les véhicules et les carburants propres ont été approuvées récemment; elles se traduiront par de nouvelles normes visant l'utilisation d'essences et de carburants diesel plus propres au Canada et par le lancement, d'ici 2001, d'un nouveau programme concernant les véhicules libérant moins d'émissions.

Le Programme national de l'éthanol issu des ressources renouvelables a pour objectif d'accroître l'utilisation de l'éthanol. On offre aussi une aide financière pour la conversion des véhicules au gaz naturel et la création de stations de ravitaillement en gaz naturel. L'utilisation du propane auto, qui fournit un débouché pour les sous-produits du raffinage, est encouragée à Terre-Neuve et au Nouveau-Brunswick. Au Canada, l'industrie, les fabricants d'automobiles, les fabricants de pièces détachées et les distributeurs de gaz naturel ont récemment constitué l'Alliance des véhicules au gaz naturel pour faire passer de 38 000 à 300 000, d'ici 2005, le nombre de ces véhicules au pays. Des autobus au gaz naturel circulent déjà dans neuf villes canadiennes.

Aux termes du Plan de gestion des NO_x/COV, de nouvelles lignes directrices concernant les émissions ont été fixées pour les centrales, les moteurs de turbine à gaz et les moteurs suralimentés, de même que pour une gamme d'autres sources comme les installations de stockage et de manutention des carburants et composés volatils. Des normes plus strictes visant les véhicules et les sources industrielles comme les chaudières sont en cours d'élaboration.

Dans le cadre du programme «Air Care» de la Colombie-Britannique, premier programme d'inspection et d'entretien des véhicules en circulation à avoir été mis sur pied au Canada, on a vérifié un million de véhicules légers. Selon les résultats obtenus, on a enregistré une réduction de 113 000 tonnes des émissions de gaz à effet de serre et une autre de 25 millions de litres de la consommation d'essence dans le Lower Mainland de la Colombie-Britannique.

Encouragement à prévenir la pollution

Le document *La prévention de la pollution : une stratégie fédérale de mise en oeuvre* encourage les entreprises à délaissier les solutions en bout de chaîne et à plutôt prévoir et prévenir les dommages à l'environnement. Il en est résulté des produits, technologies et procédés nouveaux qui réduisent les atteintes à l'environnement.

Les programmes volontaires en cours complètent les mesures réglementaires et économiques actuelles. Parmi ces mesures figurent des initiatives telles que le programme Accélération de la réduction et de l'élimination des toxiques qui a été abordé dans des rapports antérieurs.

Sensibilisation à la conservation

Dans les sections concernant l'utilisation des terres, la diversité biologique et le développement agricole et rural durable du rapport de l'an dernier à la CDD, on faisait remarquer que les gouvernements de ce pays ont réservé des aires protégées, dont un grand nombre vont aider à accroître les puits de gaz à effet de serre et à améliorer la résistance des écosystèmes aux fluctuations climatiques et aux dommages dus à la pollution atmosphérique. Par exemple, «Mon milieu, mes arbres» est un programme communautaire de plantation d'arbres, administré par la Fondation nationale communautaire de l'arbre, conçu pour informer les Canadiens sur l'importance des arbres dans le système de maintien de la vie de notre planète. Jusqu'ici, 42 millions d'arbres ont été plantés pour remettre en état des écosystèmes forestiers urbains et contribuer à la conservation des sols.

Lutte contre l'appauvrissement de l'ozone stratosphérique

L'intervention du Canada face à l'appauvrissement de l'ozone stratosphérique prend diverses formes : limites réglementaires strictes sur l'utilisation des substances qui détruisent l'ozone, interdiction des rejets, accréditation des techniciens, recherche, surveillance, information et sensibilisation du public. Le Canada gère en outre le Centre mondial des données sur l'ozone, à Toronto.

Le Canada a ratifié les amendements apportés au Protocole de Montréal en 1990, puis ceux de Copenhague en 1992. Il met en place des restrictions de plus en plus sévères, outre celles convenues en 1992, au moyen de règlements fédéraux et provinciaux harmonisés. Des restrictions visent les chlorofluorocarbures (CFC) et halons; de plus,

L'Inventaire national des rejets de polluants est une base de données sur les rejets et les transferts de polluants au Canada qui a été créée en vertu d'une loi et est accessible au public à la grandeur du pays (site Web : <http://www.doe.ca/pdb/npri.html>). Elle contient de l'information sur les rejets sur le site (dans l'air, dans l'eau et sur les terres) de 176 substances ainsi que sur le transfert hors site de ces substances dans des déchets. Les données sont recueillies annuellement auprès de plus de 1 800 installations représentant toutes les principales industries.

Le Service de l'environnement atmosphérique d'Environnement Canada a mis au point le spectrophotomètre Brewer de mesure de l'ozone. Le Brewer, maintenant fabriqué par Sci-tech Instruments, de Saskatoon, est utilisé dans plus de 30 pays.

Le Canada compte éliminer progressivement l'utilisation du bromure de méthyle d'ici l'an 2001, à l'exception de certains usages en agriculture qui sont exemptés en vertu du Protocole de Montréal. Nous avons déjà gelé la consommation aux niveaux de 1991 et prévoyons une réduction de 25 p. 100 pour 1998. Grâce à cette initiative, le Canada possède l'un des programmes les plus stricts au monde en ce qui concerne le contrôle du bromure de méthyle. Les mesures que nous avons prises vont au-delà des engagements que nous avons pris en vertu du Protocole de Montréal, ce qui illustre notre détermination à renverser la tendance observée relativement à la destruction de la couche d'ozone.

l'utilisation des CFC dans les propulseurs aérosols, les petites recharges et les emballages alimentaires en plastique est interdite. Avec l'appui du Centre de recherches pour le développement international ([CRDI] Ottawa), de la Direction de la coopération au développement et à l'aide humanitaire (Suisse) et de l'Environmental Protection Agency des États-Unis, l'organisation Les Amis de la Terre Canada détermine les effets économiques et commerciaux que pourrait avoir une élimination mondiale graduelle du monobromométhane, pesticide très largement utilisé et destructeur de l'ozone.

Les chercheurs canadiens concentrent leurs travaux sur les effets des ultraviolets B (UV-B) sur les humains, les animaux et le biote; sur les causes et l'étendue de l'appauvrissement de la couche d'ozone (travaux effectués, en grande partie, par une station de recherches sur l'Arctique, située à Eureka); sur la surveillance de la concentration d'ozone total de la colonne, à dix stations réparties dans tout le pays. L'indice UV, élaboré en 1993 pour informer la population des niveaux prévus de rayonnement ultraviolet à effet érythémateux, a été adopté par plusieurs autres pays.

Le Canada s'est doté d'un Plan d'action national pour la récupération et le recyclage des CFC. Les gouvernements fédéral et provinciaux, en collaboration avec les municipalités et l'Institut canadien du chauffage, de la climatisation et de la réfrigération, ont mis sur pied un programme de formation pour la manipulation, la récupération et le recyclage des CFC utilisés en réfrigération, dont se sont prévalus plus de 60 000 techniciens. La plupart des utilisations des CFC, sauf celles liées à la réfrigération et à la climatisation, ont été éliminées, et l'on a mis sur le marché des réfrigérateurs sans CFC.

Limitation de la pollution atmosphérique transfrontière

La pollution atmosphérique transfrontière reste une question très importante au Canada. Avec les États-Unis, nous montrons qu'on peut agir, en partenariat, sur les problèmes liés aux pluies acides grâce à des mesures de réduction des émissions, à la sensibilisation de la population et à des connaissances scientifiques solides. Nos deux pays commencent à appliquer au smog cette formule qui a fait ses preuves. Les polluants organiques rémanents (POR) sont un nouveau problème de pollution atmosphérique transfrontière à l'échelle du continent, de l'hémisphère et même de la planète. Transportées par l'atmosphère, ces substances contaminent les chaînes alimentaires jusque dans des régions éloignées comme l'Arctique canadien.

Sur le plan bilatéral, aux termes de l'Accord Canada-États-Unis sur la qualité de l'air, signé en 1991, le Canada s'est engagé à plafonner ses émissions nationales de dioxyde de soufre (SO₂) à 3,2 millions de tonnes par an d'ici l'an 2000, et celles de l'est du Canada à 2,3 millions entre 1994 et l'an 2000. En 1994, l'industrie canadienne avait plus que respecté cet objectif et réduit ses émissions à 1,7 million de tonnes. Les États-Unis, quant à eux, doivent réduire leurs émissions de SO₂ de 40 p. 100 par rapport aux niveaux de 1980. Malgré ces réussites, les pluies acides resteront une cible après l'an 2000. Le Canada envisage donc des réductions supplémentaires des émissions de SO₂. Les deux pays ont récemment élargi la portée de l'Accord pour qu'il couvre le transport transfrontière de l'ozone troposphérique; de plus, ils sont en train de créer une zone

régionale d'étude de l'ozone pour y examiner des stratégies d'atténuation du transport entre l'Ontario et les États adjacents.

Le projet de stratégie Canada-États-Unis sur l'élimination virtuelle vise l'élimination des substances toxiques rémanentes qui contribuent de façon significative à la pollution du bassin des Grands Lacs. Une étude sur le dépôt de substances organiques rémanentes dans le golfe du Maine a également été effectuée en 1994. En octobre 1995, le Canada, les États-Unis et le Mexique ont adopté une résolution trilatérale sur la gestion des substances toxiques rémanentes aux termes de l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement.

Sur le plan international, le gouvernement fédéral, avec l'appui des provinces, est un partenaire actif de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE-ONU) pour les questions atmosphériques. En 1994, le Canada a signé le Deuxième Protocole de la CEE-ONU sur le dioxyde de soufre par lequel il s'engage à plafonner ses émissions de SO₂ et à viser les charges critiques (seuil de dépôt acide ne causant que des dommages non significatifs à l'environnement). Il participera aux négociations de la CEE-ONU en vue d'un deuxième protocole sur les NO_x ainsi que de protocoles sur les POR et les métaux lourds.

Pour honorer un engagement pris lors de la session de 1994 de la CDD, le Canada, en collaboration avec les Philippines, a accueilli 100 experts de plus de 40 pays à Vancouver, en Colombie-Britannique, pour la Réunion des experts internationaux sur les polluants organiques rémanents : Vers une action globale. Pour tenter de régler le problème des POR, les experts ont convenu que les indications actuelles exigeaient des mesures immédiates sur le plan tant national que mondial. Cette conclusion a été transmise à la Conférence intergouvernementale chargée d'adopter un programme d'action mondial pour la protection du milieu marin contre la pollution due aux activités terrestres, parrainée par le PNUE et tenue à Washington (D.C.) en novembre 1995. Cette conférence a donné lieu à la Déclaration de Washington sur la protection du milieu marin contre la pollution due aux activités terrestres.

Le Canada suit les polluants atmosphériques pour améliorer sa capacité d'avertissement rapide en cas d'accident industriel ou de catastrophe naturelle. Il assure ce service grâce au Centre météorologique canadien (CMC), situé à Montréal. Le CMC a été désigné Centre météorologique régional à vocation spécialisée et il est chargé plus précisément de la modélisation du transport atmosphérique pour l'intervention d'urgence en cas d'accident nucléaire. Le modèle canadien d'intervention d'urgence et le modèle à trajectoires servent à suivre et à prévoir le transport atmosphérique des polluants et des panaches de cendres volcaniques sur toute la planète.

Défis et prochaines étapes

À l'heure actuelle, les questions atmosphériques mondiales et régionales sont indissociables. La mise en oeuvre de politiques visant les questions de gestion de l'atmosphère incombe largement aux gouvernements provinciaux, alors que la majeure

De nouveaux indicateurs sur le transport de passagers et la consommation d'énergie ont été ajoutés aux indicateurs actuels de l'état de l'atmosphère (précipitations acides, qualité de l'air, appauvrissement de l'ozone stratosphérique, changements climatiques, etc.). Ils fournissent une information objective et scientifique sur l'état et les tendances de l'environnement et seront accessibles grâce à la Voie verte d'Environnement Canada.

*Ressources naturelles
Canada encourage les
gestionnaires des
parcs automobiles au
Canada à réduire
leurs coûts
d'exploitation et les
répercussions sur
l'environnement par
l'adoption de
pratiques visant
l'efficacité énergétique
et l'utilisation de
carburants de
rechange. Un
programme plus
complet sera lancé au
début de 1996. Afin
de favoriser le
rendement
énergétique de son
propre parc
automobile, le
gouvernement fédéral
a lancé le programme
ÉcoRoute en 1995
pour aider les
gestionnaires des
parcs automobiles
fédéraux à réduire
leurs coûts en
augmentant le
rendement
énergétique des
véhicules et à réduire
également les
répercussions
environnementales des
25 000 véhicules que
compte le parc
automobile du
gouvernement.*

partie des recherches sont effectuées au palier fédéral. Par l'intermédiaire du Comité national de coordination des questions atmosphériques, le Canada tente d'intégrer les politiques et les aspects scientifiques des questions atmosphériques, dont l'élaboration se faisait autrefois dans un certain isolement.

Nous devons poursuivre l'amélioration de notre capacité de prévision des changements climatiques, en comprenant mieux le rôle des océans, des grands processus en jeu sur les terres, des nuages et des aérosols. Le Réseau de recherche climatologique, qui relie les chercheurs des gouvernements et des universités, est l'un des outils dont nous disposons pour évaluer le changement et la variabilité climatiques.

Avant la mise en place du PANCC, on prévoyait que les émissions de gaz à effet de serre dues à l'utilisation de l'énergie augmenteraient de 13 p. 100, d'ici l'an 2000, par rapport aux niveaux de 1990 (voir figure à la page suivante). Il nous faut maintenant réduire cet écart.

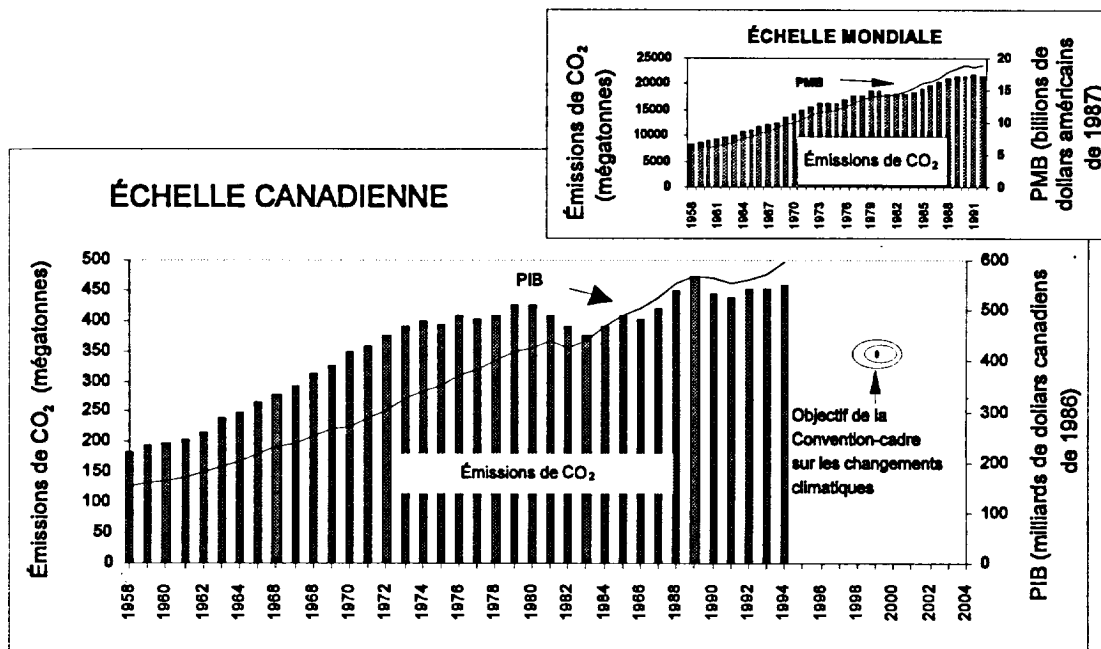
Le programme Défi-climat (mesures volontaires et registre) est un volet clé du PANCC. Il invite les entreprises et organisations du Canada à faire connaître leur intention de participer, sur une base volontaire, et à élaborer des plans d'action pour limiter les émissions nettes de gaz à effet de serre. Un registre public recueillera les engagements, plans d'action, rapports d'étape et réalisations de tous les participants.

Nous évaluerons les progrès réalisés dans le sens de nos objectifs en matière de changements climatiques et ajusterons régulièrement notre Programme à la lumière des recommandations issues de la première assemblée de la Conférence des Parties à la Convention-cadre sur les changements climatiques. Le premier examen du PANCC, prévu pour la fin de 1996, donnera une idée de l'efficacité de la réponse du Canada et indiquera s'il faut prendre des mesures supplémentaires.

Les mécanismes en jeu dans l'appauvrissement de l'ozone stratosphérique au-dessus de l'Antarctique sont assez bien connus pour nourrir une certaine confiance dans la validité des mesures prises aux termes du Protocole de Montréal et de ses amendements. Un des grands objectifs actuels du programme scientifique canadien concernant l'ozone stratosphérique est de déterminer avec plus d'exactitude quels mécanismes régissent cet appauvrissement aux latitudes moyennes (au-dessus du Canada, par exemple) auxquelles nous ne pouvons expliquer qu'environ la moitié de l'appauvrissement survenu.

De nouveaux programmes internationaux de gestion des POR ont vu le jour pour diverses échelles spatiales; certains, conjoints avec les États-Unis, sont bilatéraux, d'autres mondiaux. Il est donc impératif d'adopter des modes d'action cohérents et complémentaires sur les différentes tribunes. Ces questions, et d'autres encore, font l'objet de partenariats entre les gouvernements, le secteur privé, les collectivités, les universités et les institutions.

Indicateur : Les émissions de dioxyde de carbone (CO₂) attribuables à l'utilisation des combustibles fossiles



Sources canadiennes : Statistique Canada, Environnement Canada.

Sources mondiales : Carbon Dioxide Information Analysis Center, Oak Ridge National Laboratory, États-Unis, et Fonds monétaire international de la Banque mondiale.

Réalisation : Direction générale de l'état de l'environnement, Environnement Canada.

Les émissions mondiales et canadiennes de dioxyde de carbone ont toutes deux augmenté de 12 p. 100 entre 1982 et 1991.

PARTIE III, SECTION II

PROTECTION DES MERS ET DES OCÉANS

Introduction

Le chapitre 17 d'Action 21 invite à donner suite à une gamme de questions touchant la gestion des régions côtières et maritimes. Ces activités s'imbriquent avec les efforts permanents du Canada visant à promouvoir la pérennité des océans et de toutes leurs ressources. Le Canada, pays bordé par trois océans, met l'accent sur des questions comme l'amélioration des politiques et des pratiques en matière de gestion des pêches, la gestion de la zone côtière, la prévention de la pollution du milieu marin en provenance de toutes sources et l'aide au développement.

Au Canada, les océans relèvent de la compétence du gouvernement fédéral. Les gouvernements provinciaux et territoriaux y exercent aussi des pouvoirs importants en ce qui concerne le littoral, certaines régions maritimes et bien des activités qui se rattachent aux ressources foncières. Les peuples autochtones sont en train d'acquérir un plus grand contrôle sur des questions bien précises de gestion dans certaines régions.

Les gouvernements du Canada et des provinces ont commencé à concevoir des politiques sur les océans, qui témoignent d'une démarche prudente. Ces politiques, dont l'élaboration repose sur un fondement écosystémique, incorporent les principes du développement durable et de la gestion intégrée.

La *Loi sur les océans* et la Stratégie de gestion des océans

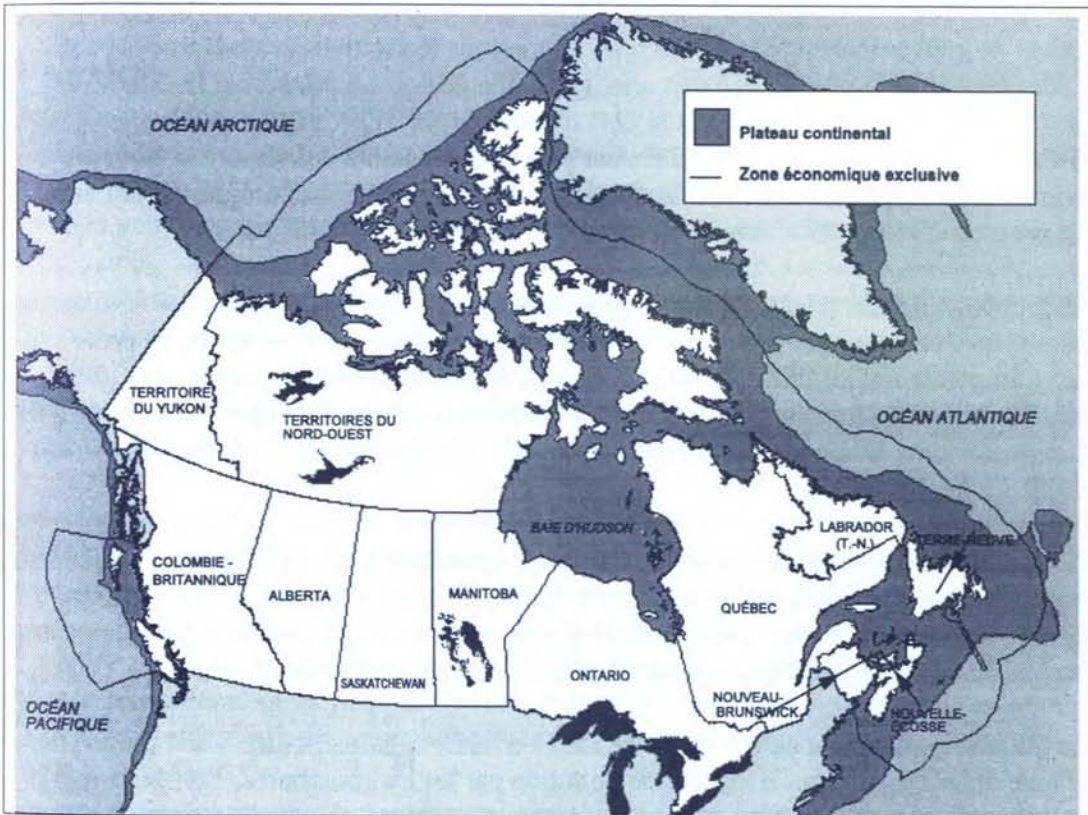
Le gouvernement fédéral a déposé au Parlement un projet de loi créant une nouvelle *Loi sur les océans du Canada* (LOC). La LOC représente une étape majeure vers l'établissement par le Canada de sa compétence sur les océans et vers le raffermissement de la gestion par le gouvernement fédéral des côtes et des océans. Elle instaure une approche écosystémique de leur gestion.

La LOC aborde beaucoup de questions. Parmi les plus pertinentes liées au chapitre 17, citons la confirmation de la compétence du Canada sur ses zones maritimes (sa mer territoriale, sa zone contiguë et sa zone économique exclusive) et sur leurs ressources,

conformément à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, ainsi que la responsabilité d'en assurer une gestion durable.

La nouvelle loi consacrera aussi le fondement de la gestion intégrée et du développement durable des ressources océaniques du Canada. La LOC crée un cadre législatif destiné à secondar au Canada une stratégie de gestion des océans (SGO) et à y établir des zones de protection marine et des lignes directrices sur la qualité du milieu marin. Une SGO qui prévoira aussi l'élaboration et l'application d'une stratégie nationale de gestion des écosystèmes estuariens, côtiers et marins. Elle sera élaborée par l'entremise de consultations auprès et avec la collaboration des autres gouvernements, des dirigeants autochtones et des groupes concernés.

La LOC abordera la nécessité d'effectuer des recherches scientifiques sur les mers. Elle reconnaît l'importance de données précises et de la connaissance des océans, de leurs ressources biologiques et de leurs écosystèmes pour prendre des décisions éclairées.



Le Canada, qui est bordé par trois océans, possède le littoral le plus long (presque 250 000 km), l'archipel le plus important et le deuxième plateau continental en étendue (6,5 millions de km²) au monde. Les océans du Canada représentent près des deux tiers de la masse terrestre du pays. Le secteur de la zone économique exclusive du Canada couvre à lui seul en gros la moitié de la masse terrestre du pays. Environ 6,5 millions de Canadiens (22 p. 100 de la population) vivent dans des localités côtières.

Protection du milieu marin

La santé du milieu marin est un point de mire de plus en plus important des activités canadiennes. Les scientifiques canadiens s'emploient actuellement à en apprendre davantage sur ce milieu et sur les questions qui y sont liées. Les océans, par exemple, figurent bien en vue dans nombre de recherches sur les changements climatiques décrites à la section du présent rapport consacrée à la protection de l'atmosphère.

Nous savons que 80 p. 100 de la pollution du milieu marin est d'origine tellurique (terrestre). Le transport maritime et l'immersion de déchets en mer contribuent chacun à cette pollution dans une proportion de 10 p. 100. Des initiatives législatives et stratégiques prises récemment ont contribué à améliorer la protection du milieu marin canadien et de ses ressources biologiques. Le gouvernement du Nouveau-Brunswick, par exemple, entreprend un processus d'établissement de plans et d'activités de nettoyage de plus de 200 bassins hydrographiques de la province. Il utilise actuellement ce modèle pour établir un réseau d'ensemble sur son territoire.

Quant au gouvernement fédéral, il a pris des mesures législatives et stratégiques pour s'attaquer à la pollution du milieu marin, grâce à la *Loi sur les pêches*, la Politique de gestion des substances toxiques et la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement* (LCPE). Il entend modifier la LCPE pour préserver la qualité des régions côtières et orienter la réduction de la contamination découlant des sources telluriques de pollution. Le projet de *Loi sur les océans* renforcera la protection de l'habitat marin.

Le protocole d'entente relatif au développement durable dans les secteurs des ressources naturelles a été signé par tous les ministères fédéraux visés. Aux termes de ce protocole, des groupes de travail sont en train d'étudier des sujets comme les changements climatiques, la gestion de la zone côtière et la présence des métaux dans l'environnement, établissant ainsi le lien avec plusieurs des facteurs déterminants qui ont aujourd'hui une influence sur les océans.

Le Canada reconnaît le bien-fondé de l'action internationale pour protéger le milieu marin, conserver l'utilisation de tous les océans et établir, à l'échelle planétaire, des modes de gestion des zones côtières. Il a donné suite à ses ententes et engagements internationaux par l'entremise d'organismes comme l'Organisation maritime internationale.

Le Canada a également adhéré en 1994 à la Convention internationale sur la préparation, la lutte et la coopération en matière de pollution par les hydrocarbures, 1990, qui vise la pollution du milieu marin par les hydrocarbures. Il est donc en train de réviser le plan de mesures d'urgence qu'il a élaboré conjointement avec les États-Unis pour intervenir en cas de déversement dans les eaux limitrophes des deux pays. Les navires et les installations de manutention d'hydrocarbures doivent en outre maintenant disposer de plans d'urgence en cas de pollution par les hydrocarbures.

Le Canada a rendu publique en février 1995 la Stratégie fédérale de développement de l'aquaculture. Cette stratégie respecte les critères du Conseil international pour l'exploration de la mer. Elle guidera la gestion durable des ressources aquatiques du Canada, qui vise à produire des poissons, des crustacés et des mollusques de qualité, et elle rapportera des avantages économiques aux Canadiens.

À l'heure actuelle, le Canada participe aussi activement à la révision de la Convention sur la prévention de la pollution des mers résultant de l'immersion de déchets (la Convention de Londres de 1972). Il s'agit d'un instrument international important qui régleme l'élimination des déchets en mer et qui fait la promotion du contrôle de toutes les sources de pollution du milieu marin.

Le Canada appuie la Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires (MARPOL 1973-1978). Le gouvernement fédéral a établi un programme national coordonné de surveillance aérienne qui respecte les exigences en matière de surveillance et de communication de rapports de la Convention MARPOL.

Les sources telluriques de pollution sont un autre point de mire des efforts déployés à l'échelle internationale. En novembre 1995, le Canada a entériné, avec la communauté internationale, le Programme d'action mondial pour la protection du milieu marin contre la pollution due aux activités terrestres. Le Programme d'action mondial invite les États à élaborer des programmes d'action nationaux et régionaux pour prévenir, réduire et contrôler les activités telluriques qui contribuent à la dégradation du milieu marin.

L'Arctique

L'océan Arctique est un milieu écologique particulièrement sensible. Il est le centre d'attention de nombreux programmes environnementaux canadiens, parmi lesquels la Stratégie pour l'environnement arctique occupe une place importante, d'où un élargissement des recherches scientifiques sur les contaminants, l'utilisation des connaissances traditionnelles touchant les ressources biologiques des mers, la surveillance continue de la qualité de l'eau et l'élimination des déchets dangereux dans le Nord canadien. Toutes ces activités sont étayées par la Stratégie pour la protection de l'environnement arctique (d'envergure internationale), qui améliore la coopération entre les pays circumpolaires en vue de protéger l'Arctique.

Les peuples autochtones ont un important rôle à jouer dans la gestion des océans et de la zone côtière, surtout dans le Nord canadien. Les processus de cogestion des pêches et du milieu marin font par exemple partie de vastes ententes sur les revendications territoriales des Autochtones des Territoires du Nord-Ouest. Aux termes de ces ententes, les Inuit ont le droit de participer au processus de prise de décisions sur la conservation du milieu marin et à l'exploitation des mammifères marins à l'intérieur et au-delà des régions pour lesquelles on en est arrivé à un règlement au sujet de leurs revendications territoriales.

Progrès du Canada en matière de gestion des pêches

La gestion durable des pêches est pour le Canada l'un des principaux objectifs de ses activités liées aux océans. L'épuisement des stocks et la fermeture de certaines pêches incitent le Canada à continuer d'apporter, sur les plans intérieur et international, des changements aux politiques et aux pratiques en matière de gestion de l'exploitation du poisson.

Le Conseil pour la conservation des ressources halieutiques (CCRH) formule au ministre fédéral des Pêches et des Océans des recommandations sur le total des captures admissible et sur d'autres questions de conservation touchant les stocks de poisson de l'Atlantique. Le CCRH est un partenariat qui repose sur des avis de scientifiques et de représentants de l'industrie de la pêche. Il est guidé par les principes du développement durable et par une approche écologique de la gestion des pêches. Il travaille de façon englobante, ouverte et transparente.

L'amorce par le gouvernement fédéral d'un processus d'élaboration, d'ici la fin de 1996, de plans intégrés de gestion des pêches pour toutes les espèces ou tous les stocks exploités s'inscrit parmi les nombreux développements des politiques intérieures. Cette approche intégrera l'ensemble des éléments liés aux secteurs des pêches commerciales, autochtones et récréatives ou sportives. Elle constituera un outil efficace pour assurer la pérennité des ressources.

Afin d'assurer le développement ordonné de stocks et d'espèces sous-exploités ou inexploités, on a adopté en 1995 une politique nationale qui facilitera la collecte des données scientifiques nécessaires pour garantir la pérennité de ces stocks et de ces espèces.

L'élaboration d'une stratégie de mise en oeuvre de partenariats est conforme au changement de cap dans le secteur des pêches canadiennes. Les ententes de partenariat accroîtront le rôle des intervenants à l'intérieur du processus décisionnel. Ces ententes avec l'industrie pourront contribuer de façon importante à la réalisation de l'objectif du Canada : promouvoir un secteur des pêches qui soit autonome, durable et économiquement viable.

En 1992, le gouvernement fédéral a mis en oeuvre une stratégie septennale intitulée «Stratégie relative aux pêches autochtones». Suivant cette stratégie, Ottawa conclut des ententes avec des organismes autochtones pour associer les Autochtones à la gestion durable de la pêche, leur assurer des avantages économiques, et fixer et leur offrir des allocations de poisson.

Les gouvernements provinciaux et territoriaux cherchent également à améliorer leurs politiques pour renforcer la gestion des pêches. Le gouvernement de la Colombie-Britannique a conçu un cadre stratégique afin d'assurer la pérennité des ressources côtières dont dispose la province. Il est en train d'y intégrer une approche axée sur les meilleures pratiques en matière d'utilisation et de gestion des ressources. De plus, il a lancé un programme de conservation de l'habitat du saumon, qui est fortement axé sur la protection, dans les régions urbaines, des habitats vitaux pour cette espèce. Ce programme fait appel aux groupes communautaires et aux administrations locales qui se préoccupent de la pérennité du saumon.

L'étude des pratiques et des compétences du domaine des pêches est devenue un autre aspect important des efforts déployés au Canada pour assurer la conservation des ressources halieutiques. L'Examen des engins et des méthodes de capture du poisson de fond est l'un des éléments les plus importants de ces efforts. Cet examen, lancé en décembre 1992, établit des liens entre les engins servant à la pêche du poisson de fond et le développement durable. Il peut avoir d'importantes répercussions pour l'industrie.

Le Programme canadien pour la pratique responsable de la pêche est un autre mécanisme important auquel on a recours actuellement pour en arriver à une pêche durable. En collaboration avec le gouvernement fédéral, l'industrie a entrepris des travaux, dans le

cadre de ce programme, afin d'aborder des questions comme la pérennité de la pêche et de faciliter l'élaboration de codes de conduite international et national pour la pratique responsable de la pêche.

Conservation des ressources halieutiques de l'Atlantique Nord-Ouest

Le Canada est un leader du développement et de la promotion des efforts de conservation et de protection des ressources halieutiques en haute mer, ce qui l'amène à prendre un certain nombre d'initiatives sur les plans intérieur et international.

Dans l'Atlantique Nord-Ouest, les stocks de poissons de fond sont dangereusement surexploités. Quatre des six stocks chevauchants de poissons de fond gérés au moyen des contingents établis par l'Organisation des pêches de l'Atlantique Nord-Ouest (OPANO) font actuellement l'objet d'un moratoire. Le Canada a adopté, sur la scène internationale, une position ferme suivant laquelle il faut respecter tous les moratoires et contingents pour permettre aux stocks de se reconstituer.

En 1994, le gouvernement fédéral a modifié la *Loi sur la protection des pêcheries côtières* afin d'autoriser le Canada à prendre des mesures coercitives visant à assurer la protection et la conservation des stocks chevauchants dans les zones réglementées par l'OPANO. Il s'agissait de garantir la gestion durable de ces ressources halieutiques hauturières dans l'attente de l'application de mesures permanentes à l'échelle internationale.

En mars 1995, le Canada et l'Union européenne sont entrés en conflit au sujet de la pêche du turbot (du flétan du Groenland) et d'autres questions de conservation dans l'Atlantique Nord-Ouest. Ce conflit a été réglé en avril 1995 à la suite d'une entente qui s'est traduite par des mesures accrues de conservation et de mise en application des règlements sur les stocks chevauchants dans la zone de réglementation de l'OPANO (ZRO). L'entente en question incluait une couverture totale par des observateurs de tous les bateaux du Canada et de l'Union européenne pêchant dans la ZRO, d'autres mesures de contrôle plus efficaces et un nouvel accord de partage du stock de flétan du Groenland. Tous les États membres de l'OPANO ont approuvé par la suite des mesures convenues par le Canada et l'Union européenne et sont assujettis à ce nouveau régime depuis janvier 1996.

La Conférence des Nations Unies sur les stocks de poissons chevauchants et grands migrateurs

Le Canada a joué un rôle clé dans le succès de la Conférence des Nations Unies sur les stocks de poissons chevauchants et grands migrateurs. L'entente conclue à la Conférence donne à la communauté internationale le moyen de mettre fin à la surpêche en haute mer des stocks chevauchants et des stocks de poissons grands migrateurs, ce qui comblera une grave lacune du régime juridique international établi pour assurer la conservation des stocks en question. Le Canada a signé l'entente qu'il ratifiera sous peu et il a encouragé d'autres États à faire de même.

L'Agence canadienne pour le développement international encourage et favorise l'établissement d'approches régionales pour la gestion des zones économiques exclusives et des pêches dans les pays en développement. Dans la région Asie-Pacifique, elle consacre surtout ses efforts à aider des organisations régionales à résoudre des questions de compétence, à examiner des mesures de lutte contre la dégradation du milieu marin et à élaborer des politiques sur la gestion des ressources.

Le Centre de recherches pour le développement international joue un rôle de formateur dans l'établissement de la Stratégie sur la recherche halieutique internationale (SIFR). L'objectif de la SIFR consiste à améliorer la coordination entre les organismes donateurs dans le cadre de l'aide qu'ils fournissent pour la recherche sur les pêches et pour le développement de cette industrie.

Autres activités internationales dans le domaine des pêches

Le Canada participe à tous les forums internationaux pertinents sur les pêches, y compris aux travaux de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Il appuie les initiatives de la FAO relatives à la pratique responsable de la pêche, y compris le Code de conduite pour une pêche responsable et les lignes directrices s'y rattachant.

Le Canada a été le premier État à adhérer à l'Entente internationale de la FAO visant à promouvoir le respect des mesures de conservation et de gestion internationales par les bateaux de pêche en haute mer. Le gouvernement fédéral a adopté des dispositions réglementaires obligeant les exploitants des bateaux de pêche canadiens à obtenir du Canada un permis de pêche en haute mer lorsqu'ils pêchent à l'extérieur des eaux canadiennes pour arriver à ce que ces bateaux se conforment aux régimes internationaux de conservation.

Le Canada est membre d'autres organisations. Il s'est engagé, en tant qu'État membre de la Commission des poissons anadromes du Pacifique Nord, à éliminer la pêche en haute mer des stocks de saumon du Pacifique.

Initiatives en matière de développement

Le poisson constitue une ressource importante pour les pays en développement. L'Agence canadienne de développement international, le CRDI et le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international fournissent tous à nos pays partenaires et à des organismes régionaux de l'aide sur le plan de la gestion des océans, de leur mise en valeur et des recherches s'y rattachant. Cette aide fait appel à l'expérience, à la capacité, aux connaissances et aux compétences d'institutions canadiennes.

Les programmes canadiens d'aide publique au développement relativement aux pêches sont centrés sur le développement et la gestion durables de l'exploitation du poisson. Le Canada aide aussi les pays en développement à gérer leur zone économique exclusive et à étudier des questions découlant de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer et d'Action 21.

Défis et prochaines étapes

Le passage à la gestion des écosystèmes, un processus en évolution, nécessite un travail permanent si l'on veut élaborer des politiques sur les océans qui intègrent les principes du développement durable et de la gestion intégrée. Ce passage est indispensable à l'amélioration de la gestion des océans et des ressources océaniques du Canada.

La nature changeante des pêches commerciales et des industries liées aux océans fait qu'il est urgent d'établir de solides liens avec les intervenants. Étant donné que les méthodes de

gestion des océans continuent de tendre vers une approche écologique et durable, l'industrie doit être à l'avant-plan des ajustements à effectuer. Le Canada continuera de chercher à établir des mesures qui amélioreront les liens avec les intéressés.

À l'échelle internationale, le Canada s'emploie actuellement à répondre à la nécessité vitale de protéger le milieu marin contre les activités terrestres et maritimes, qui entraînent des dommages. Il s'emploie aussi à promouvoir la conservation et la pérennité des stocks de poisson en haute mer. De plus, il continuera à jouer un rôle de chef de file et fera pression sur la communauté internationale pour qu'elle élabore et ratifie des ententes qui assureront la pérennité de ces stocks.

La recherche scientifique et l'échange d'information sur les océans et leurs ressources biologiques doivent être une priorité. La collaboration et la recherche internationales doivent continuer de viser à mieux comprendre les océans et à assurer leur pérennité.

PARTIE III, SECTION III

DÉVELOPPEMENT DURABLE DES PETITS ÉTATS INSULAIRES

Introduction

Le Canada et les petits États insulaires partagent un profond intérêt pour la conservation et l'utilisation durable des ressources océaniques mondiales. Le Canada a fait de grands efforts pour encourager la coopération internationale dans cet important domaine.

Aide du Canada au développement des petits États insulaires

La portée des travaux effectués par le Canada en vue du développement durable dans les petits États insulaires est reflétée par des projets menés dans deux régions clés : les Antilles et le Pacifique Sud.

Antilles

Le Canada a des liens historiques étroits avec les Antilles du Commonwealth. Il est le deuxième plus important donateur bilatéral d'aide publique au développement dans la région. Ses dons ont servi à améliorer l'infrastructure régionale (écoles, adduction d'eau, ponts, énergie, routes et aéroports), à développer les ressources humaines et à renforcer les principales institutions régionales.

L'Agence canadienne de développement durable (ACDI) a récemment entrepris un important programme de développement durable en Jamaïque. Le projet «Des arbres pour demain» (Trees for Tomorrow) (9,5 millions de dollars) en constitue un des volets. Ce projet vise à renforcer la capacité institutionnelle du ministère des forêts de la Jamaïque à planifier et mettre en oeuvre une gestion durable des forêts. Dans le cadre du Programme d'action environnementale (21 millions de dollars), récemment annoncé, on a recours au développement des capacités pour aider la Jamaïque en matière de conservation des ressources naturelles. L'approche repose sur la participation active des experts locaux ainsi que des personnes et des groupes concernés par le projet. C'est ainsi que l'on peut veiller à ce que cette approche réponde le mieux aux besoins locaux et assure un développement durable.

Le transport aérien est essentiel aux petits États insulaires. L'aide au développement des transports a été le principal volet du programme régional du Canada dans les Antilles. Par exemple, l'ACDI a fourni plus de 90 millions de dollars dans le cadre du projet des aéroports des Caraïbes et de celui de l'aide technique aux aéroports pour améliorer le transport aérien dans la région. Ces projets mettent l'accent sur l'amélioration de la sécurité opérationnelle et de la maintenance matérielle dans les aéroports des Antilles du Commonwealth, de façon à ce que les normes internationales soient respectées, ainsi que sur l'aide à la gestion de l'aviation civile dans la région.

Le deuxième secteur où les dépenses ont été les plus élevées dans l'ensemble de la région est celui du développement des ressources humaines et de l'éducation. On a notamment apporté un soutien à des programmes de bourses d'études et à l'Université des Antilles (University of the West Indies).

Pacifique Sud

Le Canada et le Pacifique Sud partagent les mêmes préoccupations relativement à la gestion des océans. Les problèmes sont multiples : pêche non réglementée, taille excessive des flottilles, navires changeant de pavillon pour éviter les contrôles, bases de données non fiables et manque de collaboration entre États. Le Canada a pu établir une bonne relation avec la région sur ces questions car il n'y possède pas de flottille de pêche à grande distance. Il est donc perçu comme partageant certains intérêts (autres que des intérêts matériels directs) avec cette région.

Le Canada a largement orienté son programme bilatéral d'aide dans la région vers les groupes impliqués dans la gestion des ressources océaniques. Par exemple, le Projet d'exploitation des océans Canada-Pacifique Sud de l'ACDI vise à renforcer les organisations régionales clés oeuvrant dans les domaines de l'exploitation et de la gestion des océans. Il fournit des services de consultation technique, de la formation et un soutien institutionnel à diverses organisations de la région. La phase II du projet a été récemment lancée. Cette initiative vise à régler certains des problèmes pressants des petits États insulaires du Pacifique Sud en matière d'environnement et de gestion des ressources. Le rapide développement économique de l'Asie du Sud-Est exerce des pressions de plus en plus fortes sur les ressources marines de la région. La phase II contribuera à renforcer la capacité des institutions régionales de faire face aux répercussions environnementales de ce développement.

En plus de mener des grands projets comme ceux indiqués ci-dessus, l'ACDI verse 2,65 millions de dollars par année aux États insulaires de la région du Pacifique Sud pour de petits projets de développement communautaire, qui requièrent chacun entre 20 000 \$ et 50 000 \$.



IV PARTIE

SUIVI DES QUESTIONS
SECTORIELLES :
SESSION 1995
DE LA CDD

PARTIE IV

SUIVI DES QUESTIONS

SECTORIELLES : SESSION

1995 DE LA CDD

Préservation de la diversité biologique

Après plusieurs années de travail, les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux ont publié la Stratégie canadienne de la biodiversité en novembre 1995. On a discuté amplement de cette stratégie dans le *Rapport du Canada à la Commission du développement durable (CDD) des Nations Unies* de l'an dernier. Les gouvernements veillent à sa mise en oeuvre en collaboration avec les intéressés et le public.

Par exemple, le gouvernement du Québec a élaboré une stratégie de la biodiversité qui comprend plus de 200 mesures qui seront mises en oeuvre durant les quatre prochaines années. Le gouvernement de la Colombie-Britannique a publié un guide sur la biodiversité qui vise à appuyer les objectifs du code de bonnes pratiques forestières de la province.

Incitation des Canadiens à la participation

Les gouvernements et les organisations non gouvernementales essaient de combler les lacunes en matière d'information et de compréhension dans le grand public. Au début de 1995, huit organisations nationales de conservation ont formé la Coalition canadienne pour la biodiversité. Celle-ci vise à sensibiliser le grand public et a déjà produit du matériel informatif et éducatif.

L'incitation à l'action personnelle est un des aspects centraux de certains programmes comme le Backyard Biodiversity Program du gouvernement de la Colombie-Britannique. Des organismes comme la Fondation Evergreen et la Fédération canadienne de la faune ont des programmes étendus d'éducation ou de remise à l'état naturel de sites, qu'ils mènent dans les écoles ou les communautés.

Le 13 novembre 1995, les délégués à la deuxième assemblée de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique, tenue à Jakarta (Indonésie), ont exprimé leur confiance envers le Canada en choisissant Montréal comme siège du Secrétariat permanent de la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique.

Protection des espèces en péril

En 1995, la nécessité d'une approche renforcée et mieux coordonnée pour la conservation des espèces en péril a été reconnue par les différents gouvernements du Canada. Le gouvernement fédéral a tenu des consultations publiques en vue d'établir une approche nationale à ce sujet. L'ancienne ministre fédérale de l'Environnement a par la suite présenté une version «en langage courant» d'une éventuelle loi canadienne sur la protection des espèces en péril afin d'inviter une fois de plus le public à exprimer son point de vue.

Élargissement des réseaux canadiens de zones marines protégées

Le ministre du Patrimoine canadien a publié un plan national de réseau de zones marines de conservation. Ce document décrit les 29 régions marines naturelles du Canada et orientera les efforts visant l'établissement d'un réseau de zones protégées représentant ces régions.

Évaluation économique de la biodiversité

Le fait qu'on n'ait pu accorder une valeur économique à la nature a constitué l'un des plus importants freins à la préservation de la biodiversité et à l'utilisation durable des ressources biologiques. Le gouvernement fédéral a élaboré un système permettant de mesurer l'utilisation et les avantages économiques des espèces sauvages et des zones naturelles. Il a aussi entrepris des travaux visant la mise en place d'un inventaire de référence pour la détermination de la valeur des éléments environnementaux (Environmental Valuation Reference Inventory). Cet inventaire, qui couvrira 20 ans de travail en matière d'évaluation économique du capital naturel effectué dans le monde entier, sera mis à la disposition d'autres pays pour qu'ils puissent satisfaire leurs besoins dans ce domaine.

Collaboration internationale en matière de biodiversité

Le Canada apporte son appui non seulement aux activités liées à la Convention sur la diversité biologique, mais aussi à d'autres activités. Par exemple, il a coparrainé avec le Chili et le Programme des Nations Unies pour l'environnement un atelier régional sur la valeur économique de la biodiversité. L'atelier avait pour but d'aider les pays d'Amérique latine et des Antilles à évaluer les effets de leurs politiques sur la biodiversité.

L'industrie forestière a lancé un programme sur la biodiversité forestière en collaboration avec Habitat faunique Canada, groupe national de conservation. L'Association canadienne des pâtes et papiers et des producteurs agricoles ont aussi pris des initiatives coordonnées pour faire face aux défis présentés dans la Stratégie canadienne de la biodiversité.

Démarche intégrée en matière de planification et de gestion des terres

Depuis le rapport de l'an dernier à la CDD, le Canada a entrepris un processus de définition des enjeux ou questions clés en matière d'utilisation des terres. Le Comité fédéral-provincial sur l'utilisation des terres a parrainé le premier forum sur les perspectives en matière d'utilisation des terres au Canada (Perspective on Land Use Issues in Canada Forum), qui a eu lieu en août 1995. Il devrait en découler un débat public sur les options et les mesures à prendre dans ce domaine. Les questions examinées lors du forum sont les suivantes :

- Quels sont les principaux enjeux nationaux de la prochaine décennie en matière d'utilisation des terres?
- Quelles sont les options générales qui s'offrent pour régler ces enjeux?
- Quels rôles joue et devrait jouer l'aménagement du territoire dans la mise en oeuvre du développement durable?

Le forum a attiré des consultants du secteur privé, des universitaires et des fonctionnaires. Ils ont discuté de quatre grandes catégories d'utilisation des terres : agriculture, foresterie, utilisation des zones riveraines et côtières, et urbanisme. Les principaux enjeux dégagés ont été les suivants :

Agriculture

- Dégradation des ressources agro-écologiques par les pratiques agricoles — effets à la ferme et à l'extérieur.
- Manque de politiques en matière de terres agricoles.
- Perte de terres agricoles.
- Utilisations concurrentes des terres en milieu rural.

Foresterie

- Conflits liés aux usages multiples.
- Impact des pratiques d'aménagement forestier sur la production et l'environnement.
- Inclusion des besoins ou des intérêts des Autochtones dans la gestion forestière.

Zones riveraines et côtières

- Impact des sources terrestres de pollution.
- Utilisations concurrentes de ces zones (aquaculture et loisirs).
- Restriction de l'accès du public à ces zones.

Urbanisme

- Planification et financement des services des équipements publics et des infrastructures.
- Protection des approvisionnement en eau.
- Impact des développements de nature urbaine dans les régions rurales (étalement urbain, urbanisation linéaire, noeuds et lots unitaires)

Selon la Politique fédérale sur l'utilisation des terres, la terre constitue la base de la souveraineté nationale; elle représente l'élément de base dans la production de nourriture et de matière ligneuse et son utilisation est un facteur déterminant de la qualité de vie pour les générations actuelles et futures.

Enjeux communs à toutes les catégories

- Les systèmes de gestion actuels sont incapables de repérer les problèmes (ou les possibilités) et d'agir en conséquence.
- Manque de données et d'indicateurs quantitatifs sur les caractéristiques de l'utilisation des terres et les changements dans ce domaine.
- Manque de planification intégrée et de communication.

À partir des discussions sur ces questions, on travaille à l'élaboration d'un document de travail qui sera distribué à l'échelle nationale. Ce document visera à sensibiliser le lecteur à la durabilité des terres au Canada en vue de trouver des solutions pratiques. Pour appuyer ce processus, le gouvernement fédéral réactivera le Comité interministériel sur les terres. Cette démarche aidera à harmoniser les activités relatives aux enjeux fonciers au sein du gouvernement fédéral. Elle assurera aussi une mise à jour de la Politique fédérale sur l'utilisation des terres (1980). De plus, dans le cadre des Conseils des premiers ministres, ces derniers pourront mieux harmoniser leurs initiatives de façon à intégrer les enjeux relatifs aux terres dans la perspective de la durabilité.

Le deuxième forum sur les questions d'utilisation des terres aura lieu en 1996. Parmi les enjeux qui y seront examinés, citons : les conflits liés aux usages multiples (politiques et moyens de mesurer les progrès réalisés, la gestion des terres et les indicateurs des changements dans l'utilisation des terres.

Lutte contre la désertification et la sécheresse

Durant la dernière année, le Canada s'est surtout concentré sur des actions liées à la nouvelle Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, qu'il a ratifiée au début de décembre 1995.

Le gouvernement fédéral, par l'entremise de l'Agence canadienne de développement international (ACDI), examine actuellement diverses possibilités pour aider le Secrétariat de la Convention. À cet effet, il tablera sur l'aide fournie au secrétariat provisoire au cours des trois dernières années. Pour 1995-1996, le Canada versera 200 000 \$ au Secrétariat pour que ce dernier puisse bénéficier des services d'un expert juridique. Il fournit aussi 60 000 \$ pour aider les représentants des pays en développement à participer aux réunions préparatoires à l'assemblée de la Conférence des Parties.

L'ACDI a créé le Bureau de la Convention sur la désertification, responsable de l'information sur la Convention et de la coordination de l'appui du Canada aux objectifs de celle-ci. Ce bureau a entrepris une campagne d'information visant à présenter aux Canadiens intéressés le problème de la dégradation des terres dans les régions sèches et à leur parler de la Convention.

Par suite de l'adoption de la Résolution des Nations Unies sur les mesures à prendre d'urgence pour l'Afrique, le Canada a mis en oeuvre deux projets clés. Dans le cadre du

premier, il a fourni sur cinq ans la somme de 18 millions de dollars à Solidarité-Canada-Sahel (SCS), le groupe de concertation nord-américain pour cette question qui est constitué d'organisations non gouvernementales. Le SCS mène une campagne de sensibilisation du public et il coopère, avec des organisations non gouvernementales de la région du Sahel, à la mise en oeuvre de programmes d'action nationaux. Dans le cadre du second projet clé, l'ACDI renouvelle actuellement sa relation avec le Comité inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel en soutenant un nouveau programme à deux volets d'intervention : appui à la Convention et sécurité alimentaire.

Le Centre de recherches pour le développement international (CRDI) s'intéresse lui aussi à la Convention et à la désertification. Il se concentre sur trois questions. En matière d'information, il a publié et distribué un document présentant 56 projets pertinents. Il s'est aussi intéressé au renforcement des capacités des pays touchés en organisant trois ateliers. Dans ces ateliers, on a examiné des questions comme celles du savoir traditionnel et des stratégies de lutte, du régime foncier ainsi que des politiques commerciales et économiques. Enfin, il a accordé un appui à la Convention, notamment en organisant un forum des donateurs visant le partage des expériences et l'obtention d'un consensus en matière de collaboration future. Le CRDI a aussi soutenu une rencontre des pays de l'Afrique de l'Ouest visant l'élaboration de programmes d'action nationaux.

Promotion du développement agricole et rural durable

Depuis le dernier rapport du Canada à la CDD, les gouvernements, les agriculteurs et les organisations agricoles du Canada ont fait de nouveaux progrès en matière de développement durable.

Par exemple, la superficie de mises en jachère dans les Prairies canadiennes a continué de baisser. Elle a diminué de 3 p. 100 (212 000 hectares) en 1995. En Ontario, 2 500 agriculteurs ont participé à des ateliers de planification environnementale des exploitations agricoles au cours de la dernière année. Pour partager leur savoir et leur expertise technique en vue de la mise en oeuvre de pratiques agricoles durables, des agriculteurs du Québec ont formé des clubs de conservation.

En Colombie-Britannique, des producteurs agricoles élargissent un processus d'examen par les pairs qui les aide à comprendre et à régler les questions environnementales qui les préoccupent. Par ailleurs, le Conseil canadien du porc a rédigé l'ébauche d'un code national de bonnes pratiques environnementales destiné à son industrie.

Les gouvernements mettent en oeuvre de nouveaux programmes, stratégies et politiques. Tout récemment, l'Île-du-Prince-Édouard et le Québec ont mis en place dans leurs ministères de l'agriculture de nouvelles stratégies qui témoignent de leur engagement en matière d'agriculture durable. La Colombie-Britannique a adopté une nouvelle loi sur la protection des pratiques agricoles (Farm Practices Protection [Right to Farm] Act) qui s'attaque au problème des pressions de l'urbanisation sur les régions rurales. Le gouvernement fédéral a créé le Comité national de l'environnement agricole qui compte

L'Atlantic Farmers' Council a publié une brochure faisant état des défis de la région en matière de durabilité du point de vue de l'environnement. Il a aussi lancé des activités pilotes visant à convaincre 75 p. 100 des agriculteurs de la région de l'Atlantique d'adopter, d'ici l'an 2000, des mesures de planification environnementale de leur exploitation.

des représentants des organismes agricoles nationaux et régionaux. Ce comité a un rôle important à jouer dans le règlement des enjeux environnementaux que doit aborder le secteur agricole.

De vastes consultations ont conduit à la rédaction de l'ébauche de la Stratégie environnementale nationale pour le secteur agricole et agroalimentaire. Ce document comporte un inventaire des problèmes environnementaux auxquels fait face le secteur. L'industrie et les gouvernements fédéral et provinciaux établiront des stratégies définitives et les mettront en oeuvre en vue de résoudre ces problèmes.

Dans le cadre des programmes fédéraux-provinciaux en matière d'agriculture durable, on a versé l'année dernière 56 millions de dollars pour aider le secteur à s'orienter vers des pratiques plus respectueuses de l'environnement. Bon nombre d'activités avaient un volet éducatif ou comportaient une évaluation des techniques et des pratiques de gestion ciblée sur des questions comme la qualité de l'eau, la gestion des déchets et des substances chimiques et la conservation des sols. Un autre montant de 7 millions de dollars a été affecté, à l'échelle nationale, à la recherche agricole touchant l'atmosphère et le climat, l'énergie et les ressources génétiques.

Les travaux en cours visant l'élaboration d'indicateurs agro-environnementaux nationaux ont beaucoup avancé. Un ensemble de base de six indicateurs est en cours d'élaboration. Ces indicateurs permettront une évaluation continue des performances environnementales du secteur, fourniront de l'information sur les tendances clés et faciliteront l'intégration des considérations environnementales dans la prise de décisions. Agriculture et Agroalimentaire Canada a publié son premier document fondé sur les indicateurs et intitulé *La santé de nos sols : vers une agriculture durable au Canada*.

Forêts

Dans le dernier rapport à la CDD, le Canada indiquait qu'il travaillait à l'élaboration de critères et d'indicateurs nationaux pour l'aménagement (ou la gestion) durable de ses forêts.

En octobre 1995, le Conseil canadien des ministres des forêts a publié le document intitulé *Définir la gestion durable des forêts : une approche canadienne aux critères et indicateurs*, dans lequel on trouve 6 critères et 83 indicateurs. Ces critères et indicateurs témoignent d'une approche de la gestion forestière fondée sur :

- la nécessité de gérer les forêts en tant qu'écosystèmes de façon à y maintenir les processus naturels;
- la reconnaissance du fait que les forêts présentent simultanément un vaste ensemble d'avantages environnementaux, économiques et sociaux pour les Canadiens;
- l'idée qu'il est important pour la gestion durable des forêts que le public soit informé, sensibilisé et impliqué;

- la nécessité que la gestion forestière doit, pour évoluer, s'appuyer sur les connaissances les plus avancées et les meilleures informations.

Ces critères et indicateurs ont été élaborés dans le cadre d'un vaste processus de consultation qui s'est déroulé sur deux ans. Ont été consultés divers groupes d'intérêt du secteur forestier, dont les Autochtones, des organisations non gouvernementales, des propriétaires de petits boisés, des représentants de l'industrie et la communauté universitaire. De plus, on a eu recours à des groupes scientifiques et techniques pour s'assurer que les indicateurs soient scientifiquement valables et conformes aux connaissances les plus avancées.

Les systèmes d'information actuels fournissent certaines des données requises pour l'élaboration de rapports nationaux sur ces critères et indicateurs. Toutefois, les rapports sur d'autres critères et indicateurs prendront un certain temps, car ils peuvent nécessiter de nouveaux types de données, de nouvelles techniques ou d'autres travaux de recherche. Dans les cas où l'on ne dispose pas de mesures quantitatives valables, des indicateurs descriptifs pourraient aider à décrire l'état des paramètres évalués ou leurs tendances.

Ces critères et indicateurs forment la base d'un cadre souple par lequel on peut établir les conditions écologiques, sociales, économiques et culturelles existant au Canada. Ils doivent être utilisés de manière à refléter l'ensemble des conditions forestières au Canada. Certains indicateurs doivent être raffinés et interprétés dans le contexte des diverses sphères de compétence, législations et politiques des provinces et territoires. Leur mise en oeuvre peut varier à cause de différences dans les données, l'expertise et les ressources disponibles. Le Canada prévoit publier son premier rapport, à partir des données disponibles, à la fin de 1996.

Les critères et indicateurs forestiers du Canada évolueront avec l'accroissement de nos connaissances sur les écosystèmes forestiers et sur leurs dimensions sociales et économiques. En publiant un document qui repose sur des bases scientifiques, le Canada a fait un autre grand pas pour s'acquitter des engagements en matière de gestion forestière qu'il a pris dans le cadre de la CNUED.

En ce qui concerne le Programme international des forêts modèles, dont il a été également question dans le rapport de l'an dernier, des changements se sont produits. Le secrétariat s'est récemment installé au CRDI. Les États-Unis se sont joints au Canada, au Mexique, à la Russie et à la Malaysia à titre de partenaire. Des discussions se poursuivent avec plusieurs autres pays intéressés à participer au Programme.

L'information pour la prise de décisions : le rôle des indicateurs

Depuis le dernier rapport du Canada à la CDD, les gouvernements et les organismes accordent plus d'importance au développement, aux essais et à l'utilisation d'indicateurs pour suivre les progrès réalisés par rapport aux objectifs du développement durable. La

présente section résume certaines de ces activités. On présente d'autres exemples ailleurs dans le présent rapport.

Environnement Canada continue de diriger les activités fédérales visant à mettre au point un ensemble national général d'indicateurs environnementaux. Vers la fin de mars 1996, le Ministère aura publié des bulletins supplémentaires d'indicateurs sur les sujets suivants : récolte du bois, qualité de l'air urbain, pluies acides, appauvrissement de l'ozone stratosphérique, changements climatiques, consommation d'énergie et transport des passagers. On pourra consulter ces indicateurs sur Internet.

Les indicateurs occuperont une place importante dans le rapport sur l'état de l'environnement concernant le Saint-Laurent, un document très complet que compte publier Environnement Canada en mai 1996. On poursuit les travaux portant sur un projet destiné à tester l'application d'indicateurs de durabilité dans le bassin du Fraser, en Colombie-Britannique. Ce projet doit utiliser des techniques de modélisation de l'avenir facilitant la tâche des décideurs.

La Société canadienne d'hypothèques et de logement et Environnement Canada ont organisé conjointement le premier atelier national intitulé «Mesure de la durabilité urbaine : atelier sur les indicateurs au Canada», qui s'est tenu en juin 1995. Les résultats de l'atelier serviront à la préparation de rapports sur la durabilité en milieu urbain, pour la conférence Habitat II en 1996.

Santé Canada collabore avec des partenaires des gouvernements fédéral et provinciaux en Ontario et au Québec pour concevoir sept indicateurs de l'exposition des humains, des répercussions sur la santé et des opinions concernant la qualité de l'environnement dans les bassins des Grands Lacs et du Saint-Laurent.

Le sous-comité de la recherche du Comité interministériel sur les collectivités rurales et éloignées du Canada a défini un ensemble d'indicateurs ruraux pour le Canada. Les résultats de ces travaux sont publiés dans *Profil du Canada rural*.

Le Groupe de travail sur le rapport sur l'état de l'environnement du Conseil canadien des ministres de l'environnement a défini un ensemble principal d'indicateurs environnementaux mettant l'accent sur les déchets dangereux, les lieux contaminés, la gestion des déchets solides, les questions atmosphériques et l'économie d'eau. On s'affaire actuellement à mettre au point les définitions et les méthodes devant servir à l'établissement d'indicateurs pour six provinces.

Le gouvernement de la Colombie-Britannique travaille au développement d'un ensemble d'environ 25 repères et indicateurs pour évaluer les conditions et les tendances environnementales, ainsi que pour mesurer les progrès réalisés vers la réalisation de ses objectifs environnementaux.

Environnement Canada et l'Environmental Protection Agency des États-Unis ont utilisé des indicateurs dans leur rapport intitulé *L'état des Grands Lacs — 1995* afin de montrer les progrès réalisés vers le rétablissement de la santé de cet écosystème.

L'Institut international du développement durable a publié une liste d'experts, d'initiatives et de publications pertinentes intitulée *Performance Measurement for Sustainable Development*.

La Table ronde sur l'économie et l'environnement a publié *Les sentiers de la viabilité : mesurer les progrès*, qui documente les travaux d'un colloque sur les rapports de développement durable et qui traite notamment des indicateurs et des besoins des décideurs.

ANNEXE

Le présent rapport a été préparé par le gouvernement fédéral de concert avec d'autres gouvernements, organisations et principaux groupes du Canada.

Ils ont tous été consultés pendant la préparation du rapport à la CDD ou étaient visés dans certains cas cités dans le document. Toutefois, de nombreux groupes et organisations du Canada, dont le nom ne figure pas sur cette liste ont pris des mesures pour appliquer les principes du développement durable.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur des éléments précis du rapport, veuillez communiquer avec les organismes suivants :

Affaires indiennes et du Nord Canada

Direction des affaires internationales
10, rue Wellington, bureau 2015
Hull (Québec) K1A 0H4
Tél. : (819) 953-4319; (819) 994-3300
Télé. : (819) 953-0546

Agence canadienne de développement international (ACDI)

Développement économique et réduction de la pauvreté
Ottawa (Ontario) K1A 0G4
Tél. : (819) 994-7092
Télé. : (819) 953-6356

Agence canadienne de développement international (ACDI)

Direction de la politique environnementale et de l'évaluation
Direction générale des politiques
Ottawa (Ontario) K1A 0G4
Tél. : (819) 994-2363
Télé. : (819) 953-3348

Agence canadienne de développement international (ACDI)

Direction générale des politiques
Ottawa (Ontario) K1A 0G4
Tél. : (819) 997-7870
Télé. : (819) 953-6356

Agence canadienne de développement international (ACDI)

Institutions financières
Direction générale des programmes multilatéraux
Ottawa (Ontario) K1A 0G4
Tél. : (819) 994-7089
Télé. : (819) 953-5348

Agriculture et Agroalimentaire Canada

Bureau de l'environnement
Direction générale des politiques
930, avenue Carling, bureau 357
Ottawa (Ontario) K1A 0C5
Tél. : (613) 759-1000
Télé. : (613) 759-7238

Agriculture et Agroalimentaire Canada

Secrétariat aux coopératives
930, avenue Carling, bureau 467
Ottawa (Ontario) K1A 0C5
Tél. : (613) 759-7196
Télé. : (613) 759-7489
Courrier électr. : daousta@em.agr.ca

Akwesasne Mohawk Council

C.P. 579
Cornwall (Ontario) K6H 5T3
Tél. : (613) 575-2266
Télé. : (613) 575-2181

Alberta

Department of Energy
9945 108th Street
Edmonton (Alberta) T5K 2G6
Tél. : (403) 427-5200
Télé. : (403) 427-2278

Alberta

Planning Division
Department of Environmental Protection
9820 106th Street, 9th Floor
Edmonton (Alberta) T5K 2J6
Tél. : (403) 427-3608
Télé. : (403) 422-9684

Alberta

Science Policy and Strategy
Department of Environmental Protection
9820 106th Street, 3rd Floor
Edmonton (Alberta) T5K 2J6
Tél. : (403) 427-0047
Télé. : (403) 422-5136

Alberta

Strategic and Regional Support Division
Corporate Management Service
Department of Environmental Protection
9820 106th Street, 3rd Floor
Edmonton (Alberta) T5K 2J6
Tél. : (403) 427-0047
Télé. : (403) 422-5136

Ambassadrice aux Affaires circumpolaires

125, promenade Sussex
Ottawa (Ontario) K1A 0G2
Tél. : (613) 992-6588
Télé. : (613) 944-1852

Amis de la Terre

251, avenue Laurier ouest, bureau 701
Ottawa (Ontario) K1P 5J6
Tél. : (613) 230-3352
Télé. : (613) 232-4354

Association canadienne de l'électricité

66, rue Slater, bureau 1210
Ottawa (Ontario) K1P 5H1
Tél. : (613) 230-9263
Télé. : (613) 230-9326

Association canadienne du gaz

243 Consumers Road, Suite 1200
North York (Ontario) M2J 5E3
Tél. : (416) 498-1994
Télé. : (416) 498-7465

Association des producteurs pétroliers

350 7th Avenue West, Suite 2100
Calgary (Alberta) T2P 3N9
Tél. : (403) 267-1100
Télé. : (403) 261-4622

Association forestière canadienne

185, rue Somerset ouest, bureau 203
Ottawa (Ontario) K2P 0J2
Tél. : (613) 232-1815
Télé. : (613) 232-4210

Banque de développement du Canada

800, square Victoria
C.P. 335
Montréal (Québec) H4Z 1L4
Tél. : (514) 283-5904
Télé. : (514) 283-7838

C.E.R.C.L.E./C.I.R.C.L.E.

2498, chemin Lemire
Fleurimont (Québec) J1E 4C2
Tél. : (819) 823-4161
Télé. : (819) 564-4025

Canadian Environmental Education and Communications Network

C.P. 948, succursale B
Ottawa (Ontario) K1P 5P9

Canadian Oceans Caucus

Prince Edward Island Environmental Network
126 Richmond Street
Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard) C1A 1H9

Centre de recherches pour le développement international

C.P. 8500
250, rue Albert
Ottawa (Ontario) K1G 3H9
Tél. : (613) 236-6163
Télé. : (613) 238-7230

Colombie-Britannique

Air Management
Ministry of Environment, Lands and Parks
777 Broughton Street, 4th Floor
Victoria (Colombie-Britannique) V8V 1X5
Tél. : (604) 387-9987
Télé. : (604) 356-9836

Colombie-Britannique

Corporate Policy, Planning and Legislation
Ministry of Environment, Lands and Parks
810 Blanshard Street, 3rd Floor
Victoria (Colombie-Britannique) V8V 1X4
Tél. : (604) 387-9642
Télééc. : (604) 387-8894

Colombie-Britannique

Ministry of Employment and Investment
712 Yates Street, 6th Floor
Victoria (Colombie-Britannique) V8V 1X4
Tél. : (604) 387-1629
Télééc. : (604) 356-0021

Colombie-Britannique

Power and Projects Branch
Ministry of Energy, Mines and Petroleum
Resource
810 Blanshard Street
Victoria (Colombie-Britannique) V8V 1X4
Tél. : (604) 952-0244
Télééc. : (604) 952-0241

Comité canadien des ressources arctiques

1, rue Nicholas, bureau 412
Ottawa (Ontario) K1N 7B7
Tél. : (613) 241-7379
Télééc. : (613) 241-2244

**Comité interministériel des questions
atmosphériques internationales (CIQAI)**

Environnement Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0H3
Tél. : (819) 994-5851
Télééc. : (819) 994-0549

**Comité national de coordination des
questions atmosphériques**

Environnement Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0H3
Tél. : (819) 994-5851
Télééc. : (819) 994-0549

Le Conference Board of Canada

Centre canadien des relations entre l'entreprise et
la collectivité
255, chemin Smyth
Ottawa (Ontario) K1H 8M7
Tél. : (613) 526-3280
Télééc. : (613) 526-1747
Courrier élect. : ccbc@conferenceboard.ca

Congrès du travail du Canada

2841, promenade Riverside
Ottawa (Ontario) K1V 8X7
Tél. : (613) 521-3400
Télééc. : (613) 521-4655

Conseil canadien des pêches (CCP)

141, avenue Laurier ouest, bureau 806
Ottawa (Ontario) K1P 5J3
Tél. : (613) 238-7751
Télééc. : (613) 238-3542

**Conseil canadien des ministres de
l'environnement (CCME)**

326 Broadway, Suite 400
Winnipeg (Manitoba) R3C 0S5
Tél. : (204) 948-2090
Télééc. : (204) 948-2125

**Conseil de gestion des ressources fauniques du
Nunavut**

C.P. 1379
Iqaluit (Territoires du Nord-Ouest) X0H 0H0
Télééc. : (819) 979-7785

Conseil des ministres de l'éducation (Canada)

252 Bloor West, Suite 5-200
Toronto (Ontario) M5S 1V5
Tél. : (416) 964-2551
Télééc. : (416) 964-2296

**Conseil du Programme climatologique
canadien**

1875, avenue Juno
Ottawa (Ontario) K1H 6S6
Tél. : (613) 731-5929
Télééc. : (613) 731-3509

**Conseil pour la conservation des ressources
halieutiques**

200, rue Kent
Ottawa (Ontario) K1A 0E6
Tél. : (613) 998-0433
Télééc. : (613) 998-1146

**Développement des ressources humaines
Canada**

Comité interministériel sur les collectivités rurales
et éloignées du Canada
140, place du Portage, Phase IV
Hull (Québec) K1A 0J9
Tél. : (819) 994-6701
Télééc. : (819) 953-5941

**Développement des ressources humaines
Canada**

Groupe de liaison avec l'industrie et analyse des questions stratégiques
140, place du Portage, Phase IV
Hull (Québec) K1A 0J9
Tél. : (819) 957-4428
Télé. : (819) 957-1523

**Développement des ressources humaines
Canada**

Secrétariat national à l'alphabétisation
15, rue Eddy, bureau 10E10
Hull (Québec) K1A 1K5
Tél. : (819) 953-5280
Télé. : (819) 953-8076
ATME : (819) 953-2338
Courrier électr. : waltman@fox.nstn.ca

L'éducation au service de la Terre

45, rue Rideau, bureau 303
Ottawa (Ontario) K1N 5W8
Tél. : (613) 562-2238
Télé. : (613) 562-2244

Environnement Canada

Action 21
Ottawa (Ontario) K1A 0H3
Tél. : (819) 953-4950
Télé. : (819) 994-1412

Environnement Canada

Bureau de la Convention sur la biodiversité
Ottawa (Ontario) K1A 0H3
Tél. : (819) 953-0269
Télé. : (819) 953-1765

Environnement Canada

Direction de la conservation de l'environnement
C.P. 1590
Sackville (Nouveau-Brunswick) E0A 3C0
Tél. : (506) 364-5044
Télé. : (506) 364-5062

Environnement Canada

Direction de la conservation de l'environnement
Centre Saint-Laurent
105, rue McGill
Montréal (Québec) H2Y 2E7
Tél. : (514) 283-3668
Télé. : (514) 283-9451

Environnement Canada

Direction de la politique et des affaires internationales
Service de l'environnement atmosphérique
4905, rue Dufferin
Downsview (Ontario) M3H 5T4
Tél. : (416) 739-4344; (613) 997-3844
Télé. : (416) 739-4380; (613) 994-8854

Environnement Canada

Direction des dossiers prioritaires
Service de la protection de l'environnement
Ottawa (Ontario) K1A 0H3
Tél. : (819) 997-9011
Télé. : (819) 994-8921

Environnement Canada

Direction des indicateurs
Direction générale de l'état de l'environnement
Ottawa (Ontario) K1A 0H3
Tél. : (819) 994-9570
Télé. : (819) 994-5738

Environnement Canada

Direction des questions atmosphériques
Ottawa (Ontario) K1A 0H3
Tél. : (819) 997-2375; (819) 997-1924;
(819) 953-6628; (819) 953-8441
Télé. : (819) 994-0549; (819) 994-9938;
(819) 953-3173

Environnement Canada

Direction des rapports
Direction générale de l'état de l'environnement
Ottawa (Ontario) K1A 0H3
Tél. : 1 800 668-6767 (numéro sans frais au Canada)

Tél. : (819) 997-2800

Courrier électr. : enviroinfo@cpgsv1.am.doe.ca
Site Web : <http://www.doe.ca>

Environnement Canada

Direction générale de la planification et de la coordination
Ottawa (Ontario) K1A 0H3
Tél. : (819) 953-5590
Télé. : (819) 953-7632

Environnement Canada

Direction générale de la prévention de la pollution
Ottawa (Ontario) K1A 0H3
Tél. : (819) 953-3353
Télé. : (819) 953-7970

Environnement Canada

Direction générale de l'avancement des technologies
Ottawa (Ontario) K1A 0H3
Tél. : (819) 953-3491
Télééc. : (819) 953-9029

Environnement Canada

Direction générale des politiques et des communications
Ottawa (Ontario) K1A 0H3
Tél. : (819) 997-4882
Télééc. : (819) 953-5981

Environnement Canada

Gestion de l'habitat
Service canadien de la faune
269, rue Main, bureau 525
Winnipeg (Manitoba) R3C 1B2
Tél. : (204) 983-5264
Télééc. : (204) 983-4506

Environnement Canada

Initiative d'écocivisme
4805, rue Dufferin
Downsview (Ontario) M3H 5T4
Tél. : (416) 739-5839
Télééc. : (416) 739-5845

Environnement Canada

Qualité du milieu marin
45 Alderney Drive, 15th Floor
Dartmouth (Nouvelle-Écosse) B2Y 2N6
Tél. : (902) 426-1701
Télééc. : (902) 426-4457

Environnement Canada

Service canadien de la faune
Service de la conservation de l'environnement
Ottawa (Ontario) K1A 0H3
Tél. : (819) 953-4007
Télééc. : (819) 953-6283

Environnement Canada

Services ministériels
Ottawa (Ontario) K1A 0H3
Tél. : (819) 953-7026
Télééc. : (819) 953-4064

Fisheries Council of British Columbia

1180 West Georgia Street, Suite 1400
Vancouver (Colombie-Britannique) V6E 4A3
Tél. : (604) 684-6454
Télééc. : (604) 684-5109

Fonds mondial pour la nature

90 Eglinton Avenue East, Suite 504
Toronto (Ontario) M4P 2Z7
Tél. : (416) 489-8800
Télééc. : (416) 489-3611

Friends of the Old Man River

Prairie Acid Rain Coalition
P.O. Box 1288
Rocky Mountain House (Alberta) T0M 1T0
Tél. : (403) 845-4667
Télééc. : (403) 845-5377

Groupe de travail du Projet de société

Madame Jessie L. Davies, présidente
University of New Brunswick
C.P. 4400
Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3B 5A3
Tél. : (506) 453-4886
Télééc. : (506) 453-3240
Courrier élect. : enviro@unb.ca

Habitat faunique Canada

7, rue Hinton nord, bureau 200
Ottawa (Ontario) K1Y 4P1
Tél. : (613) 722-2090
Télééc. : (613) 722-3318

Île-du-Prince-Édouard

Direction de la planification provinciale
Ministère des Affaires provinciales et du
Procureur général
C.P. 2000
Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard) C1A 7N8
Tél. : (902) 368-4871
Télééc. : (902) 368-5526

Île-du-Prince-Édouard

Ministère de l'Agriculture, des Pêches et des
Forêts
C.P. 2000
Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard) C1A 7N8
Tél. : (902) 368-5251
Télééc. : (902) 368-5542

Île-du-Prince-Édouard

Ministère du Développement économique et du
Tourisme
C.P. 2000
Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard) C1A 7N8
Tél. : (902) 368-5010
Télééc. : (902) 368-6582

Île-du-Prince-Édouard

Qualité de l'air et matières dangereuses
Division de la protection de l'environnement
C.P. 2000
Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard) C1A 7N8
Tél. : (902) 368-5037
Télé. : (902) 368-5830

Industrie Canada

Projet d'accès communautaire
235, rue Queen, 8^e étage, Tour Ouest
Ottawa (Ontario) K1A 0H5
Tél. : 1 800 268-6608
Courrier électr. : comaccess@ic.gc.ca
Site Web : <http://cnet.unb.ca>

Industrie Canada

Rescol
Direction de la promotion des sciences et des
affaires académiques
235, rue Queen, 8^e étage, Tour Ouest
Ottawa (Ontario) K1A 0H5
Tél. : 1 800 268-6608
Courrier électr. : schoolnet@ic.gc.ca
Site Web : <http://schoolnet2.carleton.ca>

Institut canadien des produits pétroliers

275, rue Slater, bureau 1000
Ottawa (Ontario) K1P 2X3
Tél. : (613) 232-3709
Télé. : (613) 236-4280

**Institut international du développement
durable (IIDD)**

161 Portage Avenue East, 6th Floor
Winnipeg (Manitoba) R3B 0Y4
Tél. : (204) 958-7700; (204) 7750
Télé. : (204) 958-7710
Courrier électr. : reception@iisdpost.iisd.ca

The Learning Partnership

C.P. 79
1 Dundas Street West, Suite 504
Toronto (Ontario) M5G 1Z3
Tél. : (416) 204-4577
Télé. : (416) 204-4378

Manitoba

Direction de la gestion énergétique
Ministère de l'Énergie et des Mines
1395, avenue Ellice, bureau 360
Winnipeg (Manitoba) R3G 3P2
Tél. : (204) 945-1111
Télé. : (204) 945-1406

Manitoba

Direction de la coordination de la politique
Ministère des Ressources naturelles
C.P. 38
1495, rue St. James
Winnipeg (Manitoba) R3H 0W9
Tél. : (204) 945-6658; 945-8868
Télé. : (204) 945-4552

Manitoba

Ministère de l'Environnement
Immeuble n° 2
139, avenue Tuxedo
Winnipeg (Manitoba) R3N 0H6
Tél. : (204) 945-7046; 945-7091
Télé. : (204) 945-5229

**Ministère des Affaires étrangères et du
Commerce international (MAECI)**

Direction de l'environnement
125, promenade Sussex
Ottawa (Ontario) K1A 0G2
Tél. : (613) 996-2110
Télé. : (613) 944-0064

**Ministère des Affaires étrangères et du
Commerce international (MAECI)**

Direction des opérations juridiques
Direction générale des affaires juridiques
125, promenade Sussex
Ottawa (Ontario) K1A 0G2
Tél. : (613) 996-2643
Télé. : (613) 992-6483

Ministère des Finances

Secrétariat de la politique de développement
économique
Division de l'environnement et des ressources
140, rue O'Connor
Ottawa (Ontario) K1A 0G5
Tél. : (613) 992-8230
Télé. : (613) 992-3648

Nouveau-Brunswick

Ministère des Pêches et de l'Aquaculture
C.P. 6000
Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3B 5H1
Tél. : (506) 444-5749
Télé. : (506) 453-5210

Nouveau-Brunswick

Secteur de l'énergie
Ministère des Ressources naturelles
C.P. 6000
Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3B 5H1
Tél. : (506) 453-3862
Télec. : (506) 453-3671

Nouveau-Brunswick

Section de la qualité de l'air, opérations
Ministère de l'Environnement
C.P. 6000
Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3B 5H1
Tél. : (506) 457-4848
Télec. : (506) 453-2265

Nouvelle-Écosse

Coal Development Office
Department of Natural Resources
P.O. Box 698
Halifax (Nouvelle-Écosse) B3J 2T9
Tél. : (902) 424-8118
Télec. : (902) 424-7735

Nouvelle-Écosse

Department of Fisheries
P.O. Box 2223
Halifax (Nouvelle-Écosse) B3J 3C4
Tél. : (902) 424-0347
Télec. : (902) 424-4671

Nouvelle-Écosse

Department of the Environment
5151 Terminal Road, 5th Floor
Halifax (Nouvelle-Écosse) B3J 3B7
Tél. : (902) 424-5300
Télec. : (902) 424-0503

Nouvelle-Écosse

Land Use Committee
P.O. Box 2254
1660 Hollis Street, Suite 609
Halifax (Nouvelle-Écosse) B3J 3C8
Tél. : (902) 424-4089; (902) 424-4963
Télec. : (902) 424-5872

Nunavut Tunngavik Inc.

130, rue Albert, bureau 1510
Ottawa (Ontario) K1P 5G4
Tél. : (613) 238-1096
Télec. : (613) 238-4131

Ontario

Conservation et ressources renouvelables
Ministère l'Environnement et de l'Énergie
135, avenue St. Clair Avenue ouest, 6^e étage
Toronto (Ontario) M4V 1P5
Tél. : (416) 323-5637
Télec. : (416) 323-5661

Ontario

Direction de la planification provinciale
Ministère des Affaires municipales et du
Logement
777, rue Bay, 11^e étage
Toronto (Ontario) M5G 2E5
Tél. : (416) 585-7177
Télec. : (416) 585-6870

Ontario

Division des politiques
Ministère de l'Énergie et de l'Environnement
135, avenue St. Clair ouest, 14^e étage
Toronto (Ontario) M4V 1P5
Tél. : (416) 323-4352; (416) 323-4576
Télec. : (416) 323-4410; (416) 323-4442

Patrimoine canadien

412, rue MacLaren
Ottawa (Ontario) K2P 0M8
Tél. : (613) 237-1066
Télec. : (613) 237-5987

Pêches et Océans

Affaires autochtones
Secteur de la gestion des pêches
200, rue Kent
Ottawa (Ontario) K1A 0E6
Tél. : (613) 991-0181
Télec. : (613) 993-7651

Pêches et Océans

Affaires internationales
Secteur des politiques
200, rue Kent
Ottawa (Ontario) K1A 0E6
Tél. : (613) 993-1857
Télec. : (613) 993-5995

Pêches et Océans

Conservation et protection
Secteur de la gestion des pêches
200, rue Kent
Ottawa (Ontario) K1A 0E6
Tél. : (613) 990-6012
Télec. : (613) 941-2718

Pêches et Océans

Gestion de l'habitat et science environnementale
Secteur des sciences
200, rue Kent
Ottawa (Ontario) K1A 0E6
Tél. : (613) 991-1280
Télé. : (613) 993-7493

Pêches et Océans

Gestion des ressources
Secteur de la gestion des pêches
344, rue Slater, 8^e étage
Ottawa (Ontario) K1A 0N7
Tél. : (613) 990-6794
Télé. : (613) 954-1407

Pêches et Océans

Planification et coordination des programmes
Secteur de la gestion des pêches
344, rue Slater, 8^e étage
Ottawa (Ontario) K1A 0N7
Tél. : (613) 993-2574
Télé. : (613) 990-9691

Pêches et Océans

Planification stratégique et liaison
Secteur des politiques
200, rue Kent
Ottawa (Ontario) K1A 0E6
Tél. : (613) 990-3202
Télé. : (613) 990-2811

Pêches et Océans

Sauvetage et intervention environnementale
344, rue Slater, 8^e étage
Ottawa (Ontario) K1A 0N7
Tél. : (613) 993-9755
Télé. : (613) 995-4700

Pêches et Océans

Secteur des sciences
200, rue Kent
Ottawa (Ontario) K1A 0E6
Tél. : (613) 993-0850
Télé. : (613) 954-0807

Pêches et Océans

Services techniques et soutien de la Marine
Environnement
344, rue Slater, 8^e étage
Ottawa (Ontario) K1A 0N7
Tél. : (613) 998-1614
Télé. : (613) 995-4700

Pollution Probe

12 Madison Avenue
Toronto (Ontario) M5R 2S1
Tél. : (416) 926-1907
Télé. : (416) 926-1601

Programme canadien des changements à l'échelle du globe

La Société royale du Canada
225, rue Metcalfe, bureau 308
Ottawa (Ontario) K2P 1P9
Tél. : (613) 991-5642
Télé. : (613) 991-6996

Québec

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
200, chemin Sainte-Foy
Québec (Québec) G1R 5X6
Tél. : (418) 528-2877
Télé. : (418) 643-8820

Québec

Ministère de l'Environnement et de la Faune
3900, rue de Marly
Sainte-Foy (Québec) G1X 4E4
Tél. : (418) 643-7860
Télé. : (418) 643-7812

Québec

Service de l'aménagement des terres
Ministère de l'Énergie et des Ressources
5700, 4^e Avenue ouest, 3^e étage, D3005
Charlesbourg (Québec) G1H 6R1
Tél. : (418) 644-1266; (418) 643-7686
Télé. : (418) 646-6847

Québec

Service de la qualité de l'atmosphère
Ministère de l'Environnement et de la Faune
2360, chemin Sainte-Foy, 1^{er} étage
Sainte-Foy (Québec) G1X 4E4
Tél. : (418) 643-5559
Télé. : (418) 646-0001

Réseau canadien de l'environnement

251, rue Laurier ouest, bureau 1004
Ottawa (Ontario) K1R 5J6
Tél. : (613) 563-2078
Télé. : (613) 563-7236
Courrier élect. : cen@web.apc.org

Ressources naturelles Canada

Direction générale des politiques, de l'économie et
des affaires internationales
Secteur du Service canadien des forêts
Place Vincent-Massey
351, boul. Saint-Joseph, 19^e étage
Hull (Québec) K1A 1G5
Tél. : (613) 997-1107
Télééc. : (613) 994-3461

Ressources naturelles Canada

Division de l'énergie et de l'environnement
580, rue Booth
Ottawa (Ontario) K1A 0E4
Tél. : (613) 996-6474; (613) 996-0767
Télééc. : (613) 947-6799

Ressources naturelles Canada

Division de l'utilisation de l'énergie dans les
transports
Direction de l'efficacité énergétique
580, rue Booth
Ottawa (Ontario) K1A 0E4
Tél. : (613) 996-0765
Télééc. : (613) 952-8169
Courrier électr. : coleen.paton@es.nrcan.gc.ca

Ressources naturelles Canada

Service canadien des forêts
580, rue Booth
Ottawa (Ontario) K1A 0E4
Tél. : (613) 947-7400
Télééc. : (613) 947-7395

Santé Canada

Division des effets sur la santé du Plan d'action
pour les Grands Lacs
Direction de l'hygiène du milieu
Centre de l'hygiène du milieu, Parc Tunney
Ottawa (Ontario) K1A 0L2
Tél. : (613) 957-7992; (613) 941-8558;
(613) 941-0590
Télééc. : (613) 954-7612; (613) 941-8632;
(613) 953-7025

Saskatchewan

Commercial Branch
Department of Environment and Resource
Management
3085 Albert Street
Regina (Saskatchewan) S4S 0B1
Tél. : (306) 787-6195
Télééc. : (306) 787-0197

Saskatchewan

Community Planning Branch
Department of Municipal Government
1855 Victoria Avenue, 2nd Floor
Regina (Saskatchewan) S4P 3V7
Tél. : (306) 787-2162
Télééc. : (306) 787-8748

Saskatchewan

Department of Energy and Mines
1914 Hamilton Street, 13th Floor
Regina (Saskatchewan) S4P 4V4
Tél. : (306) 787-2523
Télééc. : (306) 787-5718

Saskatchewan

Sustainable Land Management
Department of Environment and Resource
Management
3211 Albert Street, 5th Floor
Regina (Saskatchewan) S4S 5W6
Tél. : (306) 787-7024
Télééc. : (306) 787-1349

Shell Canada Limitée

P.O. Box 100, Station M
400 4th Avenue S.W.
Calgary (Alberta) T2P 2H5
Tél. : (403) 691-4234
Télééc. : (403) 691-3331

Sierra Club du Canada

1, rue Nicholas
Ottawa (Ontario) K1N 7B7
Tél. : (613) 241-4611
Télééc. : (613) 241-2292

Société des fabricants de véhicules à moteur

1602-25 Adelaide Street East
Toronto (Ontario) M5C 1Y7
Tél. : (416) 364-9333
Télééc. : (416) 367-3221

Statistique Canada

Division des enquêtes spéciales
Jean Talon 5-A1, Parc Tunney
Ottawa (Ontario) K1A 0T6
Tél. : (613) 951-9476
Télééc. : (613) 951-0562
Courrier électr. : special@statcan.ca
FTP : anonymous@statcan.ca
Site Web : <http://www.statcan.ca>

Statistique Canada

Programme de statistiques environnementales
Division des comptes nationaux et de
l'environnement
Édifice R.H. Coats, Parc Tunney
Ottawa (Ontario) K1A 0T6
Tél. : (613) 951-3640
Télé. : (613) 952-3618
Courrier électr. : fritjef@statcan.ca

**Table ronde du Manitoba sur l'environnement
et l'économie**

Section de la coordination du développement
durable
155, rue Carlton, bureau 305
Winnipeg (Manitoba) R3N 0H6
Tél. : (204) 945-1069
Télé. : (204) 945-0090

**Table ronde nationale sur l'environnement et
l'économie (TRNEE)**

1, rue Nicholas, bureau 520
Ottawa (Ontario) K1N 7B7
Tél. : (613) 943-0396; (613) 992-7189;
(613) 992-7155
Télé. : (613) 992-7385

**Task Force on Healthy and Sustainable
Communities**

Madame Janette McIntosh, coordonnatrice
University of British Columbia Centre for Human
Settlements
2206 East Mall, 4th Floor
Vancouver (Colombie-Britannique) V6T 1Z3
Tél. : (604) 822-4366
Télé. : (604) 822-6164
Courrier électr. : janettem@unixg.ubc.ca
Site Web: <http://www.grad.ubc.ca/hsc.html>

Terre-Neuve

Department of Fisheries, Food and Agriculture
P.O. Box 8700
St. John's (Terre-Neuve) A1B 4J6
Tél. : (709) 729-0035
Télé. : (709) 729-6082

Terre-Neuve

Department of the Environment
Confederation Building, 4th Floor, West Block
St. John's (Terre-Neuve) A1B 4J6
Tél. : (709) 729-2555
Télé. : (709) 729-1930

Terre-Neuve

Lands
Department of Natural Resources
P.O. Box 8700
St. John's (Terre-Neuve) A1C 3T2
Tél. : (709) 729-3236
Télé. : (709) 729-0690

Terre-Neuve

Planning and Allocations
Department of Natural Resources
P.O. Box 8700
St. John's (Terre-Neuve) A1C 3T2
Tél. : (709) 729-3232
Télé. : (709) 729-0690

Terre-Neuve

Policy Planning and Coordination
Department of Mines and Energy
215 Water Street, 6th Floor
St. John's (Terre-Neuve) A1B 4J6
Tél. : (709) 729-2339
Télé. : (709) 729-2508

Territoires du Nord-Ouest

Department of Energy, Mines and Petroleum
Resources
P.O. Box 1320
Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest) X1A 2L9
Tél. : (403) 920-3230
Télé. : (403) 873-0254

Territoires du Nord-Ouest

Department of Renewable Resources
P.O. Box 1320
Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest) X1A 2L9
Tél. : (403) 873-7008
Télé. : (403) 873-0114

Territoires du Nord-Ouest

Pollution Control Division
Department of Renewable Resources
P.O. Box 1320
Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest) X1A 2L9
Tél. : (403) 929-6396
Télé. : (403) 873-0221

**The University of British Columbia School of
Community and Regional Planning**

Monsieur William Rees, directeur
Frederick Laserre Building, Room 433
6335 Memorial Road
Vancouver (Colombie-Britannique) V6T 1Z2
Tél. : (604) 822-3276
Télec. : (604) 822-3787
Courrier électr. : wrees@unixg.ubc.ca

Yukon

Environment Protection
Department of Renewable Resources
P.O. Box 2703
Whitehorse (Yukon) Y1A 2C6
Tél. : (403) 667-8177
Télec. : (403) 667-4727

Yukon

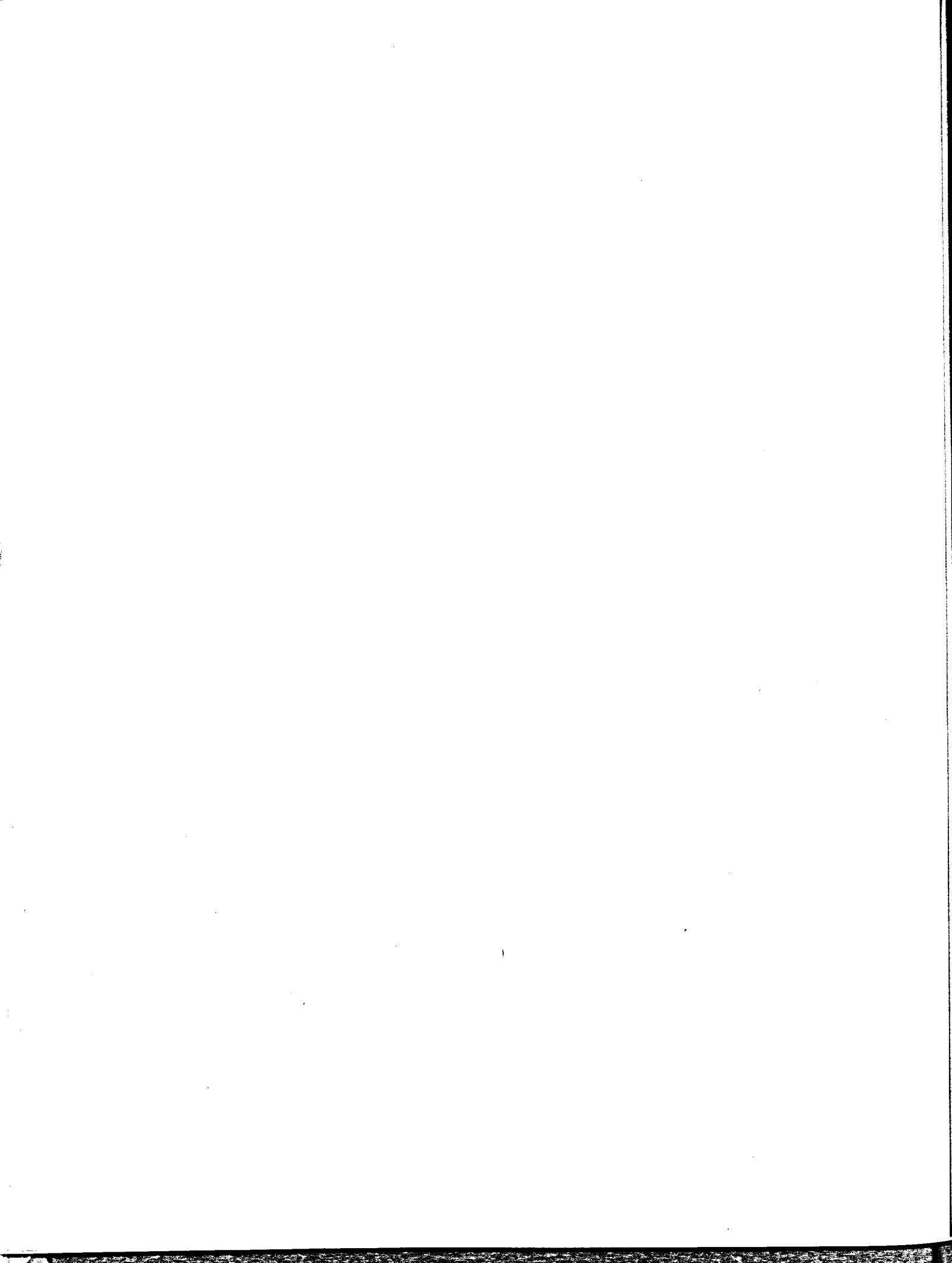
Policy, Planning and Assessment
Department of Renewable Resources
P.O. Box 2703
Whitehorse (Yukon) Y1A 2C6
Tél. : (403) 667-5634; (403) 667-5967; (403) 667-
6344
Télec. : (403) 667-2438

Yukon

Energy Policy
Department of Economic Development
P.O. Box 2703
Whitehorse (Yukon) Y1A 2C6
Tél. : (403) 667-5387
Télec. : (403) 667-8601

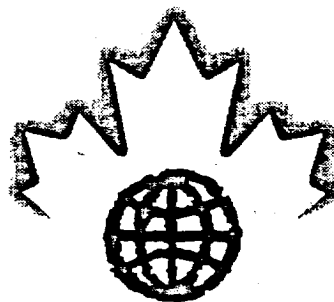
GLOSSAIRE

ACDI	Agence canadienne et de développement international	CNUED	Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement
APD	Aide publique au développement	CRDI	Centre de recherches pour le développement international
CDD	Commission du développement durable (Nations Unies)		



doc
CA1
EA
R22
EXF
1996

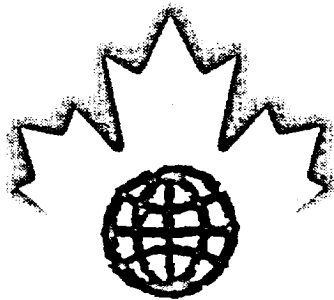
REPORT OF CANADA TO THE UNITED NATIONS COMMISSION ON SUSTAINABLE DEVELOPMENT



Fourth Session of the Commission
April 18 to May 3, 1996

Canada

**REPORT OF
CANADA TO THE
UNITED NATIONS
COMMISSION ON
SUSTAINABLE
DEVELOPMENT**



43.26P.888
43.26P.887

Dept. of External Affairs
Min. des Affaires extérieures

JUN 5 1996

RETURN TO DEPARTMENTAL LIBRARY
RETOURNER A LA BIBLIOTHEQUE DU MINISTERE

Fourth Session of the Commission
April 18 to May 3, 1996

Canada

Available from:

InfoCentre
Department of Foreign Affairs and
International Trade
Ottawa, Ontario
Canada K1A 0G2

Tel.: 1 (800) 267-8376 (in Canada and
the United States; toll-free)
Fax: 1 (613) 996-9709

Enquiry Centre
Department of the Environment
Ottawa, Ontario
Canada K1A 0H3

Tel.: 1 (800) 668-6767 (in Canada;
toll-free)
Fax: 1 (819) 953-2225

Also available on the Internet on Environment Canada's Green Lane: <http://www.doe.ca>

© Minister of Supply and Services Canada 1996
Cat. No. E2-136/1996
ISBN 0-662-62201-4



Printed on paper that contains recovered waste

CONTENTS

	Page
SUMMARY	1
INTRODUCTION	7
PART I GENERAL TRENDS IN THE IMPLEMENTATION OF AGENDA 21	9
PART II CROSS-SECTORAL ISSUES	19
Section I Strengthening the Role of Major Groups	20
Section II Financial Resources and Mechanisms	24
Section III Environmentally Sound Technology	27
Section IV Combating Poverty	30
Section V Changing Consumption Patterns	33
Section VI Demographic Dynamics and Sustainability	37
Section VII Promoting Education, Public Awareness, and Training	39
Section VIII Integrating Environment and Development into Decision Making ..	42
Section IX Integrating Environment and Development in International Legal Instruments and Mechanisms	46
PART III SECTORAL ISSUES	49
Section I Protection of the Atmosphere	50
Section II Protection of the Oceans and Other Seas	57
Section III Sustainable Development of Small Island States	64
PART IV FOLLOW-UP TO 1995 CSD SECTORAL ISSUES	67
ANNEX	75
GLOSSARY	85

80°

80°

60°



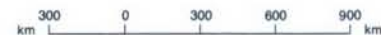
Geomatics Canada Géomatique Canada

CANADA

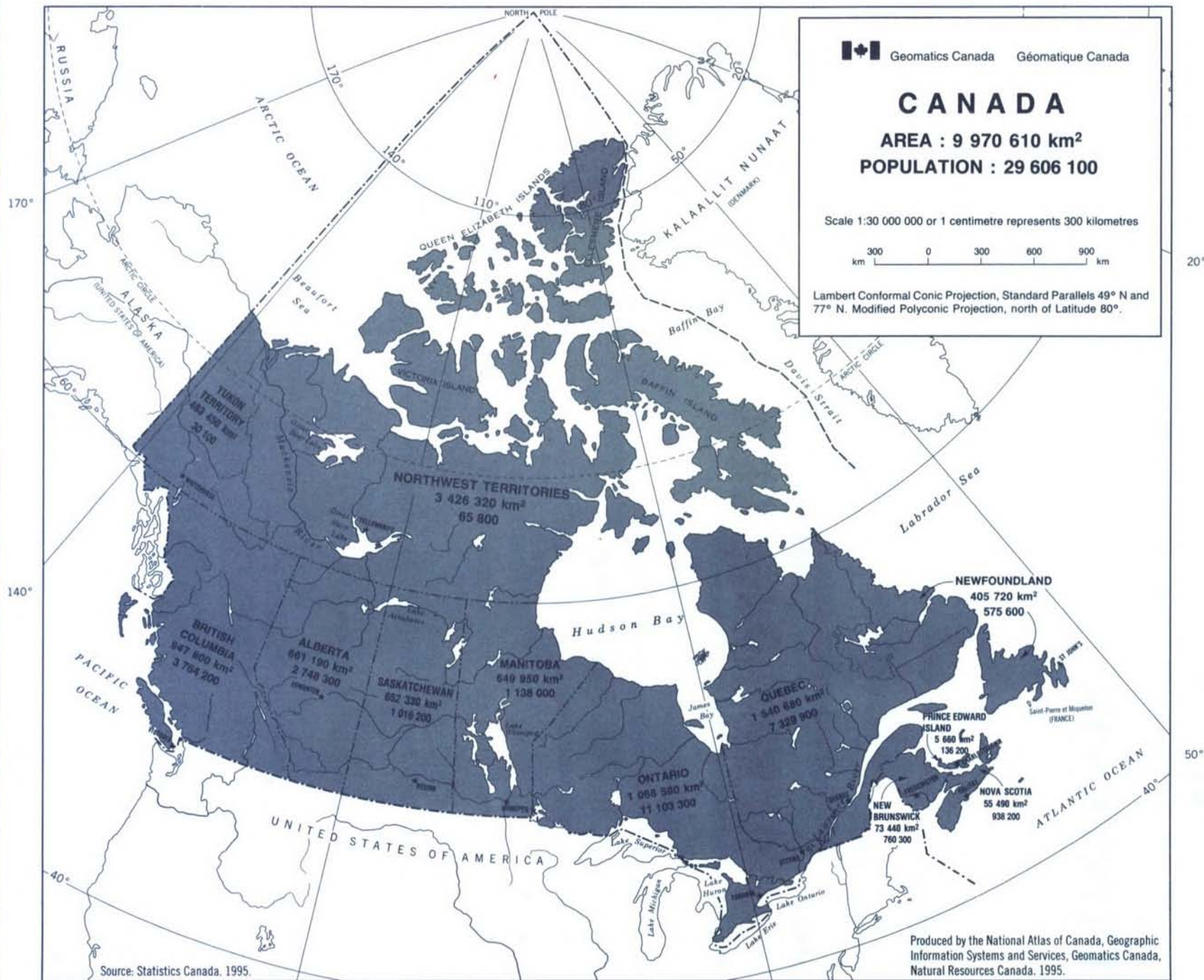
AREA : 9 970 610 km²

POPULATION : 29 606 100

Scale 1:30 000 000 or 1 centimetre represents 300 kilometres



Lambert Conformal Conic Projection, Standard Parallels 49° N and 77° N. Modified Polyconic Projection, north of Latitude 80°.



Source: Statistics Canada, 1995.

Produced by the National Atlas of Canada, Geographic Information Systems and Services, Geomatics Canada, Natural Resources Canada, 1995.

110°

80°

Canada

SUMMARY

The United Nations Conference on Environment and Development (UNCED) in Rio de Janeiro in 1992 resulted in the global community committing itself to the goal of sustainable development. Among UNCED's major outcomes was Agenda 21, an ambitious plan of action on some thirty-nine environment and development issues. The United Nations General Assembly subsequently created the United Nations Commission on Sustainable Development (CSD) to monitor global progress in achieving the goals laid out in Agenda 21 and UNCED's other outcomes. Each annual session of the CSD includes a review of selected chapters of Agenda 21. A full review of Agenda 21 and UNCED's other outcomes will be held in 1997.

The CSD encourages countries to report on the progress made in achieving Agenda 21 goals, the challenges that exist in attaining sustainable development, and future directions for action. These reports permit each country to share with other CSD participants lessons learned since UNCED and future steps it intends to take.

General Trends in the Implementation of Agenda 21

Canada is a country of diversity, and its sustainable development agenda belongs to all Canadians. Our political and economic structures provide a place for all to contribute to solutions. That sense of shared commitment is true of both our domestic progress and our support of international initiatives.

The years since UNCED have seen much greater use of information technology in support of sustainable development. The Internet and similar innovations link people and communities, allowing access to education and information that was once almost impossible. These technologies allow people and organizations to share valuable perspectives coming from sources such as the traditional environmental knowledge of Aboriginal people and new processes to measure sustainability. New approaches to community action emphasize communication of successes and the revitalization of communities. New forms of support from government and the private sector are furthering these processes.

Strengthening the Role of Major Groups

The involvement of major groups in society in defining and achieving sustainable development goals has a long tradition in Canada and has become a standard part of Canadian public policy making. There have been two important trends in major group activity since UNCED.

The first trend is the expanding effort to develop dialogue and consensus, wherever possible, among these groups. The resulting consultative forums can be a crucial source of advice for policy makers on a wide range of legislative, policy, and program issues. These forums also permit representatives of major groups to find common ground among themselves.

The second trend is the growth of coalitions among major groups. Such coalitions allow groups to work together on issues of common concern and pool resources and expertise. In a time of limited funds for many organizations, this is a particularly effective way of taking action.

Financial Resources and Mechanisms

Canada believes that strong and mutually beneficial economic relations between developed and developing countries support sustainable development. Canada intends to liberalize access to its markets for least developed countries and help its developing country trading partners find ways to take advantage of Uruguay Round opportunities.

Official development assistance (ODA) will continue to be an essential part of meeting Agenda 21 priorities. Canada will continue to direct most of its ODA to low-income countries and to sectors where it will be most effective in encouraging self-sustaining, environmentally sound development.

Canada strongly supports efforts to reform United Nations and Bretton Woods institutions to ensure effectiveness and efficiency in the promotion of global sustainable development.

Environmentally Sound Technology

A strong environmental industry sector has grown up in Canada. The federal and some provincial governments have developed strategies aimed at assisting companies to identify and respond to domestic and international demands. These activities contribute to achieving overall sustainable development objectives. Pollution prevention technologies and processes are subsectors in which Canadian researchers and companies are particularly active.

Governments have established a number of means of facilitating environmental technology companies to identify opportunities and act on them, including the transfer of technology to developing countries. Similar means are available to help transfer Canadian expertise in environmental policy and programming.

Combating Poverty

Although Canada is an affluent country, it has a growing number of people with low incomes. Many of the programs and policies developed to assist persons with low income are changing to focus more on assisting them to become more employable.

To comply with increasingly stringent regulations and to satisfy consumer demands for green products and services, the Canadian pulp and paper industry is leading the development of a zero effluent technology that aims at virtual elimination of harmful discharge into water bodies. The effort by government and industry research institutes to focus on innovative, clean-process technology is another example of Canada's commitment to shift from end-of-the-pipe control to pollution prevention. Environmentally sound technologies and know-how make such a shift possible and help improve the competitiveness of Canadian industry in national and international markets.

Internationally, Canada's ODA programs help people and communities address poverty. Poverty reduction is integrated into programming with broader goals and is built on community participation. This is consistent with the approach that Canada has encouraged multilateral development bodies to adopt in their programming and in the Canadian International Development Agency's new Poverty Reduction Policy.

Changing Consumption Patterns

Canadian industry and government have made progress in reducing consumption in many areas, including in their production of bulk wastes and specific pollutants. Reducing personal and household consumption is a greater challenge, particularly in the area of personal transportation. A variety of programs now exist to help consumers understand the environmental impacts of their consumption decisions and to make choices that are better for the environment. Experiments in the pricing of goods and services are part of this process.

Demographic Dynamics and Sustainability

Canada has focused primarily on supporting population and reproductive health efforts in developing countries. Programs in this area have placed great emphasis on the value of education as an effective tool to reduce population growth. Through this work, Canada has come to recognize that the most important contribution to demographic targets comes from effective social and economic development policies. This recognition has been reflected in recent Canadian policy and program decisions.

Most of Canada's direct support for population-related programming is channelled through international agencies. Canada is committed to maintain and, if possible, increase spending in this area.

Promoting Education, Public Awareness, and Training

Activities aimed at educating and informing the public about environment and sustainable development issues have increased considerably in the last twenty years. Canadians have created opportunities for educators to exchange resources and successful strategies through multi-stakeholder organizations, networks, and conferences.

A similar trend exists in the larger field of public awareness and environmental citizenship. There are many projects under way that encourage the public to take specific, concrete actions to support environmental protection and a more sustainable future. Some of these projects also seek to involve Canadians as workers and as business people in environmental issues in the workplace and where they live.

Integrating Environment and Development into Decision Making

All sectors of Canadian society are working in partnership to make progress on sustainable development.

In 1995, the federal government introduced the National Energy Code for Buildings, which provides guidance for cost-effective, energy-efficient construction. The Federal Buildings Initiative (FBI) also helps federal departments reduce energy consumption. Under the FBI, departments will reduce energy consumption by 15 to 20 percent or more and realize potential savings in excess of \$160 million per year. The initiative will involve capital expenditures from the private sector of over \$1 billion and create 20,000 person-years of employment.

Because literacy is a life-long learning skill, Agenda 21 underscores the importance of reducing adult illiteracy. Governments and educators need precise measures of the actual literacy skills of Canadians in order to target and promote initiatives for improvement. Since 1989, Statistics Canada has been conducting adult literacy assessments in Canada.

The federal government's principal means of improving decision making is to build sustainable development into policies, programs, and operations of all federal departments and agencies through the following:

- a legislated requirement that each department and agency prepare a results-oriented sustainable development strategy;
- the establishment of a legislated accountability mechanism—the Commissioner of the Environment and Sustainable Development, who will monitor and report to Parliament on the government's performance in integrating the principles of sustainable development into decision making; and
- environmental assessment legislation to integrate sustainable development into federal project planning.

Most provincial and territorial governments have now developed sustainable development plans and passed environmental assessment legislation. These plans and legislation are important means of integrating environmental considerations into their planning and decision-making activities. Various Canadian industries have undertaken the development of guidelines, codes of practice, and other initiatives in an effort to incorporate environmental factors into the design of their activities, products, processes, and services.

The 1994 federal Task Force on Economic Instruments and Disincentives to Sound Environmental Practices was the first well-defined exercise to incorporate environmental considerations into a budget-making process in Canada. The 1995 federal budget addressed a number of the task force's short-term recommendations. Longer term proposals are now under study.

Integrating Environment and Development in International Legal Instruments and Mechanisms

The role of international legal instruments in promoting sustainable development is demonstrated by Canadian actions in recent international negotiations. An important objective of Canadian negotiators has been the integration of environmental and developmental concerns. This integration is reflected in provisions of, among others, the high seas fishing agreement and the Arctic Environmental Protection Strategy.

To advance progress in global negotiations on sustainable development issues, Canada has on a number of occasions provided assistance to the developing world to participate in international negotiations. Regionally, the North American Agreement on Environmental Cooperation is an example of an international agreement that emphasizes the complementary roles of cooperation and enforcement.

Protection of the Atmosphere

Canada is working in a number of ways to protect the atmosphere. It is contributing to the expansion of scientific understanding of atmospheric and climate issues through domestic research and cooperation with international atmospheric research programs.

Canada also supports a domestic energy development strategy that includes policies and programs to implement environmentally safe, cost-effective energy systems. Objectives include promoting energy efficiency, reducing demand, increasing the contribution of new and renewable energy sources, and minimizing the adverse effects of energy consumption, often through voluntary actions.

Dealing with transportation issues is crucial to atmospheric protection. Canadian governments have introduced programs to reduce or eliminate price distortions, decrease vehicle emissions, and conserve resources. These actions are part of an overall pollution prevention approach that features a shift to redesigned processes and new technologies that reduce atmospheric impacts. They also form part of Canada's response to transboundary air quality issues with the United States.

Canada has made stratospheric ozone depletion a priority in its research, monitoring, and public information programs. It has met and exceeded its international commitments to eliminate ozone-destroying substances.

Protection of the Oceans and Other Seas

Canada is moving to an approach to oceans issues that integrates environmental and development priorities. The proposed Oceans Act is the legislative framework for an Oceans Management Strategy that will establish an ecosystem approach to the management of the oceans and coasts based on principles of sustainable development.

Protection of marine environments from land- and sea-based threats has been increased by governments through legislation, regulation, and programs. This is consistent with international commitments and domestic priorities. One of those priorities is protection of the Arctic Ocean. Canada is working in concert with other circumpolar states and with the indigenous peoples of the Arctic.

Fisheries issues have been an important part of ocean-related activity. The closure of important Atlantic fisheries has underlined the need for more sustainable approaches. New policies, better training, and more effective fisheries management are among domestic responses. Canada encouraged a complementary international response to protect adjacent high seas fisheries. Sharply improved controls on fishing by all states in the northwest Atlantic have been negotiated.

Canada also played a key role in the new high seas fishing agreement that will close a serious gap in the international legal regime for the conservation of fish stocks on the high seas. It has cooperated with other states, particularly developing countries, to address a range of other fisheries and marine pollution issues.

Natural Resources Canada has set new priorities for its Program on Energy Research and Development, including research initiatives on greenhouse gases, climate interactions, greenhouse gas abatement and disposal, and the overall impacts of Canada's strategy on the energy sector.

Sustainable Development of Small Island States

Canada's ODA programs have provided support to many small island states in the Caribbean with which Canada has long-standing ties. These programs have focused on improving transportation and communications infrastructure, human resource development, and regional institutions. Canada shares many concerns about marine and fisheries issues with South Pacific states. It has provided support to regional organizations in the South Pacific that deal with ocean management and development issues.

INTRODUCTION

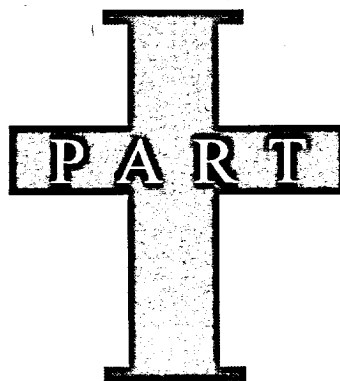
This third Report of the United Nations Commission on Sustainable Development (CSD) summarizes our progress, lessons learned, and challenges in achieving the goals of sustainable development. It concentrates on the chapters and themes in Agenda 21 that will be discussed at the 1996 session of the CSD. Rather than simply listing actions, it attempts to isolate the major trends and themes in Canadian responses to each of those chapters. It also includes short summaries of recent development in topics related to the sectoral chapters discussed during the April 1995 session of the CSD.

In this report, Canada uses the definition of sustainable development offered by the World Commission on Environment and Development (also known as the Brundtland Commission): "development that meets the needs of the present without compromising the ability of future generations to meet their own needs".

Canada recognizes that all individuals, major groups, and orders of government are responsible for integrating the principle of sustainable development into their activities. Accordingly, this report draws on examples from the diversity of Canadian responses to Agenda 21. Where those responses involve expenditures, amounts are expressed in Canadian dollars, unless otherwise noted.

The Government of Canada has prepared this report, using the guidelines provided by the CSD as a general framework. It has consulted with other governments in Canada and with representatives of major groups. However, it has not been possible to include every example generated by these consultations. Nonetheless, the Government has drawn from these examples to provide a representative indication of the extent of activities that are under way across the country.





GENERAL
TRENDS IN THE
IMPLEMENTATION
OF AGENDA 21

PART I

GENERAL TRENDS IN THE IMPLEMENTATION OF AGENDA 21

Canada—An Overview

The Land and Its People

Canada covers 7 percent of the world's land mass and is bounded by three oceans. With the longest navigable coastline in the world, Canada is blessed with a large proportion of the globe's coastal and marine resources, which have contributed significantly to the nation's economic growth.

The country's population of more than 29 million is concentrated within less than 100 kilometres of the Canada–United States border. About three quarters of the people live in urban areas. Rural population away from the cities is declining and aging as the young move to urban centres.

Our substantial natural resource endowment is an important factor in our environment and economy. This endowment includes about 9 percent of the planet's renewable freshwater, 10 percent of its forests, and significant reserves of fossil fuels and minerals.

Canada's Climate

Canada is a land of climatic contrasts and extremes. Many unusual weather events occurred across Canada in 1995. Canada experienced the third warmest June–July period in 101 years. Towns in southern Alberta were inundated by 1 in 100-year floods (flooding that has one chance in one hundred of being equalled or exceeded in any given year). Severe summer storms contributed to our second worst year ever for forest fires in Canada. Some 1700 icebergs traversed Newfoundland waters.

In combination, these events provide some support to the prediction that climate is indeed changing according to global circulation models. These observations give dramatic illustration to the view held by the Intergovernmental Panel on Climate Change that human impacts on the environment, for example, the burning of fossil fuels, are a significant factor in causing climate change.

Canada's State of the Environment Report for 1996 will be accessible on Environment Canada's Green Lane on the Internet. This well-known publication provides up-to-date information for a variety of audiences including communities, corporations, academic institutions, and government and nongovernmental organizations. The full report will contain sixteen chapters, which will be released as they become available, commencing in early 1996.

The Canadian Economy

Canada's economy is based largely on free market principles. It is highly integrated into the global economy. Because our private sector has substantial freedom of action it has a significant responsibility for many aspects of sustainable development.

Governments

Canada is a federal state with ten provinces and two territories. Its constitutional and political system gives all orders of government (federal, provincial/territorial, municipal) some degree of authority for environmental, economic, and social issues related to sustainable development. Governments have created mechanisms to coordinate their sustainable development policy making and activities. They also act independently within their spheres of jurisdiction. For example, the provinces own and control the use of most of the natural resources within their boundaries.

The Changing Nature of Governance

The political, fiscal, and societal forces taking place in Canada are affecting governmental roles and the way decisions are made. The transition to sustainable development is increasingly recognized as a shared responsibility between different orders of governments, individuals, and nongovernmental organizations and businesses. Government roles are also evolving with respect to Aboriginal peoples in the context of land claims settlements and self-government initiatives that call for the shared management of natural resources.

Decision-making processes are becoming more open to interested citizens and groups. The creation of round tables and the widespread use of processes that involve all sectors of society are redefining the balance between hierarchical and shared decisions.

An example of the improved level of government accountability is the establishment of a federal Commissioner of the Environment and Sustainable Development. Additional information on this and other aspects of the changing nature of decision making in Canada is found in the sections of this report on strengthening the role of major groups and on integrating environment and development into decision making.

Trends

Every year Canada highlights several trends in its sustainable development agenda. This report notes the emergence of new approaches to education and understanding sustainability. It considers trends in community action. It discusses some impacts of information technology.

New Approaches to Education and Understanding Sustainable Development

Education is essential to engendering the values and attitudes necessary for Canadians to understand and support sustainable development. In Canada, education is considered to

Cooperatives are businesses owned and controlled by the 12 million people who use them. They contribute to community sustainability because they are member-driven organizations, surpluses stay in the community, and decisions generally reflect a sensitivity to local public interest/needs. There are 9878 cooperatives in Canada.

The Manitoba Round Table on the Environment and the Economy has created the Sustainable Development Awards of Excellence Program. Since 1992, it has recognized projects and efforts of Manitobans that exemplify the principles of sustainable development. Award categories include research and development, small business, the public sector, large business, education, youth, nongovernmental organizations, and households/ neighbourhoods.

be a life-long learning process and is discussed in the section of this report on education, public awareness, and training. The use of new technologies and alternative ways of understanding our relationship with the Earth are also important trends.

Distance Education

As a sparsely populated country, Canada has always promoted forms of distance education. Advances in technology have created new opportunities for individuals to learn, breaking down barriers of distance between learners and educators. Examples include specialized education computer networks such as STEM-Net in Newfoundland, the Ontario Education Highway, Alberta's ARNet, and SchoolNet.

For example, SchoolNet has been created to encourage all of Canada's 16,000 primary and secondary schools and 200 colleges and universities to connect to the Internet by 1998. Initiated by Industry Canada and launched in 1993, SchoolNet receives support from many sectors, such as, the private sector and the academic community.

There are now three Canadian universities whose sole method of instruction is distance learning: British Columbia Open University, Athabasca University in Alberta, and Télé-université, which is part of the Université du Québec network and the only francophone distance education university in North America.

Traditional Environmental Knowledge

Canada's Aboriginal people have a deep tradition of respect for and understanding of the environment based on life in harmony with the Earth. Aboriginal people have developed a profound knowledge of their environments over thousands of years. The documentation and application of this traditional environmental knowledge is a growing field of research in Canada.

The Dene Cultural Institute Pilot Project in the Northwest Territories is an example of a participatory community project. It is designed to document the traditional environmental knowledge of the people of Fort Good Hope and Colville Lake. The ultimate goal of the project is to integrate traditional environmental knowledge and western science for the purpose of community-based natural resource management.

A cooperative project between five Aboriginal communities located in Alberta, Manitoba, Ontario, Quebec, and New Brunswick is illustrating Naturalized Knowledge Systems, including local Aboriginal and non-Aboriginal systems. These systems demonstrate how knowledge is transferred within the community between people and generations. They also show how a community has adapted to social and cultural change. A major focus of the project will be the clarification of indigenous environmental indicators that are important to members of the community. The Mohawk Council of Akwesasne and the University of Ottawa are working in partnership with the five communities to empower each of them with this knowledge.

On 18 July 1995, the Haudenosaunee Six Nations Confederacy along with Cambridge University each received an award from the United Nations Environment Programme in recognition of their work and dedication toward protecting the environment. The "Haudenosaunee Environmental Restoration: Indigenous Strategy for Human Sustainability" is an environmental agenda, using the Naturalized Knowledge Systems of the Haudenosaunee. The Haudenosaunee have territories in the Great Lakes area.

The "Ecological Footprint"

The concept of the "ecological footprint" was developed by faculty and graduate students at the School of Community and Regional Planning and the Task Force on Healthy and Sustainable Communities at the University of British Columbia. It helps people to understand the link between their lifestyles and nature and allows them to visualize the impacts of their consumption patterns on nature, much like a footprint in the earth.

The ecological footprint is the land that is required to support a particular or defined lifestyle indefinitely. It is an accounting tool that uses land area as its measurement unit to find out whether nature can provide enough resources and assimilate waste in order to secure good living conditions for everyone in a community. Various categories of human consumption and waste generation are translated into areas of productive land required to support those items. From that, the area of land required by a given group of people (household, city, or country) to provide its resources and assimilate its waste products can be calculated. This land area is known as the "appropriated carrying capacity" or, more simply and graphically, the group's ecological footprint.

The ecological footprints of individual regions are much larger than the land areas they physically occupy. For example, it was found that the residents of the Lower Fraser Valley in British Columbia "appropriate" the productivity of an area nineteen times the size of their home region to satisfy present consumption levels of food, forest products, and fossil fuels.

Ecological footprint analysis can be applied to projects, policies, programs, and technologies. As a planning tool it enables communities to envisage the limits to their consumption by pointing out likely shortfalls and use this knowledge toward reducing their footprint. As an educational tool it engenders awareness of the ecological impacts of consumption.

Trends in Community Action

Canadians are organizing groups to advance the sustainability of their communities. Community-based groups drawing from all sectors of society can be found in every province and territory. These groups are identifying issues and finding solutions based on consensus using a variety of tools.

Sharing Best Practices

Canadian communities are learning from each other by sharing information on best practices. Best practices are examples of actions that could be recommended for further application, whether in a similar or adapted form. They are actions, initiatives, or projects that have resulted in clear improvements in the quality of life and the living environments of people in a sustainable way.

For example, in British Columbia, Vancouver is creating new downtown waterfront neighbourhoods in an area formerly dedicated to industrial, rail, and port activities.

Under the Arctic Environmental Strategy (AES), the Community Resource Management Program supports projects driven by community priorities and interests. For example, the program contributed to a project of the Stewart Valley Salmon for the Future Society. Before adding to salmon stocks in the Stewart-Mayo River system, the society surveyed salmon, salmon fry, other fish species, and predatory bird populations to determine how many extra chinook salmon the river system could handle. Members of Nacho Nyak Dun First Nation and local junior high-school students conducted the surveys. More information on the AES is in the section of this report on protection of the oceans and other seas.

The first national urban sustainability workshop, held in June 1995, focused on appropriate frameworks, criteria, and selection of "core" indicators. Major trends in rural Canada based on fourteen indicators were published this past year in "Rural Canada: A Profile". Additional information on indicators is in the section of this report entitled Information for Decision Making: The Role of Indicators.

The Business Development Bank of Canada has a variety of products and services tailored to the needs of nontraditional entrepreneurs such as women, Aboriginal groups, young people, and members of ethnocultural communities. Services such as specialized financing, business training, counselling, and mentoring are helping them to achieve sustainable livelihoods. Many of the bank's initiatives are developed and delivered in partnership with private sector groups, associations, and government departments.

Once the redevelopment is complete, the waterfront neighbourhoods will provide social diversity, urban design distinction, pedestrian-friendly environments, continuous public access to the water's edge, environmental conservation, and an array of urban innovations to support high-density living.

The Federation of Canadian Municipalities supports the sharing of best practices beyond Canadian borders by encouraging partnerships between Canadian municipalities and municipalities in Africa, Latin America, and Southeast Asia. It is also facilitating training activities in China that focus on urban environmental management.

Enhanced Communication

Communities are using the Internet as a bridge to a wider world of services, information, and expertise needed for sustainability. It is already proving to be an excellent tool to link people and organizations in rural and remote areas. Access to the Internet may help to furnish communities with opportunities for growth and jobs. As noted above, it is improving their access to learning and information. It will also enable them to communicate easily with each other, conduct business, and exchange information and ideas. To help provide rural communities with affordable public access to the Internet, as well as the skills to use it effectively, a national network of community access sites is being established across Canada.

Using Heritage to Revitalize Communities

An aspect of sustainable development is the preservation and revitalization of existing buildings and community features. One example is the revitalization of commercial main streets through partnerships between downtown merchants and municipalities. Downtown revitalization offers economic and environmental benefits, including the continued use of buildings and infrastructure especially by small businesses. It has also proven to be a strong deterrent to low-density suburban sprawl. The rehabilitation of older buildings now exceeds the dollar value of new construction in Canada.

Heritage conservation is also contributing to rural and regional regeneration. Communities are now forming partnerships to develop corridors based on scenic roads, historic waterways, paths, and trails, and as alternate uses for abandoned railway lines.

Action 21

Action 21 is a new federal program to help Canadians take action in their communities in support of healthy environments. This Environment Canada program has two components. It has a public awareness initiative to encourage all Canadians to become active participants in environmental solutions. It also has a community funding program that provides financial support to nongovernment, nonprofit groups to carry out local environmental projects.

Action 21 provides support to organizations to take action in their communities. It supports projects that have a positive impact on the environment, provide opportunities for Canadians to take action at the local level, encourage more people to practise environmentally responsible behaviours, and address priority environmental issues. In addition, Action 21 is currently sponsoring a project with Health Canada that helps communities link health and environment issues and build their capacity to take action on the issues that they identify as priorities.

Corporate Citizenship

Many businesses have developed policies and practices that support sustainable development. An element of that trend has been corporate involvement in similar efforts at the community level. Some of these are directly related to corporate business priorities. For example, the Consumers Gas Company, together with a number of other companies, is involved in the Ottawa-Carleton Green Communities Initiative in Ontario. This is an energy and conservation project that has benefited users and the company itself.

Corporate support for community sustainable development activities is a relatively new phenomenon. It builds on the long tradition of business support for charitable work, health, culture, and sport. Corporate citizenship takes many forms, such as the contribution of goods and services, the sharing of skills and expertise, and financial support.

Engendering Public Awareness

Corporations are bringing environmental issues to the attention of the public, and the response is influencing public policy. For example, in October 1994, The Body Shop, a skin care and cosmetics company, launched a campaign on the need for endangered species legislation in Canada. It included the distribution of information through its retail outlets across the country, a petition drive, and a letter-writing campaign to the federal Minister of the Environment. Young children, pretending that they were endangered species, sent some 5000 letters and drawings on behalf of the animals. The campaign culminated in the presentation of a 75,000-signature petition to the minister on 17 November 1994, which reinforced the minister's intention to introduce endangered species legislation, an instrument for which various nongovernmental groups and concerned citizens had pressured. On that same day, the minister released a document entitled "Endangered Species Legislation in Canada: A Discussion Paper", which invited public comment, and promised to table endangered species legislation. On 17 August 1995, the Minister released a "plain language" version of the Canadian Endangered Species Protection Act, a legislative proposal, for further public comments.

Because of shared jurisdiction on this issue, the federal government has led the development of a national approach that will provide for the protection and recovery of endangered species across Canada.

In 1992, Shell Canada Chemical Company established an external Product Line Sustainability Advisory Panel to help it understand the sustainability of its business units and products. The eleven panel members, who have expertise in a range of disciplines, have since developed sustainability criteria related to life cycle potential impact and risks and incorporated them in an evaluation tool for product lines and capital investments.

The Conference Board of Canada established the Canadian Centre for Business in the Community in 1995. It reflects the increasingly multidimensional corporate citizenship issues facing business. The centre is dedicated to helping business organizations assume a more effective role in developing and enhancing the communities in which they operate.

To mark the United Nations' 50th anniversary, The Friends of the United Nations commissioned an international panel of advisors to choose fifty model communities that had demonstrated an outstanding collective approach to environmental issues and the social development of their inhabitants. Three of the fifty winners were from Canada: the Sanikiluaq Inuit community in the Northwest Territories, the Walpole Island First Nation in Ontario, and the Oujé-Bougoumou Cree community in Quebec.

International Cooperation

Canada has a long tradition of international cooperation. The primary vehicle for official development assistance is the Canadian International Development Agency (CIDA). For CIDA, the concept of sustainable development rests on five pillars: environmental, economic, political, social, and cultural sustainability. Information on official development assistance may be found in the section of this report on financial resources and mechanisms.

Two other organizations that play a significant role in international development are the International Development Research Centre (IDRC) and the International Institute for Sustainable Development (IISD).

The federally funded IDRC assists scientists in developing countries to find solutions. The focus of this work includes problems relating to food security, technology development and use, the conservation of biodiversity, and the integration of social, economic, and environmental policies.

Created in 1970, IDRC is the world's first research institution devoted exclusively to international development and has served as a model for the establishment of similar organizations in the United States, Sweden, Australia, and Germany. Since its founding as a public corporation, IDRC has funded over 5000 projects in nearly 100 countries; it has offices in Canada, Africa, Asia, and Latin America.

Independent organizations such as IISD are an important source of expertise and activity. IISD was created to promote sustainable development in decision making in Canada and internationally. Institute programs focus on identifying and applying principles such as its Trade and Sustainable Development Principles applied to the General Agreement on Tariffs and Trade and to the World Trade Organization; surveying best practices and cases; measuring performance; and establishing measures of sustainable development at the subnational and organizational level and applying them to eco-zones. One of IISD's best-known contributions is the Earth Negotiations Bulletin, which provides daily coverage of UN negotiations related to environment and development.

The Challenges Ahead

There are many challenges that face Canada as it works to meet its sustainable development objectives. Some of the more important ones are described below.

Instilling Environmental Citizenship

Environmental citizenship means changing personal decisions and broadening understanding of sustainable development issues. For example, our challenge is to find a way to balance human consumption and nature's limited productivity to ensure that our communities are sustainable locally, regionally, and globally. This clearly means reducing consumption by Canadians, which will require attitudinal and behavioural change.

Due to funding pressures, public educational institutions are having to reduce the range of courses offered to students. In the courses that remain, the challenge is to instill citizenship in students, including a sense of awareness and responsibility for the environment.

Meeting the Needs of an Aging Population

In the next few decades, Canada will experience a change in the makeup of its society due to the relative growth in the number of people sixty-five years of age and over. This rapid growth is projected to continue well into the next century, peaking in the year 2031 when all of the "baby boom" generation will be seniors. While dramatic increases for all age categories over sixty-five are forecast, of particular significance for policy and program planners is the increasing number of older seniors, those seventy-five years of age and over, and their corresponding needs for housing, health, and other services, and special facilities.

Coping with the Consequences of the Information Highway

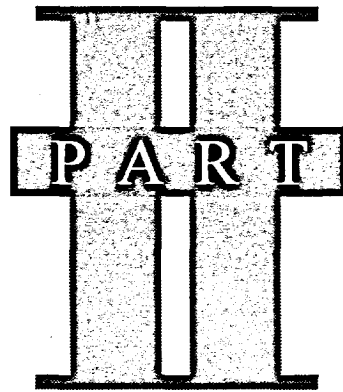
The information highway has become the term that describes all the changes in computing, communications, and associated products and processes that are affecting Canadian society and the Canadian economy today. It represents a shift from an economy based on producing goods to one primarily concerned with generating and adding value to information. To maintain sustainable livelihoods, there are important unresolved issues that Canadians will have to address over the coming years relating to the changing nature of work, jobs, and careers as well as access to technology, jobs, and training.

Facing Financial Constraints

All orders of Canadian government, nongovernmental organizations, and communities large and small are facing significant financial pressures. As well, the capacity of all levels of government to levy more taxes is increasingly limited. Government and nongovernmental organizations are actively seeking innovative ways to share knowledge and resources and to foster broad-based participation to promote a sustainable economy and society given this restricted financial base.

The Northern Information Network allows users to discuss environmental and development issues through an electronic bulletin board and to find geographically referenced information in its metadata base. It has become a useful tool for industry, business, land use planning offices, communities, interest groups, government departments, northern decision makers, and research and educational institutions.





CROSS-
SECTORAL
ISSUES

PART II, SECTION I

STRENGTHENING THE ROLE OF

MAJOR GROUPS

Introduction

Chapters 23 to 31 of Agenda 21 stress the need to involve all sectors of society in the promotion of sustainable development. Canada has made broad public participation in decision making a priority for many years. In the years since the United Nations Conference on Environment and Development (UNCED), that trend has intensified. Since major group activity takes so many forms in Canada, this section focuses on two trends that have become significant since 1992.

Access to Decision Making: The Maturing of Intersectoral Dialogue

Governments have increased their efforts to find effective means of involving major groups and citizens in shaping the sustainable development agenda. Forums that bring together representatives of many different groups have become important vehicles in these consultative processes. The intent of such forums is to encourage debate and consensus building that crosses traditional major group lines.

These kinds of consultative processes support the public consultation requirements central to such basic environmental laws as the Canadian Environmental Protection Act, the Canadian Environmental Assessment Act, the Quebec Environmental Quality Act, and the Alberta Environmental Protection and Enhancement Act. Development and implementation of these laws have involved the full range of environmental groups, industry, labour, Aboriginal people, other major groups, and citizens.

Similar consultative mechanisms have been part of the development of policies, programs, and responses that address specific environmental challenges. These challenges have included work on issues facing the Great Lakes and St. Lawrence River ecosystems, the Atlantic coastal zone, British Columbia's Fraser Valley, and northern river basins.

Provincial governments have also put in place consultative mechanisms to foster effective public responses to sustainable development challenges. Both New Brunswick, through its Commission on Land Use and the Rural Environment, and British Columbia, through the Commission on Resources and Environment, involve citizens, communities, and

organizations in resource planning and integrated environmental management. In Quebec, Regional Environmental Councils created by nongovernmental organizations are facilitating consensus building among stakeholders.

This development of consultative mechanisms can also be found at the municipal level. For example, the Vision 2020 project in Hamilton-Wentworth is an example of efforts to give a voice to citizens and their organizations in shaping the economic future and well-being of their community.

Much of this intersectoral dialogue builds on the work of the National Round Table on the Environment and the Economy, which has been discussed extensively in previous reports. The National Round Table and similar round table processes at the provincial and local levels have provided new avenues for achieving consensus on sustainable development issues. These processes have helped engage diverse sectors of society in a search for more answers.

Initiatives aimed at bringing major groups together to address key issues can also be found outside government. The Whitehorse Mining Initiative (the Canadian minerals and metals industry), the Forestry Round Table (the Canadian pulp and paper sector), and the Economic Instruments Collaborative (facilitated by the National Round Table) are all examples of this continuing trend.

Many believe that intersectoral dialogue has improved the quality of public and private decisions. It has also strengthened respect and understanding between major groups as people look beyond labels to find solutions.

Coalition Building: Developing Synergy and Concerted Action for Sustainability

There is encouraging evidence that major groups are now sharing resources and expertise and finding the means to tackle specific issues and challenges jointly. Coalitions led by environmental groups on climate change and biodiversity are building on the resources and strengths of participating group members to promote action.

Labour and business groups are also working cooperatively to address environment-related issues in the workplace. For example, the Canadian Auto Workers Union and Chrysler Canada have formed a Joint National Environmental Committee to develop educational programs about the environment for communities and to enlist broad-based support for action at the local and national levels.

Labour organizations are also reaching out to schools to promote sustainability. In Quebec, the Fondation en éducation relative à l'environnement and the Interdepartmental Committee on Environmental Education have joined forces with the departments of Education and Environment and Wildlife, RECYC-QUÉBEC, the Centrale de

l'enseignement du Québec, school boards, and Hydro-Québec to develop curricula and materials to increase awareness of sustainable development issues among students.

Through the Canadian Centre for Sustainable Development Research, an effort is being made to foster greater collaboration between academia, government, industry, and nongovernmental organizations.

Nonprofit organizations such as the Canadian Standards Association (CSA) are also playing a major role in bringing groups together to achieve a common cause. The CSA is working with representatives from many sectors of society to develop environmental quality objectives, standards, and guidelines for environmental management by industry, small- and medium-sized business, institutions, and the public sector.

Aboriginal people are increasingly involved in sustainable development initiatives with other groups. Many deal with resource management questions that involve sharing decision-making powers with provincial governments on such matters as land use, forest practices, resource use by Aboriginal people, and economic development. For example, the Porcupine Caribou Management Board in Canada's North involves representatives from Gwich'in and Inuvialuit peoples as well as three government jurisdictions. It manages issues pertaining to one of the largest caribou herds in the world through a traditional consensus process. Similarly, the agreement between the federal and Quebec governments and the Algonquins of Barrière Lake will lead to the development of an integrated forest and wildlife management plan based on the principles of sustainable development.

Organizations representing youth, women, and senior citizens are increasingly extending their networks, including those to the scientific community, health organizations, and educational institutions on a range of issues. Some of these networks are described in the section of this report on education, public awareness, and training.

Challenges and Next Steps

Many nongovernmental organizations in Canada face tight budgets at the same time as they are faced with growing demands on their resources. This trend has forced them to be more strategic in allocating resources to consultative and consensus-building efforts. They are now placing more importance on assessing the likely impact of their efforts before agreeing to take part in new activities. Many are looking for partnerships with other stakeholders to maximize their contribution. The results of these broadly based coalitions are, in some cases, very promising. In other cases, progress is less obvious. An important challenge for many organizations is to translate strategies into concrete action plans for their sectors of interest.

A key challenge for Canadian institutions is to link their commitment to environmental and sustainability goals with open and transparent accountability processes. The nature and scope of sustainability issues demand that our accountability processes be fully

responsive to the pluralistic expression of the needs and interests of all major groups in Canadian society.

The true contribution of major groups to the resolution of sustainability issues will ultimately be measured by their influence on decisions and actions. Taking a broader perspective, that contribution will also depend on the ability of major groups and their organizations to work cooperatively with other sectors of society. To achieve this goal, groups will need to be more effective in sharing experiences, lessons, and best practices both within and between sectors. The new communication channels opened by Canada's presence on the information highway should facilitate the process of sharing and learning experiences and best practices.

PART II, SECTION II

FINANCIAL RESOURCES AND MECHANISMS

Introduction

Canada recognizes that a key element of international cooperation in support of global sustainable development is the provision of assistance, including financial resources, to developing countries to help them to meet their commitments under Agenda 21. The flow of financial assistance from the developed to the developing world should supplement the mobilization of domestic financial, technical, and human resources in developing countries that is fundamental to implementing Agenda 21. The bulk of Canadian assistance to this end is provided through the federal government's official development assistance (ODA) program. The work of organizations like the Ottawa-based International Development Research Centre (IDRC) and the Winnipeg-based International Institute for Sustainable Development is also important.

Innovative Mechanisms

Canada is increasingly aware that sustainable development requires the establishment and maintenance of strong and mutually beneficial economic relations between developed and developing countries. In its early 1995 foreign policy statement, "Canada in the World", the federal government committed itself to expanding Canada's trade and investment relationships with the developing world.

In recognition of the role of international trade in encouraging sustainable development, Canada has announced its intention to implement fully its commitments under the Uruguay Round of multilateral trade negotiations that concluded in 1994. Of particular interest to least developed countries is the Canadian government's announcement that it will be reforming Canada's General Preferential Tariff to provide better access to least developed countries to the Canadian market. The Canadian International Development Agency (CIDA) has also undertaken a study of the impact of the Uruguay Round on developing countries. One of the goals of this study is to identify a role for ODA agencies in helping to alleviate any negative impacts of the Uruguay Round while assisting developing countries to take advantage of the new trade opportunities arising out of the Uruguay Round. The results of CIDA's study should be available by mid-1996.

Canadian Official Development Assistance

Official development assistance has been identified as the main source of external funding to assist developing countries in the implementation of Agenda 21. Canada remains committed to reaching the target of 0.7 percent of the gross national product for ODA that was confirmed at UNCED as a long-term goal. The financial resources needed to attain this goal will be dependent on a strong Canadian economy.

"Canada in the World" states that the purpose of Canada's ODA is to "support sustainable development in developing countries, in order to reduce poverty and contribute to a more secure, equitable and prosperous world". With this in mind, Canada will continue to direct most of its ODA to low-income countries. Canadian ODA will concentrate resources on six priorities: basic human needs; women in development; infrastructure services; human rights, democracy, and good governance; private-sector development; and the environment. Within the framework of these priorities, assistance will be targeted where it will be most effective in encouraging self-sustaining, environmentally sound development. The goal will be to promote long-term, mutually beneficial relations between Canada and the countries of the developing world.

Multilateral Development Assistance and Funding Mechanisms

Canada believes the establishment of an international financial and economic system that is conducive to sustainable development must be a cornerstone of efforts to implement Agenda 21. Canada strongly supports efforts to reform international organizations to ensure effectiveness and efficiency in the promotion of global sustainable development. At the eighteenth United Nations Environment Programme (UNEP) Governing Council, Canada actively supported UNEP's efforts to refocus its program to achieve these ends.

Moreover, Canada has been active in the follow-up to the 1995 G-7 Summit, which addressed the issue of reform of international financial institutions. Canada views multilateral development banks as fundamental to the implementation of sustainable development. The Global Environment Facility (GEF) is also a key vehicle to help meet common environmental challenges in the areas of biodiversity, climate change, international waters, and ozone depletion. To support that work, Canada has pledged to contribute \$111.1 million to the 1994-1996 replenishment of the GEF.

Further debt relief is essential if severely indebted countries are to effectively mobilize resources for sustainable development. In the G-7 and the Paris Club (the group of major international lender governments), Canada has been a strong proponent of debt relief and has been encouraging other creditor countries to consider mechanisms to ease the debt burden of developing countries, which severely hampers their efforts to develop in a sustainable manner. It is this sort of cooperation between developed and developing countries that will ensure that the resources needed for the implementation of Agenda 21 are available and can be mobilized effectively in meeting our common challenges.

Challenges and Next Steps

One of the main obstacles to implementing Agenda 21 remains the mobilization of adequate financial resources. Recognizing the serious constraints on the availability of ODA, it is increasingly important that developed and developing countries work together to identify and pursue alternatives to traditional financial mechanisms. To this end, Canada will continue to participate actively in the Commission on Sustainable Development (CSD) finance intersessional meeting, the most appropriate and productive forum for this type of discussion.

PART II, SECTION III

ENVIRONMENTALLY SOUND

TECHNOLOGY

Introduction

A fundamental tenet of Agenda 21 is that significant advances in the development and transfer of environmentally sound technologies are essential in achieving sustainable development. During the 1992–1995 period, Canada made solid progress in transferring technology both within the country and abroad. Key elements in this progress include the development of public policies that encourage the use and transfer of clean technologies; a strong Canadian environment industry; private sector initiatives; as well as work between governments, the private sector, nongovernmental organizations, and other domestic and international partners.

Public Policies and Initiatives

Canadian governments have established policies and initiatives that facilitate the use and transfer of environmentally sound technologies. The federal policy on pollution prevention, for example, encourages industry to focus on innovative "clean" technologies and practices and to move away from "end-of-pipe" solutions. The use of various environmental management tools such as regulations, voluntary actions, and economic instruments also help shape the technology transfer and advancement process. Governmental "green industry" initiatives, such as the Canadian government's Canadian Environmental Industry Strategy (CEIS), foster Canadian technologies and the environment industry.

The Canadian Environment Industry—An Enabling Industry

Canada has developed a strong environment industry sector that is expected to grow annually by 10 percent over the next five years. Sales are expected to reach \$22 billion by the year 2000. The sector is now represented by the Canadian Environment Industry Association, an umbrella organization for nine autonomous provincial/territorial associations. The industry meets emerging technological needs in many other industrial sectors in Canada as well as abroad. Environmental technologies, processes, products, and services developed domestically play an instrumental role in developing Canada's resources in an environmentally sustainable manner. For example, new technologies

A Vancouver company is developing a vehicle propulsion system using electricity produced by a hydrogen fuel cell. Unlike conventional vehicles, which emit hydrocarbons, nitrogen oxides, carbon dioxide, particulates, and other pollutants, the chemical reaction between hydrogen and oxygen inside the cell produces only water. The state-of-the-art technology will help reduce local smog problems and global greenhouse gas emissions. The joint government-industry effort to develop and commercialize the zero-emission technology is a success. Application of the hydrogen fuel cell technology to a demonstration fleet of city buses is planned.

will enable some pulp and paper mills to meet more stringent environmental regulations and the rising environmental expectations of consumers.

Private Sector Initiatives

Some private sector initiatives are the result of the development of new technology. For example, a company in British Columbia, in partnership with the federal and British Columbia governments and B.C. Transit, is developing a vehicle propulsion system using a hydrogen fuel cell to produce electricity. Commercial development of this innovative technology is anticipated for buses and cars within a few years.

Other private sector initiatives are spurred by finding new processes that reduce costs and environmental impacts. Chemical suppliers at one vehicle assembly plant in Ontario are now paid on the basis of the number of vehicles produced at a set cost per unit. Previously they were paid for the total amount of chemicals used. Chemical suppliers have responded with new or adapted technologies that minimize chemical use significantly.

Canada has a large number of companies that provide environmental management expertise. In Quebec, one company does so from an Aboriginal perspective, capitalizing on traditional ecological knowledge and advanced technologies.

Technology Transfer—Domestic and International Partnership

A major focus since UNCED has been to increase access to environmental technologies and to forge new partnerships for technology transfer and commercialization. In 1994, the federal government, a number of provincial/territorial governments, private companies, and environment industry associations joined forces. They have established three Canadian Environmental Technology Advancement Centres (CETACs) across the country. CETACs provide support to small- and medium-sized environmental companies. They focus on international technologies information, technology assessment assistance, regulatory and financial advice, export support, business counselling, and other services on technology transfer and commercialization.

Government science and technology institutes undertake research and development on environmental technologies. The national institutes have performed much of their recent work in alliance with the private sector, academics, and other governments, including foreign ones.

Internationally, Canada has been active in technology transfer with other countries, such as China, Mexico, and Chile. Measures have included environmental trade missions, bilateral memoranda of understanding, and other institutional links and initiatives. Canada has transferred expertise on environmental regulations, policies, and technical programs to several developing countries under the International Environmental Management Initiative, an integral component of the CEIS. Similarly, IDRC has an ongoing Sustainable Technologies Program based in Asia that facilitates the

development, diffusion, and adoption of cleaner production technologies. CIDA oversees many of Canada's international technology programs.

Information Products and Networks

Canada has developed processes to transfer technology as well as for access to technology information. Computer-based networks have been established to aid information exchange.

Examples of information products and networks include the following:

- ENV-I-NET, an on-line bulletin board service that includes information on environmental technologies and priorities in developing countries to be financed by multilateral international financial organizations; and
- Canadian Environmental Solutions, a vendor-oriented multimedia tool that gives Canadian companies an opportunity to use their technologies, products, and services to the benefit of developing countries and countries in transition.

Challenges and Next Steps

Canada has made significant progress toward promoting, facilitating, and financing access to and the transfer of environmentally sound technologies while seeking to preserve intellectual property rights and maintaining fair trading practices. Looking ahead, the creativity, commitment, and partnership that led to the development of this infrastructure must be maintained and enhanced. One urgent requirement is to accelerate the transfer of cost-effective and innovative environmental technologies to developing countries and countries with economies in transition. Private enterprises and institutions, both in Canada and in recipient countries, will play a central role in successfully meeting this requirement.

Canada is one of the leaders in the advancement of atmospheric science to help the world understand the thinning of the ozone layer. The signing of the Montreal Protocol to ban ozone-depleting substances is a landmark in Canada's effort to gain international agreement to rectify this global problem. Because of the Montreal Protocol, the Canadian environment industry has successfully developed and marketed several leading-edge innovative technologies either to capture and recycle CFCs already in use or to produce CFC-free materials as substitutes. Green technologies and know-how bridge the gap between the understanding of a global problem and the action required to achieve results.

PART II, SECTION IV

COMBATING POVERTY

Introduction

Chapter 3 of Agenda 21 recognizes the links between poverty and the environment. It notes that natural resources are often the only resources available to the world's poor and that the poor must have alternative means of achieving a sustainable livelihood to avoid destructive dependence on primary resources. It calls on countries to enable the poor to achieve sustainable livelihoods. A large number of measures are suggested in Chapter 3 to achieve this goal. Canada's response to the chapter is both a domestic and international one.

Addressing Poverty in Canada

While Canada is a developed country, there has been an increase in the number of Canadians living in poverty in recent years. "Living in poverty" is usually defined as living below a low income cutoff figure that is based on the percentage of income spent on basic necessities, family size, and location. Using that measure, the percentage of Canada's population living in poverty increased from 15.2 percent in 1990 to 17.9 percent in 1993.

Various initiatives have been put in place to combat poverty in Canada. Among the most significant in terms of resource transfers are the following:

- the federal government's Unemployment Insurance Program, which provides income support to people who lose their jobs;
- a range of social services and income, health, and housing programs for persons in need provided by provincial, territorial, and municipal governments, much of which is funded by the federal government under the Canada Assistance Plan; and
- income support provided to older people through the Old Age Security Program and the Guaranteed Income Supplement.

Federal social programs and those in many provinces are being reformed to focus more emphasis on improving the ability of Canadians to obtain and keep jobs through better employment skills.

A number of ways of consulting with individual Canadians, communities, and nongovernmental organizations at the national and community level on poverty issues have been established. Examples range from formal Parliamentary hearings to informal community efforts.

Addressing Poverty Internationally

Canada makes an important contribution to enabling people living in poverty around the world to achieve sustainable livelihoods through ODA. Canada's bilateral ODA program, managed by CIDA, continues to have worldwide reach.

CIDA works with a wide range of partners. Through its Partnership Branch, a variety of approaches have been used, including the provision of funding to Canadian nongovernmental organizations working with developing country partners at the grassroots level. These projects are generally designed and implemented in close association with local communities.

Poverty-reduction projects are important parts of Canada's bilateral programs in Africa, Asia, and Latin America. The percentage of these projects rose from 7.4 percent in 1983 to 34.4 percent in 1993.

Projects aimed at reducing poverty for a clearly identified target group and with a good delivery mechanism is an approach favoured by CIDA. Using this approach, some 13.6 percent of total bilateral projects were targeted to the poor in the 1987-1992 period.

A good example is the Rural Maintenance Project (RMP) in Bangladesh. It responds to two major problems: lack of routine maintenance of earthen farm-to-market roads and the Bangladesh government's inability to provide assistance to destitute women who fall outside existing relief and employment programs.

From 1989 to 1995, the RMP employed 60,000 destitute women to maintain 60,000 miles (96,540 km) of roads in return for wages and assistance designed to reduce their destitution gradually. The RMP's success stems from three main factors:

- it directly assists the most disadvantaged;
- it meets the women's immediate needs for steady employment and an adequate income; it also has a longer-term impact by introducing them to a nontraditional occupation, enhancing their role in the family and improving their community status; and
- it provides a practical solution to the need for better roads.

Canada's strategy in multilateral agencies has been to push for integration of poverty into mainstream programming, with a greater focus on participatory development and specific targeting. Canada has advocated the use of policy dialogue and reforms for poverty reduction. It has worked with other countries to put poverty on the World Bank and United Nations agendas (e.g., Human Development Report, UN World Summit for Social Development).

In reviewing its experience in poverty-reduction programming, CIDA has identified the need for a CIDA-wide strategy on poverty reduction that sets out clear objectives and develops programming consistent with Canadian capacity.

Challenges and Next Steps

While Canadian governments look for new and more-effective tools to respond to domestic poverty issues within the constraints imposed by reduced resources, poverty in developing countries is also becoming a clearer priority for action.

In June 1995, CIDA announced its Poverty Reduction Policy, which commits the agency to a number of specific activities designed to improve Canada's response to poverty in the developing world. For example, poverty profiles and reduction strategies will be integrated into the country and regional policy frameworks that guide CIDA's activities in specific countries and regions. A key objective of this activity is to ensure that CIDA's strategies are complementary to those of recipient countries.

More generally, the new policy commits CIDA to ensuring that its programming is consistent with the Canadian foreign policy goal of poverty reduction. CIDA will be concentrating its programming on sectors where it has a comparative advantage, including both poverty-focused projects and policy-level interventions. In the implementation of the new policy, the main challenge will be to work effectively with developing countries to support sustainable solutions to the problem of poverty within the limited resources now available for development assistance programming.

PART II, SECTION V

CHANGING CONSUMPTION PATTERNS

Introduction

In Chapter 4 of Agenda 21, governments pledge to improve their understanding of the role of consumption in sustainable development and how consumption patterns could be changed. They also undertake to develop national policies and strategies that encourage changes in consumption patterns.

This section describes only a small portion of the actions and initiatives that Canadian individuals, organizations, and governments have undertaken to deal with consumption issues. Other examples relevant to the objectives of this chapter are mentioned in other sections of this report, particularly the section devoted to environmentally sound technology. A number of other examples were mentioned in the consumption section of the Report of Canada to the United Nations Commission on Sustainable Development that was tabled in 1994.

Improving Understanding of Production and Consumption

Canadians are now taking a variety of steps to improve their understanding of the role and impact of consumption on sustainable development. Many of these are focused on establishing databases, indicators, and approaches to national accounts that track various aspects of production and consumption.

For example, the National Energy Use Database compiles data on energy consumption in different sectors, enabling improvements in energy efficiency to be evaluated. The National Packaging Monitoring System, developed under the Canadian Council of Ministers of the Environment's National Packaging Protocol, tracks progress toward achieving our national goals of reducing packaging waste disposal by 50 percent by the year 2000. As well, the federal government, the Canadian Standards Association, and a number of Canadian raw material producers are developing a Canadian Raw Material Database. This database will provide industry-averaged data on energy and raw material inputs and environmental releases during raw material acquisition and manufacturing.

Statistics Canada is developing a set of natural resource and environmental accounts that will serve as satellite accounts to the System of National Accounts. They will record natural resource stock, natural resource use, and waste output in Canada and current and capital spending intended to conserve or protect natural resources and the environment.

In Chapter 4 of Agenda 21, governments pledge to "consider how economies can grow and prosper while reducing the use of energy and materials and the production of harmful materials". Some initiatives described in the section of this report on environmentally sound technology indicate how new technologies and processes can contribute to achieving this goal.

National Policies and Strategies to Encourage Changes in Consumption

Chapter 4 covers such issues as greater efficiency in the use of energy and resources, minimized generation of wastes, assistance to individuals in environmentally sound purchasing decisions, increased environmental content in government purchasing, and moves toward environmentally sound pricing.

Examples of all these activities exist in Canada, however, more progress has been achieved in changing institutional and industrial consumption than in changing the habits of individuals and households.

Canadians are finding ways to minimize the generation of both bulk wastes and specific pollutants. The federal government's pollution prevention strategy promotes the adoption of processes, practices, materials, and products that avoid or minimize the creation of pollutants and waste. The federal and provincial governments are continuing work toward the goal of reducing solid and packaging waste sent to disposal by 50 percent of 1988 levels by the year 2000. The latest figures from the National Solid Waste Inventory indicated a 13-percent reduction in municipal solid wastes from 1992.

Many measures have been aimed at industry and government because of their high consumption of energy, raw materials, and other products. Making production more efficient is a means of making overall consumption more sustainable. The Burnside Industrial Park in Nova Scotia is an illustration of the efforts being made to improve material-use efficiency. At Burnside, small businesses are using wastes generated by other companies inside the park. These wastes would otherwise have gone to landfill. Most provincial governments and the federal government have also instituted environmentally friendly procurement policies.

The federal and provincial governments have signed pollution prevention agreements with the motor vehicle manufacturing, dry-cleaning, metal finishing, and printing and graphics sectors. These commit companies to verifiable reductions in the generation, use, and release of specific substances. Pollution prevention efforts such as these also improve the efficiency of Canada's consumption of materials.

Canadian governments also continue to assist individuals to make environmentally sound purchasing decisions. Terra-Choice Environmental Services is continuing the federal government's Environmental Choice Program, evaluating products and providing information to Canadian consumers through its EcoLogo™ label. In addition, under the Energy Efficiency Act, the federal government requires energy efficiency information labels on some energy-using products.

In Quebec, mandatory deposit for single-use beer and soft-drink bottles has made it possible to recover nearly 73 percent of containers on the market. That amounted to 31,100 tonnes or 741 million containers in 1994 (most recent data available).

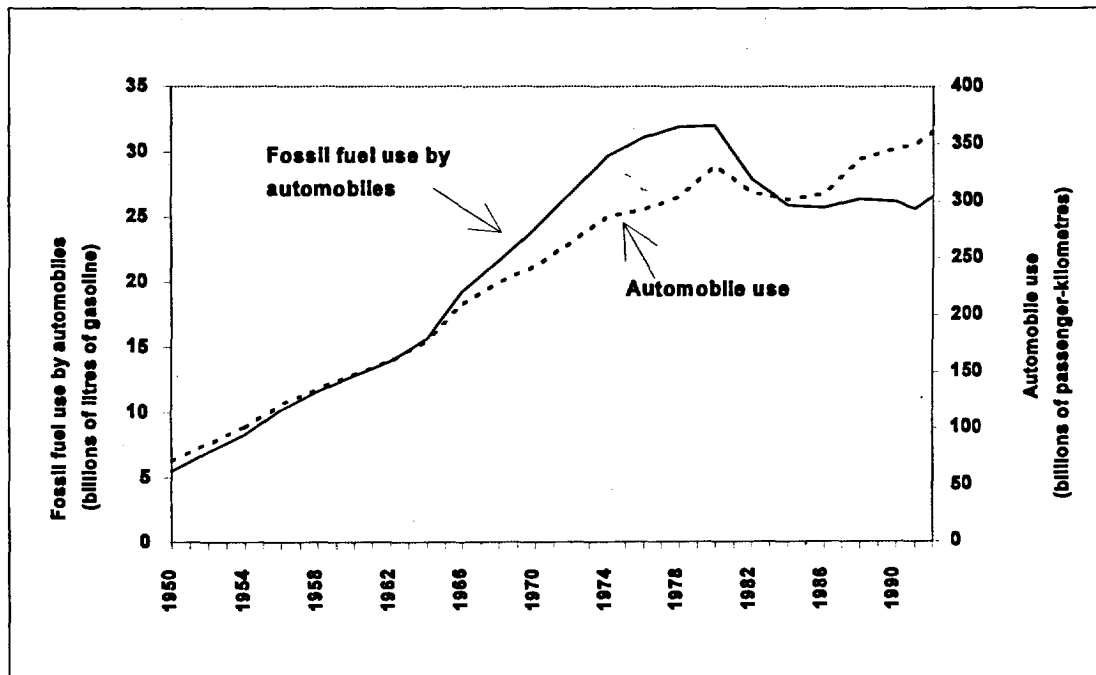
Initiatives in the difficult area of environmentally sound pricing are under way. For example, some municipalities encourage waste reduction by charging households for waste removal on a volume basis. Vernon, British Columbia, has introduced a water rate structure based on metered consumption that has resulted in a 28-percent reduction in household water use. In Halifax, Nova Scotia, household water bills now compare water use with the same period of the previous year. Governments have imposed levies on the purchase prices of products such as paint, and tires, batteries, and air conditioners for motor vehicles.

Challenges and Next Steps

While major economic producers in Canada are making substantial progress in improving their consumption patterns, sustainability will not be achieved without more progress in changing individual consumption patterns.

Perhaps the most significant challenge will be to make personal transportation more sustainable. Although urban transit use is increasing (total kilometres travelled), it represents less than 5 percent of motorized travel in urban areas, while urban automobile use continues to grow. A 1992 finding indicated that 82 of every 100 kilometres travelled by individual Canadians is in an automobile (see figure). Automobile fuel efficiency is

Indicator: Fossil fuel use by automobiles



Sources: Royal Commission on National Passenger Transportation, Canadian Urban Transit Association, Environment Canada, and Statistics Canada.

Indicator prepared by: State of the Environment Directorate, Environment Canada.

Between 1984 and 1992, fossil fuel use leveled off as the improvements in fuel efficiency slowed and were offset by an increase in automobile travel.

In 1992, The Canadian Association of University Business Officers gave a Quality and Productivity Award to Dalhousie University in Halifax, Nova Scotia. Dalhousie University had sponsored a project that integrated waste reduction/recycling initiatives on its campus with a new credit course on waste management and the environment. The environmental teaching module and demonstration projects developed during the project were designed to be transferable to other institutions.

improving, but too slowly to prevent Canada's total energy and fossil fuel consumption from increasing because of increases in automobile travel.

Canada's vast geography and severe climate, combined with its market freedoms, make it difficult for citizens to change personal consumption habits quickly. This makes the effective promotion of a conservation ethic among consumers a real challenge.

PART II, SECTION VI

DEMOGRAPHIC DYNAMICS

AND SUSTAINABILITY

Introduction

Chapter 5 of Agenda 21 emphasizes the relationship between population issues and sustainable development. The environmental impacts of demographic change are not a significant domestic issue in Canada given its relatively low birth rate and population density.

Canada's principal demographic policy focus has been its support for population and reproductive health efforts in developing countries. Canada recognizes, however, that effective social and economic development policies are the key to achieving demographic targets. Canada's ODA programming has assisted national governments, international agencies, nongovernmental organizations, and community organizations to address demographic issues for many years.

This section describes developments in Canada's demographic policies and programs since UNCED.

Canada's Evolving International Population Policies

Canadian foreign policy recognizes the importance of population issues. Demographic issues can have an impact on the achievement of sustainable development goals and global security. These and other factors have all led to population issues attaining a higher public profile in recent years. The significance of population issues was reflected in Canada's 1995 foreign policy statement, which identified family planning as part of Canada's commitment to make basic human needs a core ODA priority. Demographic issues also play a part in other ODA priorities, such as women in development and the environment.

Population issues were a significant part of the agenda of the International Conference on Population and Development (ICPD) in Cairo and the Fourth World Conference on Women in Beijing. Canada participated actively in both conferences in an effort to ensure effective outcomes.

Perspectives on population issues have been changing in recent years. In 1994, CIDA developed a Statement on Population and Sustainable Development that set out four objectives:

- to promote a better understanding of the impact of population dynamics on progress toward sustainable development;
- to support the development of policies and strategies aimed at addressing the pressure of population growth on sustainable development;
- to support the provision of comprehensive client-oriented reproductive health care for women, men, and adolescents centred on high quality family planning services that include information, education, and communication components; and
- to support development programs that emphasize health, education, and income generation for women, in order to foster population levels consistent with sustainable development.

Delivering Effective Population Programming

Canada recognizes that some programs that affect demographic issues do so only indirectly. For example, economic development has been linked to lower fertility levels across a society.

Canada's direct support for population programming has been approximately \$30 million annually during the last two years. Most of this support went to three complementary programs: the United Nations Fund for Population Activities, the Fourth Bangladesh Population Project, and the International Planned Parenthood Federation.

Challenges and Next Steps

Population issues are sensitive. They are at the very heart of human relationships. Canada has been supportive of the steady progress that has been made since UNCED through the Program of Action of the ICPD and, most recently, at the Beijing conference. Canada welcomes the expansion of population issues from the traditional focus on family planning to broader issues of women's health, reproductive health, and the social, educational, and economic factors that influence demographic change.

In its ODA programming, Canada will continue to pursue approaches that are driven by the needs of individuals and that recognize the full range of considerations affecting population levels. To emphasize that support, Canada has committed itself to maintaining and, to the extent possible, increasing its support for population activities. Moreover, this commitment has been made at a time when ODA programming is facing financial constraints.

PART II, SECTION VII

PROMOTING EDUCATION, PUBLIC AWARENESS, AND TRAINING

Introduction

Chapter 36 of Agenda 21 emphasizes the importance of building education, public awareness, and training for sustainable development. Efforts to realize these objectives in Canada are building on more than twenty years of domestic experience.

Education

Because elementary and secondary school education falls under the jurisdiction of the provinces in Canada, no national sustainability education strategy exists. Nonetheless, educators, education organizations, students, and interested groups have taken a wide variety of actions to build networks and to create and provide environmental education materials. Some of these actions are described below.

In October 1992, only four months after UNCED, the World Congress on Education and Communication on Environment and Development (ECO-ED), took place in Toronto. One of its key objectives was to increase the potential of environmental education to meet the challenge of UNCED by forming new partnerships and exchanging information and perspectives. ECO-ED brought together more than 260 key presenters and 4500 participants from eighty-four countries.

In 1992, thirteen national education associations agreed to form a Coalition of Education Leaders to promote environmental citizenship in their respective communities.

In 1993, the Canadian Network for Environmental Education and Communication (EECOM) was formed to help educators from the formal and the nonformal sectors. It helps them network and better coordinate environmental education activities. EECOM also facilitates the identification and sharing of resources.

FEESA—An Environmental Education Society in Alberta has involved business, government, and environmental community groups in a consensus-based approach to education supporting sustainable development for ten years.

In Quebec, more than 200 schools have earned the status of "école verte Brundtland" for their success in meeting certain conditions regarding environmental protection and the promotion of sustainable development.

The Learning Partnership, a nonprofit organization of business people, educators, and community leaders, is helping students to understand the importance of education in relation to the workplace through its "Take our kids to work" initiative. On 8 November 1995, Grade 9 students (around fourteen years of age) throughout Ontario were invited to go to work for the day with a parent, a guardian, relative, family friend, or volunteer host. The initiative is province-wide and will likely be undertaken in other parts of Canada.

To ensure that all jurisdictions work together to promote environmental education in Canada, the Canadian Council of Ministers of the Environment established an Environmental Education Task Group in 1993 that also works in collaboration with the Council of Ministers of Education, Canada.

At the postsecondary level, the government of New Brunswick has established two Chairs in Sustainable Development to study and promote this concept. One is at the French language Université de Moncton, the other at the English language University of New Brunswick. These have received funding for the first five years from both the government and industry.

Many environmental nongovernmental organizations, industry associations, and governments have developed programs related to sustainable development education. For example, the Learning for a Sustainable Future program promotes sustainability education in the formal school system nationwide. The Evergreen Foundation supports the "naturalization" of school grounds, and the Harmony Foundation conducts summer workshops for educators on environmental values. The Canadian Forestry Association has conducted national workshops for teachers on sustainable forests and compiled an exhaustive catalogue of forest education materials.

Public Awareness

In schools and the community, young people are often central to actions in support of sustainable development. Students have set up environmental groups and organized conferences to educate other students, their institutions, and the community.

In 1994, young people and partners from governments, nongovernmental organizations, education associations, and individuals helped develop the Canadian Youth Action Guide for Agenda 21. The guide will be distributed to all schools and select community groups in printed form. It will also be available in electronic form on SchoolNet, a government-sponsored network available through the Internet. Young people in Canada's 16,000 schools will have an opportunity to exchange information on sustainable development projects undertaken by their own communities and to find ways to develop a personal Agenda 21.

Girl Guides of Canada/Guides du Canada, in partnership with Environment Canada, has implemented the Water for Tomorrow program for more than 250,000 members and leaders. The program encourages Guides to sustain water resources through wise and efficient water use in their homes, schools, and communities. The World Council of Girl Guides has recognized the success of this program. Various components have been adopted in other countries.

The National Round Table on the Environment and the Economy has produced a guide for educators and facilitators to the round table process and sustainable development. This tool has been the basis of workshops with more than 2000 high school students in Canada.

The federal government recently announced a new program, Action 21, to help Canadians take action in support of a healthy environment. Action 21 has two components: a community funding program for nongovernment, nonprofit organizations, and a public awareness initiative to encourage Canadians to make choices in favour of the environment in their daily lives.

Many organizations across Canada are promoting environmental citizenship at the community level. One example is the Envirotowns program of the Clean Nova Scotia Foundation.

Training

Occupational training related to environmental issues is growing. The Canadian Labour Congress has produced a program on workers' environmental rights that stresses the creation of joint union-management environment committees for extending the mandate of existing health and safety committees. It also promotes introducing a right to environmental information from employers and a right to refuse to pollute as an extension of the right to refuse unsafe or unhealthy work.

Some corporations have engaged training specialists to empower employees to change their environmental behaviour in the workplace.

Universities are training tomorrow's environmental leaders by offering programs in environmental science, environmental management, and other topics related to sustainable use of resources.

Challenges and Next Steps

In spite of considerable progress, there are obstacles that challenge the promotion of environmental education, public awareness, and training in Canada. The lack of a consistent environmental education strategy is compounded by an absence of formal training available for environmental and sustainability educators.

Environmental education and public awareness programs are affected by the same financial restraints as many other areas. In the private sector, training programs are slow in coming.

It is increasingly important that individuals and organizations work together in partnerships to expand access to and understanding of sustainable development information. It will be essential to reach out to groups that may have been excluded.

As part of the grassroots effort to increase awareness regarding environmental education, the Canadian magazine Green Teacher was started about five years ago. Current readership comprises 8,000 Canadian educators and 3,000 Americans. Articles relate the efforts of environmental educators and development educators side-by-side to help readers readily see the connections between these two themes. Two years ago, an entire issue was dedicated to the concept of sustainability.

The Canadian Council for Human Resources in the Environment Industry is an industry-initiated body. Its mission is to ensure an adequate supply of people with the appropriate skills and knowledge to meet the environmental needs of the public and private sectors.

PART II, SECTION VIII INTEGRATING ENVIRONMENT AND DEVELOPMENT INTO DECISION MAKING

Introduction

Chapter 8 of Agenda 21 focuses on the need to integrate better environment and development considerations at the policy, planning, and management levels. This has been a growing priority in Canada for years.

Canadian governments recognize that an integrated approach to planning and decision making is necessary to achieve sustainable development. They understand this approach should reflect the visions and expectations of Canadians. This approach requires that decision makers seek out more opportunities to work with others in partnership and use the full range of suitable tools to accomplish the objectives of sustainable development.

In Canada, integrated decision-making processes have evolved considerably over the last few years. This section highlights the key steps taken toward integrated decision making by governments and the private sector in Canada.

Other sections of this report, particularly the section on strengthening the role of major groups, demonstrate that public involvement and consultation have become essential to this process. Sound science is another important element of Canada's approach to improved decision making related to the environment. The science for sustainable development section in last year's CSD report summarizes many of the major activities now under way.

Improved Decision Making at All Levels

Federal Government

In 1994, the federal government emphasized the need for an integrated approach to social, economic, environmental, and foreign policy in its Speech from the Throne. A series of recent legislative and policy initiatives have given practical meaning to this commitment.

The government incorporated sustainable development into the new mandates of its ministers of Industry, Agriculture and Agri-Food, and Natural Resources in 1994. Sustainable development has also been built into key statutes such as the Canadian Environmental Assessment Act, the North American Free Trade Agreement Implementation Act, and the Canadian Environmental Protection Act.

The 1994 federal Task Force on Economic Instruments and Disincentives to Sound Environmental Practices was the first well-defined exercise to incorporate environmental considerations into a budget-making process in Canada. The 1995 federal budget addressed a number of the task force's short-term recommendations. Longer term proposals are now under study.

In 1995, the Canadian Environmental Assessment Act came into force to integrate environmental considerations into all federal project planning. The Act requires that an environmental assessment be completed prior to substantive action on any federal project.

The government also introduced amendments to the Auditor General Act to establish a Commissioner of the Environment and Sustainable Development. Within two years, all federal ministers will be required to present sustainable development strategies for their departments to Parliament. To assist departments in the preparation of these strategies, the federal government has released "A Guide to Green Government". It includes objectives, as well as policy and management tools, to aid the transition to sustainable development. It also notes that departmental sustainable development strategies must be comprehensive, results-oriented, and prepared in consultation with partners. Preparation and implementation of these departmental strategies will require innovation both in policy and management terms, and a commitment to continuous improvement. The Commissioner will present an annual report to Parliament on how well departments are doing in achieving their sustainable development goals.

Provincial and Territorial Governments

Nearly all provincial and territorial governments have, or are in the process of developing, sustainable development or conservation strategies. Each pursues its own approach to environment-economy integration.

Over the last two decades, all provinces and one territory have also established environmental assessment legislation. Most require public involvement and provide for an independent body to examine complex or high profile environmental assessments. Jurisdictions often provide for mediation and conflict resolution throughout the assessment process.

Provincial and territorial governments have also undertaken a number of other initiatives toward integrated decision making. Examples include the following:

- The Commission on Resources and Environment in British Columbia has been profiled in previous reports. It uses regional land use plans and public participation in

Round tables have become a way for all sectors of society and communities to address sustainable development issues. The Manitoba Department of Rural Development has encouraged the use of this process and sixty-two community round tables now involve half of the province's 202 municipalities.

- decision making to resolve conflicts and to advance a comprehensive, sustainable approach to natural resources development in the province.
- In 1992, Alberta consolidated eight environment-related statutes into the Alberta Environmental Protection and Enhancement Act. This provides an integrated approach to the protection of air, water, and land.
 - Ontario's Environmental Bill of Rights came into law in February 1994. It incorporates features such as
 - a requirement that Statements of Environmental Values be prepared by fourteen provincial ministries;
 - the creation of a public electronic registry of proposals for environmentally significant policies and legislation;
 - enhanced access to courts; and
 - the appointment of an Environmental Commissioner, reporting to the Legislature, to investigate alleged contraventions of environmental laws.

Governments in Canada often work in partnership in developing national responses to key domestic and international issues. Governments are also working to harmonize policy and regulatory frameworks to improve the effectiveness and efficiency of environmental management across Canada. To this end, a number of federal-provincial cooperative arrangements have been developed.

Private Sector

Many companies are designing environmental management systems (EMS) to integrate environmental considerations into their activities, processes, products, and services. In 1994, KPMG Management Consultants carried out a survey of Canadian companies, hospitals, municipalities, universities, and school boards. Some 69 percent reported EMSs in place. Under the aegis of the Canadian Standards Association, there is also an ongoing effort to refine existing EMS efforts by organizations and firms across Canada.

Business associations are promoting sustainable development through improved decision-making processes. A number of organizations, such as the Business Council on National Issues and the Canadian Institute of Chartered Accountants, have developed principles that can be used to develop environmental codes of practice, EMSs, and environmental audits.

The Canadian Chemical Producers Association, the Mining Association of Canada, the Canadian Association of Petroleum Producers, and the Aerospace Industries Association of Canada have adopted environmental policies, principles, and, in some cases, guidelines to assist member companies to integrate environmental considerations into their activities.

Challenges and Next Steps

Governments, business, and interest groups have undertaken a range of initiatives over the past five years to integrate social, environmental, and economic considerations into planning and decision making. Many of these initiatives are new and will require fine-tuning as they are implemented.

Although considerable effort has been made by all sectors of Canadian society to integrate the environment into decision making, it is sometimes difficult to ascertain the extent of real progress and the effectiveness of activities toward sustainable development. Concrete goals and targets, as well as indicators, are important elements of improved decision making. They can stimulate progress by providing an accountability framework and a clear context for planning in both the public and private sectors.

PART II, SECTION IX INTEGRATING ENVIRONMENT AND DEVELOPMENT IN INTERNATIONAL LEGAL INSTRUMENTS AND MECHANISMS

Introduction

Chapter 39 of Agenda 21 recognizes the importance of international law in achieving the goals of UNCED. It stresses the need to integrate development and environmental concerns in existing and future agreements, especially those with an economic focus. It also emphasizes the need to assist developing countries to participate in treaty making and to improve their capacity to legislate on these issues. Another important concern is the development of means to assist with the effective implementation of international agreements and mechanisms to facilitate dispute settlement.

The Canadian Experience

Since UNCED, Canada has taken part in a series of global negotiations that have devoted particular attention to the needs and capacities of developing countries. For example, Canada has helped fund the process and the involvement of developing states in negotiating and implementing the Desertification Convention.

Canada also worked with developing countries during the United Nations Conference on Straddling Fish Stocks and Highly Migratory Fish Stocks. This conference is discussed in greater detail in the section of this report on protection of the oceans and other seas. During that process, Canada worked closely with many countries, particularly developing states, that shared similar views on the conservation and use of these fish stocks.

The Protocol amending the Canada–United States Migratory Birds Convention is an example of significant change to a long-standing agreement with environmental objectives. The Convention, dating from 1916, did not permit accommodation of the traditional harvesting practices and evolving treaty rights of Aboriginal people in Canada. This limitation was one of the main reasons why the Protocol was negotiated. The participation of Aboriginal representatives on the Canadian delegation contributed to the successful conclusion of these negotiations.

The Arctic Environmental Protection Strategy is another example of an integrated approach to international environmental and economic issues. Circumpolar countries have agreed to work together for the protection, enhancement, and restoration of the Arctic environment while seeking to ensure the sustainable utilization of its natural resources by Arctic people. A significant aspect of the Strategy is recognition of the cultural needs, values, and practices of indigenous people.

The North American Agreement on Environmental Cooperation (NAAEC) is a trilateral initiative that has integrated development and environment concerns. This agreement between Canada, the United States, and Mexico came into force on 1 January 1994 as a companion agreement to the North American Free Trade Agreement (NAFTA). It was discussed in the previous Canadian reports to the CSD.

The NAAEC calls for cooperation between the partner states. It also requires cooperation within states. The Canadian Intergovernmental Agreement for the implementation of the NAAEC in Canada, to which Alberta is the first provincial signatory, recognizes that the federal, provincial, and territorial governments have distinct and complementary roles to play in achieving the goals of the NAAEC and the environmental goals of NAFTA. Another significant step forward is the NAAEC mechanism allowing individuals and organizations to make submissions alleging that a party has failed to enforce its environmental laws effectively.

Canada has a strong interest in reconciling trade and environment concerns in international legal instruments. It is participating actively in processes such as the Organisation for Economic Co-operation and Development Joint Session of Trade and Environment Experts and the World Trade Organization Committee on Trade and Environment.

Challenges and Next Steps

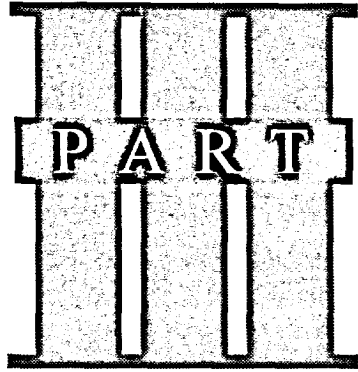
The distribution of responsibility for sustainable development issues within Canada is complex. This is a source of constant challenge when Canada prepares for and participates in the negotiation of international legal instruments and in the subsequent implementation of those instruments.

While the federal government conducts international treaty negotiations on behalf of Canada, responsibility for environment and sustainable development issues falls within the legislative jurisdiction of both the federal and provincial levels of government. This

shared jurisdiction often requires federal and provincial governments to cooperate in order to fully implement Canada's international obligations.

Moreover, various departments within each order of government may be involved in a negotiation or implementation process. Each department can have different objectives and perspectives. The general public, nongovernmental organizations, and business also bring their interests to the process. Organizing effective consultations and cooperation among those involved, as well as coordinating their positions, is a challenging task.

Legal instruments reflect the policy decisions underlying them. The integration of environment and development in international legal instruments must therefore begin at the policy level. Legal mechanisms can play a supporting role by developing international rules to reflect that integration and the means to encourage compliance with those rules.



SECTORAL
ISSUES

PART III, SECTION I

PROTECTION OF THE

ATMOSPHERE

Introduction

Chapter 9 of Agenda 21 identifies four broad program areas to protect atmospheric resources. The Canadian response is built on partnerships between governments, the private sector, communities, universities, and institutions.

Improving the Scientific Basis for Decision Making

Scientific research is essential for good decision making on atmospheric change issues. Examples of Canada's scientific work were discussed in detail in last year's Report of Canada to the United Nations Commission on Sustainable Development (CSD), particularly in the science for sustainable development and the conservation of biological diversity sections.

Internationally, Canada is active in the Intergovernmental Panel on Climate Change, hosting the Working Group III Technical Support Unit. The Canadian Climate Program Board oversees Canadian participation in the World Climate Programme, including the Global Climate Observing System. Canada as a member of the World Meteorological Organization is working very closely with China on technology transfer and training for their Global Atmospheric Watch Site on the Tibetan Plateau. Through the Canada-China Memorandum of Understanding on Cooperative Meteorological Matters, work on climate change and agricultural meteorology, including experiments in the South China Sea, is planned for the next two years.

The Canadian Global Change Program of the Royal Society of Canada links international activities such as the International Geosphere-Biosphere Programme and the Human Dimensions of Global Change. Canada also contributes to the Inter-American Institute for Global Change Research, a hemispheric network of research centres.

Canada is assessing the progress made under its NO_x/VOC Management Plan and on the acid deposition objectives under the USA/Canada Air Quality Accord in order to examine the effectiveness of the respective control objectives. National urban air quality and wet deposition networks are augmented by provincial, municipal, and industry monitoring.

Seven ecosystem management programs are under way (e.g., the Mackenzie Basin Impact Study and the Great Lakes-St. Lawrence Basin Project) to provide insights into the adaptive capabilities of various ecosystems to atmospheric change and the impacts of these changes on a wide range of economic activities.

Canada intends to expand its national database to track changes to ambient air quality and atmospheric deposition more comprehensively and to estimate contributions from transboundary (interprovincial and international) sources.

Canada is expanding its setting of critical loads (level of deposition causing insignificant environmental harm). These limits are established through broad consultation between federal and provincial governments, industry representatives, and public interest groups. Objectives for atmospheric pollutants are being expanded to include hazardous air pollutants. The research examines the appropriateness of setting objectives for some pollutants that have direct negative impacts on human health.

Toward Sustainable Energy Development

Canada supports environmentally safe, cost-effective energy systems. Promotion of energy efficiency and renewable energy sources minimizes the adverse effects of energy consumption and may promote opportunities for new businesses.

Canada's National Action Program on Climate Change (NAPCC) sets the course for meeting Canada's commitments under the Framework Convention on Climate Change in the areas of climate change mitigation, adaptation, research and education, and international cooperation. All provincial and territorial governments have now committed to the NAPCC and will be reporting on their initiatives to reduce the rate of increase in the emissions of greenhouse gases. Most of this activity relies on more efficient use of energy resources and substitution with renewable sources where feasible. Canada intends to stabilize its emissions of greenhouse gases at 1990 levels by the year 2000 and to develop sustainable options to achieve further progress in the reduction of emissions by 2005. Several jurisdictions are promoting efficiency based on the opportunities to reduce other environmental impacts, including deterioration of ambient air quality and acid deposition.

The Efficiency and Alternative Energy Program consists of thirty-seven regulatory, information, and research and development initiatives. It encourages, for example, using model National Energy Codes for buildings and houses, setting voluntary energy-efficiency targets, and fostering the adoption of emerging, more energy-efficient technologies and alternative transportation fuels.

Several Canadian municipalities intend to reduce their greenhouse gas emissions by 20 percent of 1988 baseline levels by 2005. These municipalities have formed the "20% Club" to share cost-effective strategies for mitigation.

Internationally, Canada helps build capacity in developing countries so that they can begin to address the environmental consequences of energy development and use. Much of this work is accomplished through multilateral vehicles like the Global Environment Facility, where Canada is an active participant. Canada also contributes to the secretariats of various conventions (climate change and biodiversity), the United Nations Environment Programme (UNEP), and the World Bank.

The Government of Canada recognizes that it must show leadership by putting the federal house in order. The federal government will aim, with respect to its own operations, to surpass the goal to stabilize its greenhouse gas emissions at 1990 levels by the year 2000 and to reduce them by 20 percent by the year 2005.

Under the NO_x/VOC Management Plan, new emission guidelines have been developed for power plants, gas turbine and compressor engines, and a range of other sources such as fuel and volatile compound storage and handling facilities. Stricter standards for vehicles and industrial emission sources such as boilers are being developed.

The National Pollutants Release Inventory is a legislated, nationwide, publicly accessible database of pollutant releases and transfers in Canada (Web site: <http://www.doe.ca/pdb/npri.html>). It provides information on on-site releases to air, water, and land, as well as the transfer, off-site in wastes, of 176 substances. Data are collected annually from over 1800 facilities representing all major industries.

The Challenge of Sustainable Transportation

Canada's transportation priorities put an emphasis on safety, resource conservation, and the prevention, reduction, or elimination of pollution. Through developing cleaner vehicles and fuels, investing in energy-efficient transportation systems, and reducing travel demand through influencing lifestyle choices and urban planning, Canada is attempting to reduce undesirable emissions of carbon dioxide, nitrogen oxides, and volatile organic compounds.

A Transportation and Climate Change Collaborative has produced recommendations on full cost transportation pricing and other related issues. These recommendations will help Canada to develop sustainable transportation systems by decreasing market distortions caused by subsidies and other externalities. The recent endorsement of the recommendations of the Task Force on Cleaner Vehicles and Fuels will result in new standards for cleaner gasoline and diesel fuel in Canada and initiate a new program for low-emission vehicles no later than 2001.

The National Biomass Ethanol Program is designed to increase ethanol use. Financial support is also available for vehicle conversion to natural gas and to establish natural gas refuelling stations. The use of auto propane to provide markets for excess refinery by-products is being encouraged in Newfoundland and New Brunswick. Canadian industry, automobile manufacturers, auto-parts manufacturers, and natural gas distributors have recently formed a Natural Gas Vehicle (NGV) Alliance to increase NGVs in Canada from 38,000 to 300,000 by 2005. Natural gas buses operate in nine Canadian cities.

British Columbia's "Air Care", Canada's first in-use vehicle emissions inspection and maintenance program, has tested one million light-duty vehicles. The result is 113,000 fewer tonnes of greenhouse gas emissions and 25 million fewer litres of gasoline consumed in British Columbia's lower mainland.

Promoting Pollution Prevention

The federal pollution prevention strategy (Pollution Prevention: A Federal Strategy for Action) encourages firms to move away from end-of-pipe solutions toward anticipating and preventing damage to the environment. The results are new products, technologies, and processes that reduce stresses on the environment.

Voluntary programs under way build on existing regulatory and economic measures. These measures include initiatives such as the Accelerated Reduction/Elimination of Toxics Program, which has been discussed in previous reports.

Raising Awareness of Conservation

Last year's CSD report noted in the sections on land use, biological diversity, and agriculture and rural development that Canadian governments have set aside protected

spaces, many of which help increase greenhouse gas sinks and improve the resilience of ecosystems to climatic variations and air pollution damage. For example, Tree Plan Canada is a community tree-planting program managed by the National Community Tree Foundation. It provides Canadians with an opportunity to learn about the importance of trees to our planet's life support system. To date, 42 million trees have been planted to rehabilitate urban forest ecosystems and to provide for soil conservation.

Combating Stratospheric Ozone Depletion

Canada's response to the prevention of stratospheric ozone depletion includes strong regulatory controls on use, a ban on release, certification of technicians, research, monitoring, and public information and awareness components. Canada operates the World Ozone Data Centre in Toronto.

Canada has ratified the 1990 amendments and the 1992 Copenhagen amendments to the Montreal Protocol. Canada is implementing increasingly stringent controls beyond those agreed to in 1992 through coordinated federal and provincial regulations. Controls are in place on chlorofluorocarbons (CFCs) and halons, and the use of CFCs in aerosols, small refill cans, and plastic food packaging is banned. Supported by the International Development Research Centre (IDRC) in Ottawa, the Swiss Development Cooperative, and the United States Environmental Protection Agency, Friends of the Earth Canada is identifying potential economic and trade effects of a global phase-out of methyl bromide, a widely used pesticide and ozone-depleting substance.

Canadian researchers are focusing on ultraviolet-b (UV-B) radiation effects on humans, animals, and biota; the causes and extent of ozone layer depletion conducted, in part, through an Arctic research station at Eureka; and the monitoring of total column ozone concentration at ten stations across Canada. The UV Index, developed in 1993 to advise the population of forecast levels of sunburning UV radiation, has been adopted by several other countries.

Canada has a National Action Plan on Recovery and Recycling of CFCs. Federal and provincial governments, in cooperation with the Heating, Refrigeration and Air Conditioning Institute and municipalities, have developed a training program on the proper handling, recovery, and recycling of CFC refrigerants. More than 60,000 technicians have been trained. Most CFC uses, other than refrigeration and air conditioning, have been eliminated, and CFC-free refrigerators are being introduced.

Limiting Transboundary Air Pollution

Transboundary air pollution continues to be a very important issue for Canada. With the United States, we are demonstrating that partnership efforts can successfully address the problems of acid rain through emission reduction actions, public awareness raising, and sound science. Canada and the United States are beginning to apply this proven approach to addressing their smog problem. Persistent organic pollutants (POPs) are an emerging

The Atmospheric Environment Service of Environment Canada has developed the Brewer Ozone Spectrophotometer. The Brewer, now manufactured by Sci-tech Instruments of Saskatoon, is used by more than thirty countries around the world.

Canada intends to phase out methyl bromide by 2001, except for certain agricultural uses exempted under the Montreal Protocol. We have already frozen consumption at 1991 levels and plan on a 25 percent reduction for 1998. With this initiative, Canada has one of the most stringent methyl bromide control programs in the world. Our actions go beyond our commitments under the Montreal Protocol, which illustrates our determination to take decisive measures to reverse the destruction of the ozone layer.

transboundary air issue on the continental, hemispheric, and global scales. Transported by the atmosphere, these substances contaminate the food chains in areas as remote as Canada's Arctic region.

Bilaterally, the Air Quality Agreement, signed in 1991 with the United States, committed Canada to cap national sulphur dioxide (SO₂) emissions at 3.2 million tonnes by the year 2000, and cap Eastern Canada SO₂ emissions at 2.3 million tonnes by 1994 until 2000. By 1994, Canadian industry had exceeded this target, reducing emissions to 1.7 million tonnes. The United States also committed to reducing SO₂ emissions by 40 percent from 1980 levels. Despite these successes, acid rain will continue to be a focus for action in the post-2000 era. As a result, Canada is considering further SO₂ emission reductions. The two countries have recently expanded the scope of the agreement to include transboundary ground-level ozone and are currently establishing a Regional Ozone Study Area to focus on mitigation strategies between Ontario and adjacent American states.

The proposed Canada-U.S. Virtual Elimination Strategy calls for elimination of those persistent toxic substances that contribute significantly to pollution of the Great Lakes Basin. An investigation on the deposition of persistent organic substances into the Gulf of Maine also took place in 1994. In October 1995, Canada, the United States, and Mexico agreed to a trilateral resolution on management of persistent toxic substances under the North American Agreement on Environmental Cooperation.

Internationally, the federal government, with provincial support, is active in the United Nations Economic Commission for Europe (UN-ECE) on atmospheric issues. In 1994, Canada signed the Second UN-ECE Sulphur Dioxide Protocol, which commits Canada to cap SO₂ emissions and to work toward critical loads (the level of acidic deposition that causes insignificant environmental harm). Canada will be participating in UN-ECE negotiations on a second NO_x protocol and on protocols on POPs and heavy metals.

Implementing a commitment made at the 1994 session of the CSD, Canada, in cooperation with the Philippines, hosted 100 experts from over forty countries in Vancouver, British Columbia, for the International Experts Meeting on Persistent Organic Pollutants: Toward Global Action. In seeking a solution to the POPs problem, the experts agreed that the available evidence warranted immediate action both domestically and globally. This conclusion was transmitted to the UNEP-sponsored Intergovernmental Conference on the Global Plan of Action on Land-Based Sources of Marine Pollution, held in Washington, D.C., in November 1995. It contributed to the Washington Declaration on Protecting the Marine Environment from Land-Based Activities.

Canada tracks airborne pollutants to improve early warning on industrial accidents and natural disasters. Canada provides this capacity through the Canadian Meteorological Centre in Montreal. This centre has been designated as a Regional Specialized Meteorological Centre specializing in atmospheric transport modelling for nuclear

New indicators on passenger transportation and energy consumption have been added to the suite of atmosphere-related indicators (e.g., acidic precipitation, air quality, stratospheric ozone depletion, and climate change). These provide objective, scientifically based information on environmental conditions and trends and will be available through Environment Canada's Green Lane.

emergency response. The Canadian Emergency Response Model and the Trajectory Model track and predict the atmospheric transport of pollutants and volcanic ash plumes globally.

Challenges and Next Steps

Current global and regional air issues are strongly interrelated. Implementation of the policies to address air management issues falls largely on provincial governments, while much of the research takes place at the federal level. Through the National Air Issues Coordinating Committee, Canada seeks to ensure the integration of policy and science surrounding air issues, which have been developed in relative isolation in the past.

We must continue to enhance our predictive capabilities concerning climate change by increasing our understanding of the role of oceans, key land surface processes, clouds, and aerosols. The Climate Research Network, linking government and university researchers, is one tool for our assessment of climate change and variability.

Prior to Canada's NAPCC, energy-related greenhouse gas emissions were forecast to rise by 13 percent over 1990 levels by the year 2000 (see figure). The challenge we face is to close this gap.

The Voluntary Challenge and Registry (VCR) Program is a key element of the NAPCC. The VCR invites Canadian companies and organizations to express their intention to participate, on a voluntary basis, and develop action plans to limit net greenhouse gas emissions. A public registry will document the commitments, action plans, progress reports, and achievements of all participants.

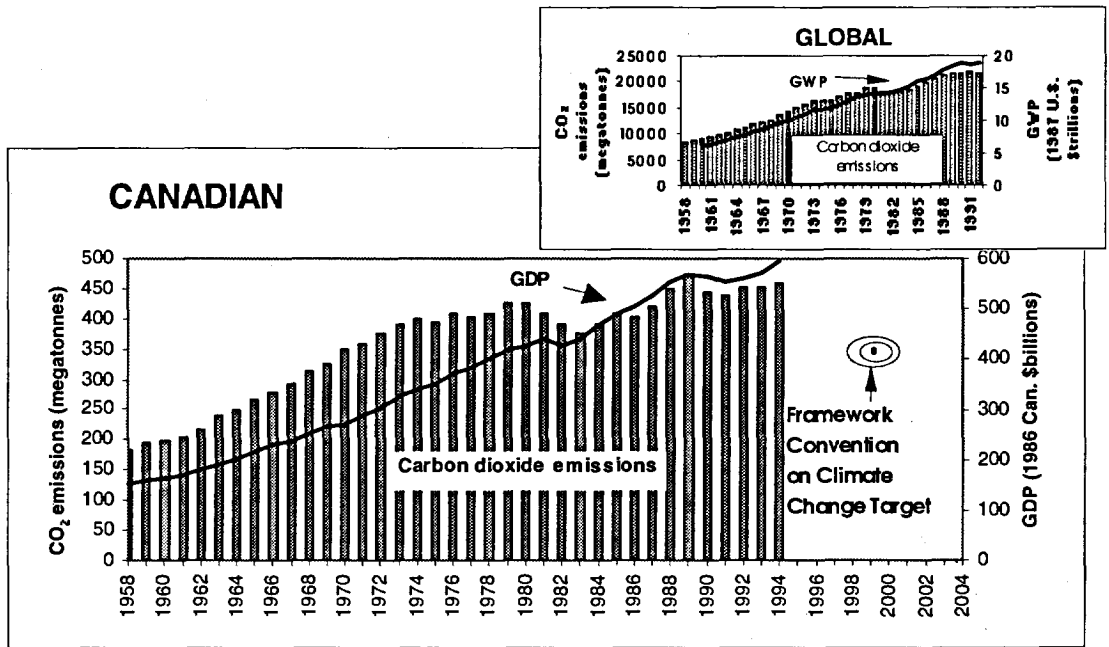
Our progress in meeting our climate change goals will be assessed and our program updated on a regular basis against the recommendations stemming from the first meeting of the Conference of the Parties to the Framework Convention on Climate Change. The first review of the NAPCC, expected by the end of 1996, will provide insight into the effectiveness of Canada's response and any need for additional measures.

The mechanisms involved in depletion of stratospheric ozone over the Antarctic are known sufficiently to promote confidence in the effectiveness of measures under the Montreal Protocol and its amendments. An important current objective of the Canadian stratospheric ozone science program is to determine more exactly the mechanisms responsible for ozone depletion at midlatitudes (e.g., over Canada) where we can explain about half the depletion that has actually occurred.

With new international programs for managing persistent organic pollutants emerging on various geographic scales ranging from bilateral with the United States to global, efforts are required to ensure consistent and complementary approaches within the various forums. These, and other issues, are being addressed through partnerships between governments, the private sector, communities, universities, and other institutions.

Natural Resources Canada encourages Canadian fleets to reduce operating costs and environmental impacts through energy-efficient practices and the use of alternative fuels. Activities include driver-training programs, information materials, and technical demonstrations. A more comprehensive program will be launched early in 1996. To encourage fuel efficiency within its own vehicle fleet, the federal government launched the FleetWise program in 1995 to assist federal government fleets to cut costs by increasing fuel efficiency in the federal fleet and to reduce the environmental impacts of the 25,000 vehicles in the federal fleet.

Indicator: Carbon dioxide emissions from fossil fuel use



Canadian Sources: Statistics Canada and Environment Canada.

Global Sources: Carbon Dioxide Information Analysis Center, Oak Ridge National Laboratory, U.S.A., and World Bank, International Monetary Fund.

Indicator prepared by: State of the Environment Directorate, Environment Canada.

Both global and Canadian emissions grew by 12 percent between 1982 and 1991.

PART III, SECTION II

PROTECTION OF THE OCEANS AND OTHER SEAS

Introduction

Chapter 17 of Agenda 21 calls for action on a range of marine and coastal area management issues. These commitments are consistent with Canada's continuing efforts to promote the sustainability of oceans and all their resources. As a country that borders three oceans, Canada has emphasized issues such as improved fisheries management policies and practices, coastal zone management, the prevention of marine pollution from all sources, and development assistance.

In Canada, the federal government has authority over oceans. Provincial and territorial governments have jurisdiction over shorelines, some marine areas, and many land-based activities. Aboriginal people are gaining greater control over specific management issues in some regions.

Canadian governments have begun to pursue ocean-related policies that reflect a precautionary approach. These oceans policies are developed from an ecosystem basis, incorporating principles of sustainable development and integrated management.

The Oceans Act and the Oceans Management Strategy

The federal government has introduced a new Canada Oceans Act (COA), which is now before Parliament. The COA represents a significant step forward in establishing Canadian oceans jurisdiction and consolidating federal management of oceans and coasts. It establishes an ecosystem approach to their management.

The COA addresses many issues. Among the most relevant to Chapter 17 is confirmation of Canada's jurisdiction over its maritime zones (its Territorial Sea, the Contiguous Zone, and the Exclusive Economic Zone) and their resources, consistent with the United Nations Convention on the Law of the Sea, and the responsibility to manage them sustainably.

The COA will also provide the foundation for the integrated management and sustainable development of Canada's ocean resources. The COA provides a legislative framework to

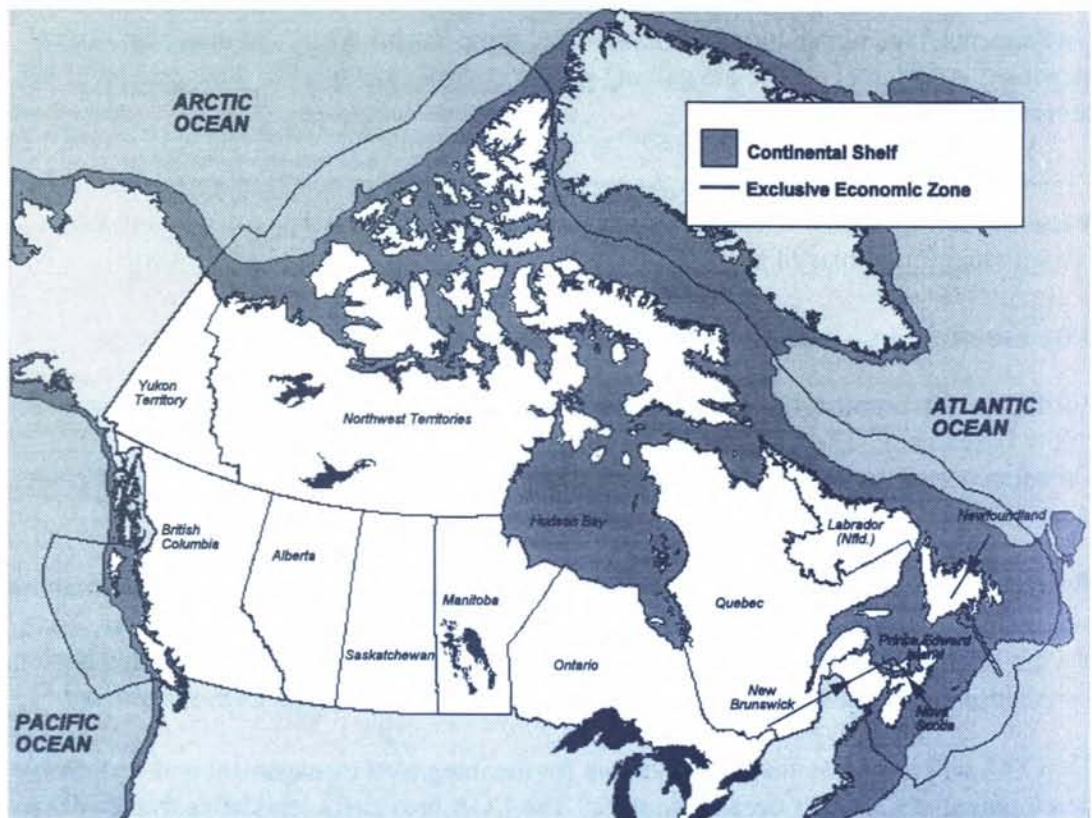
support a domestic Oceans Management Strategy (OMS) and to establish marine protected areas and marine environmental quality guidelines. An OMS will also provide for the development and implementation of a national strategy for the management of estuarine, coastal, and marine ecosystems. It will evolve through consultation and cooperation with other governments, Aboriginal authorities, and interested groups.

The COA will address the need for marine scientific research. It recognizes that informed decision making requires accurate data and a better understanding of oceans and their living resources and ecosystems.

Marine Environmental Protection

The health of marine environments is a growing focus of Canadian activity. Canadian scientists are learning more about these environments and related issues. For example, oceans figure prominently in much of the climate change research described in the section of this report on protection of the atmosphere.

Canada borders three oceans and has the longest coastline (almost 250,000 km), the largest archipelago, and the second largest continental shelf (6.5 million km²) of any country in the world. Canada's oceans represent almost two thirds of its territorial land mass. The area of Canada's Exclusive Economic Zone alone covers roughly half of Canada's land mass. Approximately 6.5 million Canadians (22%) live in coastal communities.



Eighty percent of marine pollution is land-based. Maritime transport and dumping-at-sea activities contribute 10 percent each. Recent legal and policy initiatives have improved the protection of Canadian marine environments and living resources. For example, the Government of New Brunswick is beginning a process that will see planning and cleanup activities for more than 200 watersheds throughout the province. This model is currently being used to establish an overall provincial network.

The federal government has taken legislative and policy steps to address marine pollution in the Fisheries Act, the Toxic Substances Management Policy, and the Canadian Environmental Protection Act (CEPA). The federal government intends to amend CEPA to preserve the quality of coastal areas and to guide reduction of contamination from land-based sources of pollution. The proposed COA will strengthen protection of marine habitat.

A Memorandum of Understanding for Sustainable Development in the Natural Resource Sectors was signed by all relevant federal government departments. Under it, working groups are addressing topics such as climate change, coastal zone management, and metals in the environment, thus linking several of the critical factors affecting oceans today.

Canada recognizes the value of international action to protect marine environments, safeguard the use of the world's oceans, and establish global approaches to coastal zone management. It has acted on its international commitments and agreements, working through bodies such as the International Maritime Organization.

In 1994, Canada acceded to the International Convention on Oil Pollution Preparedness, Response and Co-operation 1990, which is aimed at pollution of the sea by oil. As a result, Canada is revising its joint marine contingency plan with the United States for responding to spills in shared boundary waters. As well, ships and oil-handling facilities now must have oil pollution emergency plans.

Canada is also playing an active role in the revision of the Convention on the Prevention of Marine Pollution by the Dumping of Waste and other Matter (the London Convention 1972). This is a major international instrument that regulates disposal at sea and promotes the control of all sources of marine pollution.

Canada supports the international Convention for the Prevention of Pollution from Ships (MARPOL 73/78). The federal government established a coordinated national program of aerial surveillance that responds to the monitoring and reporting requirements of MARPOL.

Land-based sources of pollution are another focus of international efforts. In November 1995, Canada, along with the world community, endorsed the Global Programme of Action for the Protection of the Marine Environment from Land-Based Activities. The

In February 1995, Canada released its Aquaculture Development Strategy. The strategy meets the International Council for the Exploration of the Sea criteria. It will guide the sustainable management of Canada's aquatic resources for the production of high quality fish and seafood and will generate economic benefits for Canadians.

Global Programme of Action calls on countries to develop regional and national programs of action to prevent, reduce, and control land-based activities that contribute to the degradation of the marine environment.

The Arctic

The Arctic Ocean is a particularly sensitive environment. It has been the focus of many Canadian environmental initiatives. Prominent among them is the Arctic Environmental Strategy. This has expanded scientific research on contaminants, the use of traditional knowledge concerning marine living resources, the monitoring of water quality, and the cleanup of hazardous wastes in Canada's North. This is being complemented by the international Arctic Environmental Protection Strategy, which has improved circumpolar cooperation to protect the Arctic region.

Aboriginal people have an important role in oceans and coastal zone management, particularly in northern Canada. For example, fisheries and marine co-management processes are part of comprehensive land-claim agreements in the Northwest Territories. Under these agreements, Inuit have rights of involvement in the decision-making process related to marine conservation and the harvesting of marine mammals in and beyond their claim settlement areas.

Domestic Progress in Fisheries Management

A primary focus of oceans-related activity for Canada has been the sustainable management of fisheries. Stock collapses and fishery closures have encouraged Canada to pursue change in fisheries policies and management practices domestically and internationally.

Among many domestic policy developments has been federal initiation of a process to develop integrated fishery management plans for all harvested species or stocks by the end of 1996. This approach will integrate all elements associated with the commercial, Aboriginal, and recreational fishing sectors. It will be an effective tool in ensuring resource sustainability.

In 1995, a national policy was initiated to provide for the orderly development of under- or un-utilized stocks and species. It will also facilitate the collection of scientific data necessary to ensure sustainability of stocks.

In step with the new course being charted for Canadian fisheries is the development of a Partnerships Implementation Strategy. Partnering agreements will increase the role of stakeholders in the decision-making process. These partnering agreements with industry can play an important role in realizing Canada's goal to promote a fishing sector that is sustainable, economically viable, and self-reliant.

The federal government launched the seven-year Aboriginal Fisheries Strategy in 1992. Under this strategy, the federal government enters into agreements with Aboriginal

The Fisheries Resource Conservation Council (FRCC) makes recommendations to the federal Minister of Fisheries and Oceans on total allowable catches and other conservation matters for Atlantic fish stocks. The FRCC is a partnership that draws on advice from scientists and the fishing industry. It is guided by the principles of sustainable development and an ecological approach to fisheries management. It works in an inclusive, open, and transparent manner.

organizations to integrate Aboriginal people into the sustainable management of the fishery, provide economic benefits, and establish and provide allocations of fish.

Provincial and territorial governments are also improving policies to strengthen fisheries management. The British Columbia government has devised a Coastal Resource Strategy framework to sustain its coastal resource base. It is incorporating a best practices approach to resource use and management. The British Columbia government has also initiated the B.C. Salmon Habitat Conservation Program. It has a strong focus on critical salmon habitats in urban areas. It involves community groups and local governments concerned with the sustainability of salmon.

Addressing fishing practices and skills has become another emphasis in Canada's domestic efforts to conserve fisheries. One of the most significant of these activities has been the Review of Groundfish Gear and Harvesting Technology. Launched in December 1992, it establishes linkages between groundfish gear and sustainable development for the future. It has the potential for a major impact on the industry.

The Canadian Program for Responsible Fishing is another important mechanism under way to achieve a sustainable fishery. Industry, with the federal government, has undertaken work to address issues such as sustainable fishing, and encourage the development of national and international codes of conduct for responsible fishing.

Fisheries Conservation in the Northwest Atlantic

Canada has been a leader in developing and promoting efforts to conserve and protect fisheries on the high seas. This has led to a number of domestic and international initiatives.

In the northwest Atlantic, groundfish stocks have been severely overfished. Four of six straddling groundfish stocks managed by quota under the Northwest Atlantic Fisheries Organization (NAFO) are currently under moratoria. Canada has taken a strong international position that all moratoria and quotas be respected to allow stocks to rebuild.

In 1994, the federal government amended the Coastal Fisheries Protection Act authorizing Canada to take enforcement measures to protect and conserve straddling stocks in areas regulated by NAFO. The goal was to ensure sustainable management of these high-seas fisheries pending the implementation of permanent international measures.

In March 1995, Canada and the European Union engaged in a dispute over turbot (Greenland halibut) fishing and other conservation issues in the northwest Atlantic. The dispute was resolved in April 1995 with an agreement that enhanced conservation and enforcement measures for straddling stocks in the NAFO Regulatory Area (NRA). This included 100 percent observer coverage on all Canadian and European Union vessels fishing in the NRA, other improved control measures, and a new sharing arrangement

for the Greenland halibut stock. All NAFO parties subsequently endorsed the Canada/European Union measures and became subject to this regime starting in January 1996.

The United Nations Conference on Straddling Fish Stocks and Highly Migratory Fish Stocks

Canada played a key role in the success of the United Nations Conference on Straddling Fish Stocks and Highly Migratory Fish Stocks. The agreement concluded at the conference gives the international community the means to end overfishing of straddling and highly migratory stocks on the high seas. This will close a serious gap in the international legal regime for the conservation of these stocks. Canada has signed the agreement and will ratify it shortly. It has encouraged other states to do the same.

Other International Fisheries Activities

Canada participates in all relevant international fisheries forums, including the Food and Agriculture Organization (FAO). Canada has been supportive of FAO's responsible fishing initiatives, including the operations and guidelines in the Code of Conduct for Responsible Fishing.

Canada was the first party to the FAO International Agreement to Promote Compliance with International Conservation and Management Measures for Fishing Vessels on the High Seas. The federal government passed regulations requiring domestic vessels to obtain a high-seas fishing licence from Canada when fishing outside of Canadian waters. This provision was introduced to ensure that these vessels fish consistently with international conservation regimes.

Canada is involved in other organizations. As a party to the North Pacific Anadromous Fisheries Commission, Canada is committed to the elimination of high-seas fisheries for Pacific salmon stocks.

Development Initiatives

Fisheries are an important resource for developing countries. The Canadian International Development Agency, the International Development Research Centre, and the Department of Foreign Affairs and International Trade all provide assistance to partner countries and regional organizations in oceans management, development, and research. This assistance draws on Canadian institutional experience, capacity, and expertise.

Canada's official development assistance programs in fisheries have concentrated on fisheries development and management on a sustainable basis. Canada has also assisted developing countries with the management of Exclusive Economic Zones and in addressing issues arising from the United Nations Convention on the Law of the Sea and Agenda 21.

The Canadian International Development Agency has encouraged and fostered regional approaches for Exclusive Economic Zone and fisheries management in developing countries. In the Asia-Pacific region, efforts have focused on assisting regional organizations to resolve jurisdictional issues, examining measures to combat degradation of the marine environment, and developing resource management policies.

The International Development Research Centre has played a formative role in the establishment of the Strategy for International Fisheries Research (SIFR). SIFR's objective is to improve coordination among donor agencies in their support for fisheries research and development.

Challenges and Next Steps

The shift to ecosystem management is an evolving process. It requires continued work to develop oceans policies that incorporate the principles of sustainable development and integrated management. This is key to improving the management of Canada's oceans and ocean resources.

The changing nature of commercial fisheries and ocean-related industries makes strong ties with stakeholders imperative. As oceans management approaches continue to move toward an ecological and sustainable approach, industry must be at the forefront of necessary adjustments. Canada will continue to pursue measures that enhance these relationships.

Internationally, Canada is responding to the critical need to protect the marine environment from damaging land- and sea-based activities and is also promoting the conservation and sustainability of fish stocks on the high seas. Canada will continue to play a lead role and will press the international community to develop and ratify agreements that ensure the sustainability of these stocks.

Science and the exchange of information on the oceans and its living resources must be a priority. International cooperation and research must continue to understand oceans better and to secure their future sustainability.

PART III, SECTION III

SUSTAINABLE DEVELOPMENT

OF SMALL ISLAND STATES

Introduction

Canada and small island states share a common and deep concern about the need for the conservation and sustainable use of the world's ocean resources. Canada has made significant efforts to encourage international cooperation on this important issue.

Canadian Development Assistance to Small Island States

The scope of work undertaken by Canada in support of sustainable development in small island states is illustrated by projects in two important regions: the Caribbean and the South Pacific.

Caribbean

Canada has strong historic links to the Commonwealth Caribbean. It is the second largest bilateral official development assistance donor in the region. This assistance has contributed to the region's infrastructure (school, water supply systems, bridges, energy, roads, and airports), to human resource development, and to strengthening key regional institutions.

The Canadian International Development Agency (CIDA) has recently undertaken significant sustainable development programming in Jamaica. An example of this is the Trees for Tomorrow project (\$9.5 million). It is aimed at strengthening the institutional capability of the Jamaican Forestry Department to plan and implement sustainable forest management. The recently announced ENACT project (\$21 million) is using a capacity development approach to develop Jamaica's natural resource conservation capabilities. This approach relies on the participation of local expertise and the active involvement of those individuals and groups to be affected by the project. These factors help to ensure that the approach meets local needs and is sustainable.

Air transport is very important to small island states. Assistance with transportation development has been the major focus of Canada's regional programming in the Caribbean.

For example, CIDA has provided over \$90 million to the Caribbean Airports Project and Airports Technical Assistance to improve air transport in the region. These projects focus on upgrading the operational safety and physical maintenance of Commonwealth Caribbean airports to internationally recognized standards and assisting in civil aviation management in the region.

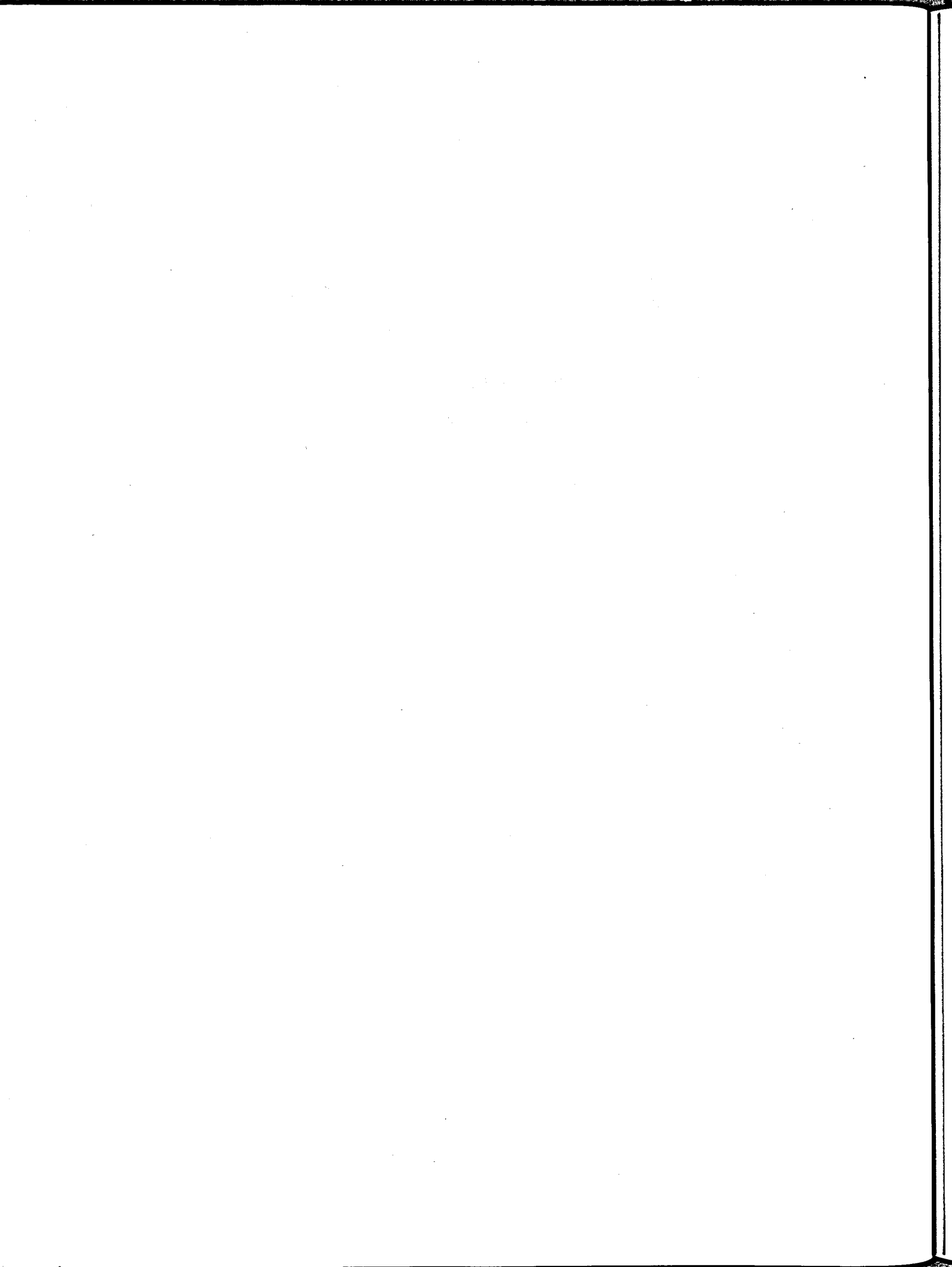
The next most important area of region-wide spending has been human resources development and education. This has included support to scholarship programs and to the University of the West Indies.

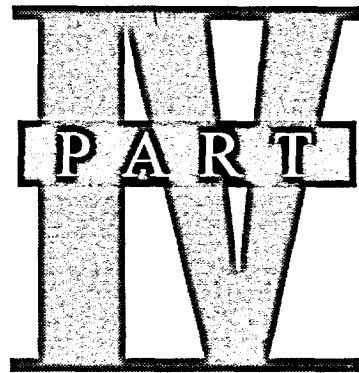
South Pacific

Canada and the South Pacific share concerns about oceans management. There are problems of unregulated fishing, excessive fleet size, vessels re-flagging to escape controls, unreliable databases, and lack of sufficient cooperation between states. Canada has been able to develop a strong relationship with the region on these issues because it has no distant-water fishing fleet in the area. Hence, it is viewed as having common, but not vested, interests in the region.

Canada has largely directed its bilateral assistance program in the area toward regional groups involved in ocean resources management. For example, CIDA's Canada-South Pacific Ocean Development Project (C-SPOD) is aimed at strengthening key regional organizations in ocean resource development and management. It provides technical advisory services, training, and institutional support to various regional organizations. Phase II of C-SPOD has recently begun. This initiative is intended to address some of the pressing environmental and resource management concerns of the small island states in the South Pacific region. The rapid economic development of Southeast Asia is placing increasing demands on the region's marine resource base. Phase II will help to strengthen the capacity of regional institutions to deal with the environmental impacts of this development.

In addition to large projects such as those identified above, CIDA allocates \$2.65 million per year to island states in the South Pacific region for small community development projects, ranging from \$20,000 to \$50,000.



A large, stylized Roman numeral 'IV' is centered on the page. The numeral is filled with a stippled or textured pattern. A horizontal bar crosses the middle of the numeral, and the word 'PART' is written in a serif font across this bar.

FOLLOW-UP TO 1995
CSD SECTORAL ISSUES

PART IV

FOLLOW-UP TO 1995

CSD SECTORAL ISSUES

On 13 November 1995, in Jakarta, Indonesia, delegates to the second meeting of the Conference of the Parties to the Convention on Biological Diversity expressed their confidence in Canada by selecting Montreal as home to the Permanent Secretariat of the United Nations Convention on Biological Diversity.

Conservation of Biological Diversity

After several years of work, the federal, provincial, and territorial governments released the Canadian Biodiversity Strategy in November 1995. The strategy was discussed extensively in last year's Report of Canada to the United Nations Commission on Sustainable Development (CSD). Governments are pursuing its implementation in cooperation with stakeholders and the public.

For example, the Quebec government has developed a biodiversity strategy that describes more than 200 actions to be implemented over the next four years. The British Columbia government has issued a Biodiversity Guidebook to support the biodiversity objectives of the B.C. Forest Practices Code.

Engaging Canadians

Governments and nongovernmental organizations are addressing gaps in information and public understanding. Early in 1995, eight national conservation organizations formed the Canadian Coalition for Biodiversity. It is raising public awareness and has already produced information and education materials.

Encouraging personal action is a focus of programs such as the British Columbia government's Backyard Biodiversity Program. Organizations such as the Evergreen Foundation and the Canadian Wildlife Federation have expanded schoolyard and community naturalization and education programs.

Protecting Species at Risk

In 1995, Canadian governments agreed on the need for a strengthened, better coordinated approach to endangered species conservation. The federal government held public consultations on a national approach to this issue. The federal Environment Minister then released a "plain language" version of a possible Canadian Endangered Species Protection Act for further public comments.

Completing Canada's Networks of Protected Marine Areas

The Minister of Canadian Heritage has released a national marine conservation areas system plan. It describes Canada's twenty-nine natural marine regions and will guide efforts to establish a network of protected areas that represent these regions.

Valuing Biodiversity

One of the biggest impediments to the conservation of biodiversity and the sustainable use of biological resources has been an inability to attach economic value to nature. The federal government has developed a system for measuring the use and economic benefits of wildlife and natural areas. It has also initiated work on an Environmental Valuation Reference Inventory. This will bring together twenty years of economic valuation work on natural capital from around the world and make it available to meet the needs of other countries.

International Cooperation for Biodiversity

In addition to ongoing support for the Biodiversity Convention process, Canada has supported other activities. For example, Canada cosponsored a regional workshop on the economic value of biodiversity with Chile and the United Nations Environment Programme. This was designed to assist Latin American and Caribbean countries to assess the biodiversity impacts of their policies.

Integrated Approach to the Planning and Management of Land Resources

Since last year's CSD report, Canada has begun a process to define key land use issues. The Federal/Provincial Committee on Land Use sponsored the first Perspective on Land Use Issues in Canada Forum in August 1995. This is expected to lead to a focused public debate over options and actions. Questions addressed at the forum included the following:

- What are the major land use issues facing the country over the next decade?
- What are the broad options for resolving the issues?
- What roles does and should land use planning play in the implementation of sustainable development?

The forum attracted private consultants, members of the academic community, and government personnel. They discussed four key land use categories: agriculture, forestry, shore zone/coastal zone, and urban. The following major issues were identified:

Agriculture

- degradation of agri-ecological resources through agricultural practices, on- and off-farm effects,
- lack of an agricultural land policy,
- loss of agricultural land base, and
- competing uses on rural lands.

The forest industry has launched a Forest Biodiversity Program in cooperation with Wildlife Habitat Canada, a national conservation group. The Canadian Pulp and Paper Association and agricultural producers have also initiated coordinated responses to the challenges of the Biodiversity Strategy.

According to the Federal Policy on Land Use, land is the basis of national sovereignty, a primary factor in production of food and fibre, and its use as a determinant of the quality of life for present and future generations.

Forestry

- multiple use conflicts,
- impact of forest management practices on production and the environment, and
- inclusion of Aboriginal needs or interests in forest management.

Shore zone/Coastal zone

- impact of land sources of pollution,
- competing use of shore areas (aquaculture and recreation), and
- restriction of public access to the shore.

Urban

- planning and financing of hard services and infrastructure,
- protection of water supplies, and
- impact of urban-related development in rural areas (sprawl, ribbon development, nodes, and single lots).

Issues Common to All Categories

- present governance systems unable to identify and solve problems (or opportunities),
- lack of current data and measurable indicators of land use patterns and changes,
- inadequate valuation of common resources, and
- lack of integrated planning and communication.

This process is contributing to a discussion paper for national distribution. It will raise awareness of the sustainability of Canada's land resources in the search for workable answers. In support of this initiative, the federal government will reactivate the Interdepartmental Committee on Land. This will help harmonize land issues throughout the federal government. It also will update the Federal Policy on Land Use (1980). Similarly, First Ministers' Councils will more closely dovetail agendas to address the sustainability and integration of land resource issues.

Land Use Issues in Canada, Forum II, will be held in 1996. Issues to be discussed include multiple-use conflicts (policies and how to measure progress), governance of land, and indicators of land use change.

Combating Desertification and Drought

During the last year, Canada's primary focus has been on action related to the new United Nations Convention to Combat Desertification. Canada ratified the convention in early December 1995.

The federal government, through the Canadian International Development Agency (CIDA), is exploring various options for supporting the secretariat of the convention. This will build on the assistance provided to the interim secretariat over the last three years. In 1995-1996, Canada is providing \$200,000 to support a legal expert in the secretariat. It is

also providing \$60,000 to assist representatives from developing countries to participate in the meetings that will prepare for the first meeting of the Conference of the Parties.

CIDA has established a Desertification Convention Office responsible for information regarding the convention and coordinating Canada's support for the convention's goals. This office has undertaken an information campaign to tell interested Canadians about the problem of land degradation in dry lands and about the convention.

Canada has responded to the United Nations' "Urgent Action for Africa" resolution with two key projects. In the first, it has provided the North American nongovernmental organization focus group for this issue, Solidarité-Canada-Sahel (SCS), with \$18 million over five years. SCS is carrying out a public awareness campaign. It is also cooperating with nongovernmental organizations in the Sahel to contribute to the development of National Action Programs. In the second key project, CIDA is renewing its relationship with the Inter-State Committee on Drought Control in the Sahel by providing support to a new program with two channels of intervention: support for the convention and food security.

The International Development Research Centre (IDRC) is also involved with the convention and desertification. It concentrated on three topics: knowledge brokering, which involved publishing and distributing a review of fifty-six relevant projects; capacity building, which included three workshops that examined such issues as traditional knowledge and coping strategies, land tenure, and trade and economic policies; and support for the convention process, which included convening a donors' forum to share experiences and develop some consensus on future collaboration. IDRC also supported a meeting of West African countries to develop National Action Programs.

Promoting Sustainable Agriculture and Rural Development

Since Canada's last report to the CSD, Canadian governments, farmers, and farm organizations have made additional progress toward sustainable development.

For example, the amount of summer-fallow acreage on the Canadian Prairies has continued on a downward trend. It declined 3 percent (212,000 hectares) in 1995. In Ontario, 2500 farmers have participated in environmental farm planning workshops in the past year. Quebec farmers have formed conservation clubs to share knowledge and technical expertise to enhance sustainable agricultural practices.

British Columbia producers are expanding a peer review process that helps farmers understand and address environmental concerns. Nationally, the Canadian Pork Council has drafted a code of environmentally sound practices for its industry.

Governments are implementing new strategies, programs, and policies. Most recently, Prince Edward Island and Quebec have introduced new strategies for their agriculture departments that highlight their commitment to sustainable agriculture. British Columbia proclaimed a new Farm Practices Protection (Right to Farm) Act that deals with

The Atlantic Farmers' Council has published a booklet outlining that region's challenges for environmental sustainability. It has also initiated pilot activities aimed at convincing 75 percent of farmers in Atlantic Canada to adopt environmental farm planning processes by the year 2000.

urbanization pressures on rural areas. The federal government has established a National Agriculture Environment Committee that has representation from national and regional farm organizations. This committee has a valuable role to play in addressing the environmental issues that face the agricultural sector.

Broad consultation led to the draft National Environment Strategy for Agriculture and Agri-Food. It includes an inventory of environmental challenges facing the sector. Industry, provincial governments, and the federal government will finalize and act on strategies to address these issues.

Federal-provincial programming for sustainable agriculture has contributed \$56 million over the past year to help the sector make the transition to more environmentally sustainable practices. Many activities involved education and evaluation of technologies and management practices that focused on issues such as water quality, waste management, chemical management, and soil conservation. Nationally, another \$7 million went to agricultural research related to air and climate, energy, and genetic resources.

There has been significant progress in the work under way to develop national agri-environmental indicators. A core set of six indicators are being developed. They will provide an ongoing capability for evaluating the sector's environmental performance, provide information on key trends, and aid the integration of environmental considerations into decision-making processes. Agriculture and Agri-Food Canada released its first indicator-based document, "The Health of Our Soils—Toward Sustainable Agriculture in Canada".

Forests

In last year's report to the CSD, Canada noted that it was developing domestic criteria and indicators for the sustainable management of its forests.

In October 1995, the Canadian Council of Forest Ministers released "Defining Sustainable Forest Management: A Canadian Approach to Criteria and Indicators". This framework outlines six criteria and eighty-three indicators. They reflect an approach to forest management that is based on the following:

- the need to manage forests as ecosystems to maintain their natural processes;
- the recognition that forests simultaneously provide a wide range of environmental, economic, and social benefits to Canadians;
- the view that an informed, aware, and involved public is important in promoting sustainable forest management; and
- the need for forest management to evolve to reflect the best available knowledge and information.

These criteria and indicators were developed through a comprehensive two-year consultative process. It involved a variety of forest interests, including Aboriginal peoples, nongovernmental organizations, small woodlot owners, industry, and the

academic community. In addition, science and technical panels were used to ensure that the indicators are scientifically based and reflect the best knowledge available.

Current information systems offer some of the data required for national reporting on these criteria and indicators. However, the reporting on others will evolve over time. They may require new types of data, new techniques, or further research. In cases where there are no reasonable quantitative measures, descriptive indicators should help describe the status of the value being assessed or trends in its maintenance.

These criteria and indicators form the basis of a flexible framework within which to capture the diverse ecological, social, economic, and cultural conditions in Canada. They must be used in a way that adequately reflects the range of forest conditions across Canada. Some indicators need further elaboration and interpretation within the context of the different jurisdictions, legislation, and policies of the provinces and territories. Thus, implementation may vary because of differences in the availability of data, expertise, and resources. Canada expects to release its first report, using available data, at the end of 1996.

Canada's forest criteria and indicators will evolve as we learn more about forest ecosystems, including their social and economic dimensions. With the release of a scientifically based framework, Canada has taken another significant step toward fulfilling forest-related commitments made during the UNCED process.

With regard to the International Model Forest Program, also noted in last year's report, some changes have occurred. The secretariat recently moved to IDRC. The United States has also joined Canada, Mexico, Russia, and Malaysia as a partner. Discussions are continuing with several other countries interested in participating in the program.

Information for Decision Making: The Role of Indicators

Since Canada's last report to the CSD, governments and organizations have expanded the development, testing, and use of indicators to track progress toward sustainable development goals. This section summarizes some of that activity. Additional examples are mentioned in other sections of this report.

Environment Canada continues to lead a federal effort to develop a comprehensive national set of environmental indicators. By the end of March 1996, it will have published additional bulletins on indicators of timber harvesting, urban air quality, acid rain, stratospheric ozone depletion, climate change, energy consumption, and passenger transportation. Those indicators will be available via the Internet.

Indicators will be featured prominently in Environment Canada's comprehensive state-of-the-environment report on the St. Lawrence River scheduled for publication in May 1996. Work continues on a project to test the application of sustainability indicators in the Fraser River Basin of British Columbia. It uses future scenario modelling to help decision makers.

Canada Mortgage and Housing Corporation and Environment Canada co-hosted the first national workshop on urban sustainability indicators in June 1995. The results will contribute to urban sustainability reporting for the Habitat II Conference in 1996.

Health Canada is cooperating with federal and provincial partners in Ontario and Quebec to develop seven indicators of human exposure, health impacts, and perception related to environmental quality in the Great Lakes and St. Lawrence basins.

The Research Subcommittee of the Interdepartmental Committee on Rural and Remote Canada has identified a set of rural indicators for Canada. Results of this work are published in "Rural Canada: A Profile".

The State of the Environment Reporting Task Group of the Canadian Council of Ministers of the Environment has identified a core set of environmental indicators focused on hazardous waste, contaminated sites, solid waste management, air issues, and water use efficiency. Efforts to refine indicator definitions and methodologies for six provincial jurisdictions are under way.

The government of British Columbia is developing a set of approximately twenty-five environmental benchmarks and indicators to assess conditions and trends in the environment and measure progress toward provincial environmental goals.

Environment Canada and the U.S. Environmental Protection Agency used indicators in their report "State of the Great Lakes—1995" to show the degree of progress in the health of that ecosystem.

The International Institute for Sustainable Development has published a compendium of experts, initiatives, and publications entitled "Performance Measurement for Sustainable Development".

The National Round Table on the Environment and the Economy has produced "Pathways to Sustainability: Measuring our Progress", which documents a colloquium on sustainable development reporting including indicators and the needs of decision makers.

ANNEX

This report has been prepared by the federal government in cooperation with other governments, organizations, and major groups in Canada.

These governments and organizations were either consulted during the preparation of the report to the CSD or were involved in the examples specifically mentioned in the report. However, there are numerous groups and organizations in Canada not on this list that have undertaken activities to implement the principles of sustainable development.

More complete information about particular aspects of the report can be obtained by contacting any of the following.

Agriculture and Agri-Food Canada

Co-operatives Secretariat
930 Carling Avenue, Room 467
Ottawa, Ontario K1A 0C5
Tel: (613) 759-7196
Fax: (613) 759-7489
E-mail: daousta@em.agr.ca

Alberta

Department of Environmental Protection
Planning Division
9820 106th Street, 9th Floor
Edmonton, Alberta T5K 2J6
Tel: (403) 427-3608
Fax: (403) 422-9684

Agriculture and Agri-Food Canada

Environment Bureau, Policy Branch
930 Carling Avenue, Room 357
Ottawa, Ontario K1A 0C5
Tel: (613) 759-1000
Fax: (613) 759-7238

Alberta

Department of Environmental Protection
Science Policy and Strategy
9820 106th Street, 3rd Floor
Edmonton, Alberta T5K 2J6
Tel: (403) 427-0047
Fax: (403) 422-5136

Akwesasne Mohawk Council

P.O. Box 579
Cornwall, Ontario K6H 5T3
Tel: (613) 575-2266
Fax: (613) 575-2181

Alberta

Department of Environmental Protection
Strategic and Regional Support Division
Corporate Management Service
9820 106th Street, 3rd Floor
Edmonton, Alberta T5K 2J6
Tel: (403) 427-0047
Fax: (403) 422-5136

Alberta

Department of Energy
9945 108th Street
Edmonton, Alberta T5K 2G6
Tel: (403) 427-5200
Fax: (403) 427-2278

Ambassador for Circumpolar Affairs

125 Sussex Drive
Ottawa, Ontario K1A 0G2
Tel: (613) 992-6588
Fax: (613) 944-1852

British Columbia

Ministry of Employment and
Investment
712 Yates Street, 6th Floor
Victoria, British Columbia V8V 1X4
Tel: (604) 387-1629
Fax: (604) 356-0021

British Columbia

Ministry of Energy, Mines and Petroleum
Resource
Power and Projects Branch
810 Blanshard Street
Victoria, British Columbia V8V 1X4
Tel: (604) 952-0244
Fax: (604) 952-0241

British Columbia

Ministry of the Environment, Lands and Parks
Air Management
777 Broughton Street, 4th Floor
Victoria, British Columbia V8V 1X5
Tel: (604) 387-9987
Fax: (604) 356-9836

British Columbia

Ministry of the Environment, Lands and Parks
Corporate Policy, Planning and Legislation
810 Blanshard Street, 3rd Floor
Victoria, British Columbia V8V 1X4
Tel: (604) 387-9642
Fax: (604) 387-8894

Business Development Bank of Canada

P.O. Box 335
800 Victoria Square
Montreal, Quebec H4Z 1L4
Tel: (514) 283-5904
Fax: (514) 283-7838

Canadian Arctic Resources Committee

1 Nicholas Street, Suite 412
Ottawa, Ontario K1N 7B7
Tel: (613) 241-7379
Fax: (613) 241-2244

Canadian Association of Petroleum Producers

350 7th Avenue West, Suite 2100
Calgary, Alberta T2P 3N9
Tel: (403) 267-1100
Fax: (403) 261-4622

Canadian Climate Program Board

1875 Juno Avenue
Ottawa, Ontario K1H 6S6
Tel: (613) 731-5929
Fax: (613) 731-3509

**Canadian Council of Ministers of the
Environment (CCME)**

326 Broadway, Suite 400
Winnipeg, Manitoba R3C 0S5
Tel: (204) 948-2090
Fax: (204) 948-2125

Canadian Electrical Association

66 Slater Street, Suite 1210
Ottawa, Ontario K1P 5H1
Tel: (613) 230-9263
Fax: (613) 230-9326

**Canadian Environmental Education and
Communications Network**

P.O. Box 948, Station B
Ottawa, Ontario K1P 5P9

Canadian Environmental Network (CEN)

251 Laurier Avenue West, Suite 1004
Ottawa, Ontario K1R 5J6
Tel: (613) 563-2078
Fax: (613) 563-7236
E-mail: cen@web.apc.org

Canadian Forestry Association

185 Somerset Street West, Suite 203
Ottawa, Ontario K2P 0J2
Tel: (613) 232-1815
Fax: (613) 232-4210

Canadian Gas Association

243 Consumers Road, Suite 1200
North York, Ontario M2J 5E3
Tel: (416) 498-1994
Fax: (416) 498-7465

Canadian Global Change Program

The Royal Society of Canada
225 Metcalfe, Suite 308
Ottawa, Ontario K2P 1P9
Tel: (613) 991-5642
Fax: (613) 991-6996

**Canadian International Development Agency
(CIDA)**

Economic Development and Poverty Reduction
Ottawa, Ontario K1A 0G4
Tel: (819) 994-7092
Fax: (819) 953-6356

**Canadian International Development Agency
(CIDA)**

Policy Branch
Ottawa, Ontario K1A 0G4
Tel: (819) 997-7870
Fax: (819) 953-6356

**Canadian International Development Agency
(CIDA)**

Multilateral Programs Branch
Financial Institutions
Ottawa, Ontario K1A 0G4
Tel: (819) 994-7089
Fax: (819) 953-5348

**Canadian International Development Agency
(CIDA)**

Policy Branch
Environmental Policy and Assessment Division
Ottawa, Ontario K1A 0G4
Tel: (819) 994-2363
Fax: (819) 953-3348

Canadian Labour Congress

2841 Riverside Drive
Ottawa, Ontario K1V 8X7
Tel: (613) 521-3400
Fax: (613) 521-4655

Canadian Oceans Caucus

Prince Edward Island Environmental Network
126 Richmond Street
Charlottetown, Prince Edward Island C1A 1H9

Canadian Petroleum Products Institute

1000-275 Slater Street
Ottawa, Ontario K1P 2X3
Tel: (613) 232-3709
Fax: (613) 236-4280

C.E.R.C.L.E./C.I.R.C.L.E.

2498 Chemin Lemire
Fleurimont, Quebec J1E 4C2
Tel: (819) 823-4161
Fax: (819) 564-4025

The Conference Board of Canada

The Canadian Centre for Business in the
Community
255 Smyth Road
Ottawa, Ontario K1H 8M7
Tel: (613) 526-3280
Fax: (613) 526-1747
E-mail: ccbc@conferenceboard.ca

Council of Ministers of Education, Canada

252 Bloor West, Suite 5-200
Toronto, Ontario M5S 1V5
Tel: (416) 964-2551
Fax: (416) 964-2296

Department of Finance

Economic Development Policy Secretariat
Environment and Resources Division
140 O'Connor Street
Ottawa, Ontario K1A 0G5
Tel: (613) 992-8230
Fax: (613) 992-3648

**Department of Foreign Affairs and
International Trade (DFAIT)**

Environment Division
125 Sussex Drive
Ottawa, Ontario K1A 0G2
Tel: (613) 996-2110
Fax: (613) 944-0064

**Department of Foreign Affairs and
International Trade (DFAIT)**

Legal Affairs Bureau
Legal Operations Division
125 Sussex Drive
Ottawa, Ontario K1A 0G2
Tel: (613) 996-2643
Fax: (613) 992-6483

Environment Canada

Action 21
Ottawa, Ontario K1A 0H3
Tel: (819) 953-4950
Fax: (819) 994-1412

Environment Canada

Air Issues Branch
Ottawa, Ontario K1A 0H3
Tel: (819) 997-2375; (819) 997-1924;
(819) 953-6628; (819) 953-8441
Fax: (819) 994-0549; (819) 994-9938;
(819) 953-3173

Environment Canada

Atmospheric Environment Service
Policy and International Affairs Branch
4905 Dufferin Street
Downsview, Ontario M3H 5T4
Tel: (416) 739-4344; (613) 997-3844
Fax: (416) 739-4380; (613) 994-8854

Environment Canada

Biodiversity Convention Office
Ottawa, Ontario K1A 0H3
Tel: (819) 953-0269
Fax: (819) 953-1765

Environment Canada

Canadian Wildlife Service
Environmental Conservation Service
Ottawa, Ontario K1A 0H3
Tel: (819) 953-4007
Fax: (819) 953-6283

Environment Canada

Corporate Services
Ottawa, Ontario K1A 0H3
Tel: (819) 953-7026
Fax: (819) 953-4064

Environment Canada

Environmental Conservation Branch
St. Lawrence Centre
105 Rue McGill
Montreal, Quebec H2Y 2E7
Tel: (514) 283-3668
Fax: (514) 283-9451

Environment Canada

Environmental Citizenship Initiative
4805 Dufferin Street
Downsview, Ontario M3H 5T4
Tel: (416) 739-5839
Fax: (416) 739-5845

Environment Canada

Environmental Conservation Branch
P.O. Box 1590
Sackville, New Brunswick E0A 3C0
Tel: (506) 364-5044
Fax: (506) 364-5062

Environment Canada

Environmental Protection Service
Priorities Issues Branch
Ottawa, Ontario K1A 0H3
Tel: (819) 997-9011
Fax: (819) 994-8921

Environment Canada

Habitat Management
Canadian Wildlife Service
525-269 Main Street
Winnipeg, Manitoba R3C 1B2
Tel: (204) 983-5264
Fax: (204) 983-4506

Environment Canada

Marine Environmental Quality
45 Alderney Drive, 15th Floor
Dartmouth, Nova Scotia B2Y 2N6
Tel: (902) 426-1701
Fax: (902) 426-4457

Environment Canada

Planning and Coordination Directorate
Ottawa, Ontario K1A 0H3
Tel: (819) 953-5590
Fax: (819) 953-7632

Environment Canada

Policy and Communications Directorate
Ottawa, Ontario K1A 0H3
Tel: (819) 997-4882
Fax: (819) 953-5981

Environment Canada

Pollution Prevention Directorate
Ottawa, Ontario K1A 0H3
Tel: (819) 953-3353
Fax: (819) 953-7970

Environment Canada

State of the Environment Directorate
Indicators Branch
Ottawa, Ontario K1A 0H3
Tel: (819) 994-9570
Fax: (819) 994-5738

Environment Canada

State of the Environment Directorate
Reporting Branch
Ottawa, Ontario K1A 0H3
Tel: 1-800-668-6767 (in Canada, toll-free)
Tel: (819) 997-2800
E-mail: enviroinfo@cpgsv1.am.doe.ca
Web site: <http://www.doe.ca>

Environment Canada

Environmental Technology Advancement
Directorate
Ottawa, Ontario K1A 0H3
Tel: (819) 953-3491
Fax: (819) 953-9029

Fisheries and Oceans

Aboriginal Affairs
Fisheries Management Sector
200 Kent Street
Ottawa, Ontario K1A 0E6
Tel: (613) 991-0181
Fax: (613) 993-7651

Fisheries and Oceans

Conservation and Protection
Fisheries Management Sector
200 Kent Street
Ottawa, Ontario K1A 0E6
Tel: (613) 990-6012
Fax: (613) 941-2718

Fisheries and Oceans

Science Sector
200 Kent Street
Ottawa, Ontario K1A 0E6
Tel: (613) 993-0850
Fax: (613) 954-0807

Fisheries and Oceans

Habitat Management and Environmental Science
Science Sector
200 Kent Street
Ottawa, Ontario K1A 0E6
Tel: (613) 991-1280
Fax: (613) 993-7493

Fisheries and Oceans

International Affairs
Policy Sector
200 Kent Street
Ottawa, Ontario K1A 0E6
Tel: (613) 993-1857
Fax: (613) 993-5995

Fisheries and Oceans

Marine Technical and Support Services
Environment
344 Slater Street, 8th Floor
Ottawa, Ontario K1A 0N7
Tel: (613) 998-1614
Fax: (613) 995-4700

Fisheries and Oceans

Program Planning and Coordination
Fisheries Management Sector
344 Slater Street, 8th Floor
Ottawa, Ontario K1A 0N7
Tel: (613) 993-2574
Fax: (613) 990-9691

Fisheries and Oceans

Rescue and Environmental Response
344 Slater Street, 8th Floor
Ottawa, Ontario K1A 0N7
Tel: (613) 993-9755
Fax: (613) 995-4700

Fisheries and Oceans

Resource Management
Fisheries Management Sector
344 Slater Street, 8th Floor
Ottawa, Ontario K1A 0N7
Tel: (613) 990-6794
Fax: (613) 954-1407

Fisheries and Oceans

Strategic Planning and Liaison
Policy Sector
200 Kent Street
Ottawa, Ontario K1A 0E6
Tel: (613) 990-3202
Fax: (613) 990-2811

Fisheries Council of British Columbia

1400-1188 West Georgia Street
Vancouver, British Columbia V6E 4A3
Tel: (604) 684-6454
Fax: (604) 684-5109

Fisheries Council of Canada (FCC)

806-141 Laurier Avenue West
Ottawa, Ontario K1P 5J3
Tel: (613) 238-7751
Fax: (613) 238-3542

Fisheries Resource Conservation Council

200 Kent Street
Ottawa, Ontario K1A 0E6
Tel: (613) 998-0433
Fax: (613) 998-1146

Friends of the Earth

251 Laurier Avenue West, Suite 701
Ottawa, Ontario K1P 5J6
Tel: (613) 230-3352
Fax: (613) 232-4354

Friends of the Old Man River

Prairie Acid Rain Coalition
P.O. Box 1288
Rocky Mountain House, Alberta T0M 1T0
Tel: (403) 845-4667
Fax: (403) 845-5377

Health Canada

Great Lakes Health Effects Division
Environmental Health Directorate
Environmental Health Centre, Tunney's Pasture
Ottawa, Ontario K1A 0L2
Tel: (613) 957-7992; (613) 941-8558;
(613) 941-0590
Fax: (613) 954-7612; (613) 941-8632;
(613) 953-7025

Heritage Canada

412 MacLaren Street
Ottawa, Ontario K2P 0M8
Tel: (613) 237-1066
Fax: (613) 237-5987

Human Resources Development Canada

Industry Liaison and Strategic Issues Unit
140 Place du Portage, Phase IV
Hull, Quebec K1A 0J9
Tel: (819) 957-4428
Fax: (819) 957-1523

Human Resources Development Canada

Interdepartmental Committee on Rural and
Remote Canada
140 Place du Portage, Phase IV
Hull, Quebec K1A 0J9
Tel: (819) 994-6701
Fax: (819) 953-5941

Human Resources Development Canada

National Literacy Secretariat
15 Eddy Street, Room 10E10
Hull, Quebec K1A 1K5
Tel: (819) 953-5280
Fax: (819) 953-8076
T.D.D.: (819) 953-2338
E-mail: waltman@fox.nstn.ca

Indian and Northern Affairs Canada

International Directorate
10 Wellington Street, Room 2015
Hull, Quebec K1A 0H4
Tel: (819) 953-4319; (819) 994-3300
Fax: (819) 953-0546

Industry Canada

Community Access Program
235 Queen Street, 8th Floor, West Tower
Ottawa, Ontario K1A 0H5
Tel: 1-800-268-6608
E-mail: comaccess@ic.gc.ca
Web site: <http://cnet.unb.ca>

Industry Canada

SchoolNet
Science Promotion and Academic Affairs Branch
235 Queen Street, 8th Floor, West Tower
Ottawa, Ontario K1A 0H5
Tel: 1-800-268-6608
E-mail: schoolnet@ic.gc.ca
Web site: <http://schoolnet2.carleton.ca>

**International Development Research Centre
(IDRC)**

P.O. Box 8500
250 Albert Street
Ottawa, Ontario K1G 3H9
Tel: (613) 236-6163
Fax: (613) 238-7230

**International Institute for Sustainable
Development (IISD)**

161 Portage Avenue East, 6th Floor
Winnipeg, Manitoba R3B 0Y4
Tel: (204) 958-7700; 958-7750
Fax: (204) 958-7710
E-mail: reception@iisdpost.iisd.ca

**International Interdepartmental Air Issues
Committee (IIAIC)**

c/o Environment Canada
Ottawa, Ontario K1A 0H3
Tel: (819) 994-5851
Fax: (819) 994-0549

Learning for a Sustainable Future

45 Rideau Street, Suite 303
Ottawa, Ontario K1N 5W8
Tel: (613) 562-2238
Fax: (613) 562-2244

The Learning Partnership

P.O. Box 79
1 Dundas Street West, Suite 504
Toronto, Ontario M5G 1Z3
Tel: (416) 204-4577
Fax: (416) 204-4378

Manitoba

Department of Natural Resources
Policy Coordination Branch
P.O. Box 38
1495 St. James Street
Winnipeg, Manitoba R3H 0W9
Tel: (204) 945-6658; 945-8868
Fax: (204) 945-4552

Manitoba

Department of Energy and Mines
Energy Management Branch
1395 Ellice Avenue, Suite 360
Winnipeg, Manitoba R3G 3P2
Tel: (204) 945-1111
Fax: (204) 945-1406

Manitoba

Department of Environment
139 Tuxedo Avenue, Building No. 2
Winnipeg, Manitoba R3N 0H6
Tel: (204) 945-7046; 945-7091
Fax: (204) 945-5229

**Manitoba Round Table on the Environment
and the Economy**

Sustainable Development Coordination Unit
305-155 Carlton Street
Winnipeg, Manitoba R3C 3H8
Tel: (204) 945-1069
Fax: (204) 945-0090

Motor Vehicle Manufacturers Association

1602-25 Adelaide Street East
Toronto, Ontario M5C 1Y7
Tel: (416) 364-9333
Fax: (416) 367-3221

**National Air Issues Coordinating Committee
(NAICC)**

c/o Environment Canada
Ottawa, Ontario K1A 0H3
Tel: (819) 994-5851
Fax: (819) 994-0549

**National Round Table on the Environment
and the Economy (NRTEE)**

1 Nicholas Street, Suite 520
Ottawa, Ontario K1N 7B7
Tel: (613) 943-0396; (613) 992-7189;
(613) 992-7155
Fax: (613) 992-7385

Natural Resources Canada

Canadian Forest Service
580 Booth Street
Ottawa, Ontario K1A 0E4
Tel: (613) 947-7400
Fax: (613) 947-7395

Natural Resources Canada

Energy/Environment Division
580 Booth Street
Ottawa, Ontario K1A 0E4
Tel: (613) 996-6474; (613) 996-0767
Fax: (613) 947-6799

Natural Resources Canada

Policy, Economics and International Affairs
Directorate
Canadian Forest Service Sector
351 St. Joseph Blvd., 19th Floor
Hull, Quebec K1A 1G5
Tel: (819) 997-1107
Fax: (819) 994-3461

Natural Resources Canada

Energy Efficiency Branch
Transportation Energy Use Division
580 Booth Street
Ottawa, Ontario K1A 0E4
Tel: (613) 996-0765
Fax: (613) 952-8169
E-mail: coleen.paton@es.nrcan.gc.ca

New Brunswick

Department of Natural Resources
Energy Sector
P.O. Box 6000
Fredericton, New Brunswick E3B 5H1
Tel: (506) 453-3862
Fax: (506) 453-3671

New Brunswick

Department of Fisheries and Aquaculture
P.O. Box 6000
Fredericton, New Brunswick E3B 5H1
Tel: (506) 444-5749
Fax: (506) 453-5210

New Brunswick

Department of the Environment
Air Quality Section Operations
P.O. Box 6000
Fredericton, New Brunswick E3B 5H1
Tel: (506) 457-4848
Fax: (506) 453-2265

Newfoundland

Department of Fisheries, Food and Agriculture
P.O. Box 8700
St. John's, Newfoundland A1B 4J6
Tel: (709) 729-0035
Fax: (709) 729-6082

Newfoundland

Department of Mines and Energy
Policy Planning and Coordination
215 Water Street, 6th Floor
St. John's, Newfoundland A1B 4J6
Tel: (709) 729-2339
Fax: (709) 729-2508

Newfoundland

Department of Natural Resources
Lands
P.O. Box 8700
St. John's, Newfoundland A1C 3T2
Tel: (709) 729-3236
Fax: (709) 729-0690

Newfoundland

Department of Natural Resources
Planning and Allocations
P.O. Box 8700
St. John's, Newfoundland A1C 3T2
Tel: (709) 729-3232
Fax: (709) 729-0690

Newfoundland

Department of the Environment
Confederation Building, 4th Floor, West Block
St. John's, Newfoundland A1B 4J6
Tel: (709) 729-2555
Fax: (709) 729-1930

Northwest Territories

Department of Renewable Resources
P.O. Box 1320
Yellowknife, Northwest Territories X1A 2L9
Tel: (403) 873-7008
Fax: (403) 873-0114

Northwest Territories

Department of Energy, Mines and Petroleum
Resources (EMPR)
P.O. Box 1320
Yellowknife, Northwest Territories X1A 2L9
Tel: (403) 920-3230
Fax: (403) 873-0254

Northwest Territories

Department of Renewable Resources
Pollution Control Division
P.O. Box 1320
Yellowknife, Northwest Territories X1A 2L9
Tel: (403) 929-6396
Fax: (403) 873-0221

Nova Scotia

Department of Fisheries
P.O. Box 2223
Halifax, Nova Scotia B3J 3C4
Tel: (902) 424-0347
Fax: (902) 424-4671

Nova Scotia

Department of Natural Resources
Coal Development Office
P.O. Box 698
Halifax, Nova Scotia B3J 2T9
Tel: (902) 424-8118
Fax: (902) 424-7735

Nova Scotia

Department of the Environment
5151 Terminal Road, 5th Floor
Halifax, Nova Scotia B3J 3B7
Tel: (902) 424-5300
Fax: (902) 424-0503

Nova Scotia

Land Use Committee
P.O. Box 2254
1660 Hollis Street, Suite 609
Halifax, Nova Scotia B3J 3C8
Tel: (902) 424-4089; (902) 424-4963
Fax: (902) 424-5872

Nunavut Tunngavik Inc.

130 Albert Street, Suite 1510
Ottawa, Ontario K1P 5G4
Tel: (613) 238-1096
Fax: (613) 238-4131

Nunavut Wildlife Management Board

P.O. Box 1379
Iqaluit, Northwest Territories X0H 0H0
Fax: (819) 979-7785

Ontario

Ministry of the Environment and Energy
Conservation and Renewable Resources
135 St. Clair Avenue West, 6th Floor
Toronto, Ontario M4V 1P5
Tel: (416) 323-5637
Fax: (416) 323-5661

Ontario

Ministry of the Environment and Energy
Policy Division
135 St. Clair Avenue West, 14th Floor
Toronto, Ontario M4V 1P5
Tel: (416) 323-4352; (416) 323-4576
Fax: (416) 323-4410; (416) 323-4442

Ontario

Ministry of Municipal Affairs and Housing
Provincial Planning Policy Branch
777 Bay Street, 11th Floor
Toronto, Ontario M5G 2E5
Tel: (416) 585-7177
Fax: (416) 585-6870

Pollution Probe

12 Madison Avenue
Toronto, Ontario M5R 2S1
Tel: (416) 926-1907
Fax: (416) 926-1601

Prince Edward Island

Department of Agriculture, Fisheries and Forestry
P.O. Box 2000
Charlottetown, Prince Edward Island C1A 7N8
Tel: (902) 368-5251
Fax: (902) 368-5542

Prince Edward Island

Department of Economic Development and
Tourism
P.O. Box 2000
Charlottetown, Prince Edward Island C1A 7N8
Tel: (902) 368-5010
Fax: (902) 368-6582

Prince Edward Island

Department of Environmental Resources
Environmental Protection Division
Air Quality and Hazardous Materials
P.O. Box 2000
Charlottetown, Prince Edward Island C1A 7N8
Tel: (902) 368-5037
Fax: (902) 368-5830

Prince Edward Island

Department of Provincial Affairs and Attorney
General
Provincial Planning Branch
P.O. Box 2000
Charlottetown, Prince Edward Island C1A 7N8
Tel: (902) 368-4871
Fax: (902) 368-5526

Projet de société Working Group

Ms. Jessie L. Davies, Chair
University of New Brunswick
P.O. Box 4400
Fredericton, New Brunswick E3B 5A3
Tel: (506) 453-4886
Fax: (506) 453-3240
E-mail: enviro@unb.ca

Quebec

Agriculture, Fisheries and Food Department
200 Chemin Ste. Foy
Quebec City, Quebec G1R 5X6
Tel: (418) 528-2877
Fax: (418) 643-8820

Quebec

Energy and Resource Department
Property Management Service
5700-4 Avenue Ouest, 3rd Floor, D3005
Charlesbourg, Quebec G1H 6R1
Tel: (418) 644-1266; (418) 643-7686
Fax: (418) 646-6847

Quebec

Environment and Wildlife Department
3900 Rue de Marly
Sainte-Foy, Quebec G1X 4E4
Tel: (418) 643-7860
Fax: (418) 643-7812

Quebec

Environment and Wildlife Department
Air Quality Service
2360 Chemin Sainte-Foy, 1st Floor
Sainte-Foy, Quebec G1X 4E4

Saskatchewan

Department of Energy and Mines
1914 Hamilton Street, 13th Floor
Regina, Saskatchewan S4P 4V4
Tel: (306) 787-2523
Fax: (306) 787-5718

Saskatchewan
Department of Environment and Resource
Management
Commercial Branch
3085 Albert Street
Regina, Saskatchewan S4S 0B1
Tel: (306) 787-6195
Fax: (306) 787-0197

Saskatchewan
Department of Environment and Resource
Management
Sustainable Land Management
3211 Albert Street, 5th Floor
Regina, Saskatchewan S4S 5W6
Tel: (306) 787-7024
Fax: (306) 787-1349

Saskatchewan
Department of Municipal Government
Community Planning Branch
1855 Victoria Avenue, 2nd Floor
Regina, Saskatchewan S4P 3V7
Tel: (306) 787-2162
Fax: (306) 787-8748

Shell Canada Limited
P.O. Box 100, Station M
400 4th Avenue S.W.
Calgary, Alberta T2P 2H5
Tel: (403) 691-4234
Fax: (403) 691-3331

Sierra Club of Canada
1 Nicholas Street
Ottawa, Ontario K1N 7B7
Tel: (613) 241-4611
Fax: (613) 241-2292

Statistics Canada
Environmental Statistics Program
National Accounts and Environment Division
R.H. Coats Building, Tunney's Pasture
Ottawa, Ontario K1A 0T6
Tel: (613) 951-3640
Fax: (613) 952-3618
E-mail: fritjef@statcan.ca

Statistics Canada
Special Surveys Division
Jean Talon 5-A1, Tunney's Pasture
Ottawa, Ontario K1A 0T6
Tel: (613) 951-9476
Fax: (613) 951-0562
E-mail: special@statcan.ca
FTP: anonymous@statcan.ca
Web site: <http://www.statcan.ca>

**Task Force on Healthy and Sustainable
Communities**
Ms. Janette McIntosh, Coordinator
University of British Columbia Centre for Human
Settlements
2206 East Mall, 4th Floor
Vancouver, British Columbia V6T 1Z3
Tel: (604) 822-4366
Fax: (604) 822-6164
E-mail: janettem@unixg.ubc.ca
Web site: <http://www.grad.ubc.ca/hsc.html>

**The University of British Columbia School of
Community and Regional Planning**
Dr. William Rees, Director
Frederick Laserre Building, Room 433
6335 Memorial Road
Vancouver, British Columbia V6T 1Z2
Tel: (604) 822-3276
Fax: (604) 822-3787
E-mail: wrees@unixg.ubc.ca

Wildlife Habitat Canada
7 Hinton North, Suite 200
Ottawa, Ontario K1Y 4P1
Tel: (613) 722-2090
Fax: (613) 722-3318

World Wildlife Fund
90 Eglinton Avenue East, Suite 504
Toronto, Ontario M4P 2Z7
Tel: (416) 489-8800
Fax: (416) 489-3611

Yukon
Department of Renewable Resources
Environment Protection
P.O. Box 2703
Whitehorse, Yukon Y1A 2C6
Tel: (403) 667-8177
Fax: (403) 667-4727

Yukon
Department of Renewable Resources
Policy, Planning and Assessment
P.O. Box 2703
Whitehorse, Yukon Y1A 2C6
Tel: (403) 667-5634; (403) 667-5967;
(403) 667-6344
Fax: (403) 667-2438

Yukon
Department of Yukon Economic Development
Energy Policy
P.O. Box 2703
Whitehorse, Yukon Y1A 2C6
Tel: (403) 667-5387
Fax: (403) 667-8601

GLOSSARY

CIDA	Canadian International Development Agency	ODA	official development assistance
CSD	Commission on Sustainable Development (United Nations)	UNCED	United Nations Conference on Environment and Development
IDRC	International Development Research Centre		

